

CONSEIL COMMUNAL GEMEENTERAAD

*Séance publique du 16 mars 2022 - 18h00 - Séance mixte
(physique et virtuelle)
Openbare zitting van 16 maart 2022 - 18u00 - Gemengde vergadering
(virtueel en fysiek)*

Mme la Présidente, Catherine Moureaux :

J'ouvre la séance publique.

Je suis très heureuse de vous retrouver ce soir. Donc vous vous souvenez qu'on avait tous émis le souhait de pouvoir se retrouver en présentielle pour le budget. Les conditions virologique nous le permettent et donc je suis très contente qu'on se retrouve ce soir.

Alors on a quelques petits points qui se sont ajoutés à ce conseil spécial budget mais je pense que vu l'ampleur de la tâche qui nous attend, je propose qu'on ne traîne pas sur des choses qui sont inutiles avant de s'attaquer à ce budget.

Aussi je voudrais vous demander l'approbation pour un point introduit en urgence, qui est simplement celui qui permet de nous réunir comme nous nous réunissons.

INTRODUCTION EN URGENCE D'UN POINT (À L'UNANIMITÉ) - INDIENEN IN DRINGENDHEID VAN ÉÉN PUNT (EENPARIG)

Mme la Présidente :

J'ai du, pour qu'on puisse être en présentiel, casser l'ordonnance précédente qui ne le permettait pas et donc ici l'ordonnance qui y est proposée, c'est une ordonnance qui permet un mixte pour les conseillers, la présence de public et c'est un design original. C'est la première fois qu'on fait ce design-là. Je pense que c'est celui qui est adapté aux conditions sanitaires actuelles puisque certains d'entre vous ou encore d'entre nous tous peuvent encore souhaiter se protéger et rester chez eux et certainement à l'aune de la durée qu'ont en général les débats budgétaires à Molenbeek. C'est à mon avis assez sage pour les personnes vulnérables. Donc je pense que je peux avoir évidemment les deux tiers nécessaires pour passer ce point et l'inscrire à l'ordre du jour en urgence.

Alors je vois que Monsieur El Khannouss demande de la parole.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci madame la Présidente. Il y a deux choses si vous le permettez.

D'abord, vous avez assisté lors du précédent conseil communal, à un comportement inacceptable d'un membre de votre collège, monsieur Jef Van Damme pour ne pas le citer. Il m'a insulté en séance. Même si vous avez coupé la retransmission, j'aurais aimé qu'il soit présent, ben il vient d'arriver. Je souhaiterais qu'il présente ses excuses à ma petite personne, non pas comme il l'a fait en s'excusant auprès des conseillers communaux. Me faire traiter d'El Khannouss avec un accent flamand de sale connard, publiquement, vous comprendrez,

je ne peux pas l'accepter. J'aurais aimé que vous réagissiez, que vous condamnerez cette insulte en pleine séance. Donc j'attends de la part de Mr Van Damme des excuses publiques.

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, je dois à la vérité de dire que votre comportement était extrêmement perturbateur à la dernière séance. C'est ce qui a causé l'interruption de séance et que laissez-moi terminer s'il vous plaît, ne recommencez pas avec vos comportements excessifs et que du coup, lors de l'interruption de séance, l'interruption de séance ne comportait pas de public, à ce moment, des explications se sont faites entre les différents conseillers, ce qui peut arriver à tout moment si nous interrompons la séance et ce qui ne constitue pas à mon avis des insultes en public.

M. El Khannouss :

Voilà, cautionnez les attitudes inacceptables de monsieur Van Damme.

Mme la Présidente :

J'ajouterai que Mr Van Damme s'est aussitôt excusé auprès du conseil. Bien sûr à ceux qui ont entendu et ici vous tentez de faire passer pour un événement public ce qui était une explication entre deux personnes dans le lieu qui était propice à cela, à savoir le huis clos. Mais je constate que votre attitude est toujours une attitude excessive dans la conduite de ces débats.

Est-ce que je pourrais vous demander de vous concentrer sur l'ordre du jour qui nous occupe aujourd'hui?

M. El Khannouss :

Je prends acte que vous refusez de demander à monsieur Van Damme de s'excuser.

Deuxième question que je voudrais poser, les différents points concernant ces Taxes qui ont été présentés aujourd'hui, vous nous avez transmis les documents pas dans le délai légal. Madame la Secrétaire est ce que vous pouvez confirmer qu'il faut sept jours francs pour avoir les notes explicatives concernant les points des taxes ? Nous les avons eu trois ou quatre jours avant le conseil communal. La législation n'a pas été respecté et je tiens à le signaler.

Mme la Présidente :

Madame la Secrétaire est-ce que c'est correct ?

Mme la Secrétaire faisant fonction :

Je confirme que les pièces doivent être envoyées sept jours francs, mais je pense que le secrétariat a fait le nécessaire pour le faire.

M. El Khannouss :

Non, on a eu trois ou quatre jours avant à la maison.

Mme la Présidente :

Madame Aelbrecht, dans la mesure où nous avons d'abord les autres points, je propose que vous puissiez prendre durant les points et en particulier le premier point qui est

un point tout à fait banal, contact avec le secrétariat communal pour vérifier ce qu'il en est, d'accord ?

12. Affaires juridiques - COVID-19 - Confirmation de l'ordonnance de police concernant la tenue des séances du Conseil communal, des commissions et des conseils consultatifs communaux, du Conseil de police, du conseil de l'action sociale, du bureau permanent et des comités spéciaux du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean.

Juridische zaken - COVID-19 - Bevestiging van de politieverordening betreffende het houden van de zittingen van de Gemeenteraad, de commissies en de adviesraden, de politieraad, de Raad voor maatschappelijk Welzijn, het vast bureau en de bijzondere comités van het OCMW van Sint-Jans-Molenbeek.

1. Secrétariat communal - Agence Locale pour l'Emploi de Molenbeek-Saint-Jean asbl (ALE) - Démission de Madame Paulette Piquard de l'Assemblée Générale de l'ALE - Remplacement par Monsieur Amet Gjanaj.

Gemeentelijk Secretariaat - Plaatselijk Werkgelegenheidsagentschap van Sint-Jans-Molenbeek (ALE) - Ontslag van Mevrouw Paulette Piquard uit de Algemene Vergadering van het ALE - Vervanging door de heer Amet Gjanaj.

Mme la Présidente :

C'est un point inscrit tout à fait valablement, aucun doute là-dessus à l'ordre du jour, puisqu'il était déjà à l'ordre du jour du précédent ordre du jour, il s'agit du remplacement dans l'assemblée générale de l'Agence locale pour l'emploi de madame Paulette Piquard par Monsieur Amet Gjanaj. Je pense que ce point n'appelle pas de commentaires.

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 32 votes positifs, 2 votes négatifs.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 32 positieve stemmen, 2 negatieve stemmen.

2. Secrétariat communal - Rapport annuel 2020-2021 - Prise d'acte.

Gemeentelijk secretariaat - Jaarlijks verslag 2020-2021 - Aktename.

Mme la Présidente :

Vous avez tous, chers conseillers, reçu le rapport annuel. Pour ce qui concerne le public, vous pouvez avoir accès au rapport annuel en ligne ou vous pouvez éventuellement même en demander un au secrétariat communal. C'est le rapport qui témoigne de l'ensemble des faits et gestes de l'administration de Molenbeek-Saint-Jean durant l'année écoulée.

Le Conseil prend acte.

De Raad neemt akte.

Ann Gilles-Goris entre en séance / treedt in zitting.

Mohamed El Bouazzati quitte la séance / verlaat de zitting.

3. Finances - Budget communal de l'exercice 2022 - Plan triennal 2022-2024.

Financiën - Gemeentebegroting van het dienstjaar 2022 - Driejaarlijksplan 2022-2024.

Mme la Présidente :

Nous allons rentrer dans notre débat du budget. Alors pour les spectateurs, ou qu'ils soient matérialisés ou dématérialisés, je vais juste ajouter une précision importante, c'est que nos conseillers ont eu une chance qui leur est octroyée par les textes légaux et qui a été mise

en application, comme il se doit, lundi, de pouvoir poser toutes leurs questions techniques dans ce qu'on appelle des sections réunies. On a réuni l'ensemble des conseillers communaux et la directrice des finances ainsi que son adjointe et l'échevin des Finances ont pris soin de répondre à toutes les questions techniques, les questions de chiffres, etc. et donc le débat que vous allez voir ce soir n'est pas un débat technique, c'est un débat politique. Voilà ce que je voulais vous dire.

Alors, au fur et à mesure de nos travaux, je pense que différents échevins seront amenés à prendre la parole mais c'est moi qui vais introduire le budget.

Avant de l'introduire je voudrais vous dire qu'étant donné la masse de nos travaux et l'intérêt des travaux budgétaires et la tradition qui prévaut, je compte laisser plus de temps d'expression que ce qui est prévu dans le règlement d'ordre intérieur à chacun des conseillers. Je propose cependant que chacun des conseillers n'aille pas au-delà du double du temps qui lui est prescrit. Évidemment, si un des chefs de groupe veut prendre une ou deux minutes de plus, je pense que c'est possible. Ça veut dire que la première intervention se chiffrait aux alentours de dix minutes pour chaque conseiller. Ça me semble quelque chose de raisonnable dans la mesure où nous sommes nombreux et ça permettra qu'il y ait quand même un certain mouvement et qu'il n'y ait pas un monopole de la parole. Donc c'est le double du temps réglementaire mais je pense que le budget nécessite de s'attarder un peu plus longtemps et si l'ensemble des chefs de groupe me rejoint, j'espère qu'ils pourront faire en sorte que ceci soit d'application pour leur groupe.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

C'était juste par rapport au budget madame la Bourgmestre. Je vous laisse d'abord présenter le budget avant de prendre la parole.

Mme la Présidente :

Ah, vous vous êtes déjà inscrits? D'accord. Superbe.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

C'est la même chose madame la Présidente.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

C'est la même chose.

Mme la Présidente :

Ecoutez, tout le monde est dans les startingblocks, tout le monde est prêt. C'est à moi.

Mesdames et messieurs, dames en heren, chers collègues, je dois d'abord vous rappeler, si besoin en est, que notre budget 2021 avait été élaboré dans un contexte qui était déjà difficile et que ce budget 2021 avait été marqué du sceau du sérieux et aussi de la rigueur.

En dépit d'un contexte contraignant tout avait pu être mis en œuvre pour garantir nos politiques sociales ainsi que les programmes d'investissements dans les quartiers et dans l'école. Le budget 2021 avait été réalisé sur fond d'une crise sanitaire sans précédent et j'avais déjà annoncé à l'époque que cela allait malheureusement avoir des conséquences socioéconomiques importantes et qu'à tout coup cela impacterait lourdement les finances de notre commune. Entre temps, malheureusement, ceci s'est vérifié. Ceci s'est vérifié au plan national et dans toutes les autres communes également.

Vous devez savoir que ce soir, nous abordons parmi les premières communes notre budget 2022. Seules quelques communes qu'on peut compter sur les doigts de la main ont déjà adopté leur budget 2022. Cet exercice est extrêmement difficile aujourd'hui, dans toutes les communes bruxelloises.

Alors pour notre budget 2022, nous restons dans cette trajectoire qui est faite de rigueur et de diverses variables en termes de financement des politiques sociales de première ligne et je pense en particulier à notre CPAS. On va quand même parler beaucoup de notre CPAS et j'ai demandé qu'on puisse être à votre disposition aussi et avoir les meilleures réponses sur le CPAS ce soir et ce sera le cas.

Comme pour 2021 malheureusement, notre budget 2022 nous empêche à nouveau de poursuivre notre plan de recrutement puisque nous ne pouvons pas continuer d'investir dans du personnel supplémentaire aujourd'hui au regard de notre situation et c'est un regret. Par contre, et c'est un point d'importance, là où d'autres communes ont dû faire le choix douloureux de se séparer de membres du personnel, nous avons fait le choix à nouveau de protéger notre personnel. Et dans la droite ligne de la réforme statutaire inédite pour notre personnel communal qui avait initié il y a maintenant deux ans une politique de statutarisation automatique des agents nous continuons de protéger le personnel. Cela a un impact très important, cette réforme, la statutarisation du personnel sur la manière dont notre personnel est financé dans notre budget. J'ai déjà eu l'occasion de l'expliquer. Je le redis à terme, c'est quelque chose qui donne 3 millions supplémentaires à nos employés et à nos ouvriers qui ne repartent pas vers l'Etat fédéral sous forme de cotisation, de responsabilisation, de pension. C'est donc un transfert au sein de notre budget en faveur des travailleurs à hauteur de 3 millions.

Alors, l'augmentation de la précarité qui accable une bonne partie de notre population se marque dans le budget communal par des dépenses du CPAS qui ont augmenté de manière concomitante, de manière tout à fait dramatique. Ceci, malheureusement, doit être mis en corrélation avec un impôt sur les personnes physiques qui lui, n'augmente quasiment pas. Il est assez stable. Le choix est fait. A nouveau, tout a été mis en œuvre pour préserver notre CPAS et celui-ci échappe aux mesures d'économie car les besoins qu'il rencontre sont considérables. Nous sommes passés, en ce qui concerne la dotation que la commune donne au CPAS pour le financement de ses politiques sociales, nous sommes passés de 27 millions de dotation en 2018 à près de 34.400.000 en 2022. Ceci correspond à une augmentation de plus de 28 % de la dotation CPAS entre le début de la législature et aujourd'hui. Laissez-moi vous rappeler que c'est du jamais vu. C'est quelque chose qui n'a jamais été vécu. Ce n'est pas une chose futile. Ce n'est pas une chose agréable, mais ce n'est pas une chose que nous pouvons contourner. Si nous décidions de contourner cela, nous ferions un choix très grave, très lourd qui soit maquillerait la réalité, soit empêcherait des gens de vivre correctement.

Je me permets de me focaliser sur cette différence entre la dotation 2022 et les précédentes et je vais vous en donner un autre aperçu. Entre 2021 et 2022 la dotation augmente de 4.400.000. Elle passe de 30.000.000 à 34.400.000. Ça nous fait une augmentation d'un exercice à l'autre qui est d'un peu plus de 13 %. A ma connaissance, je n'ai pas pu encore voir l'ensemble des budgets des autres communes, mais des discussions qui m'ont été donné de faire avec les autres responsables communaux, c'est l'augmentation de

budget au CPAS, la plus grande, qui existe à Bruxelles cette année. La plus grande de toutes les communes. Nous sommes fiers de ce choix d'affronter la réalité que vit notre CPAS aujourd'hui, que vit une très grande partie de notre population aujourd'hui. Mais vous vous rendez bien compte qu'aller trouver dans un budget ou l'IPP ne bouge quasiment pas et on parlera du précompte tout à l'heure qui ne bouge pas beaucoup non plus, aller trouver dans ce budget 4.400 000, j'aime autant vous dire que ce n'était pas facile du tout. Ajoutons à cela que nous avons décidé d'augmenter la dotation à notre zone de police au-delà de l'indexation normale et que la dotation à la zone de police s'élèvera donc à près de 24 millions d'euros. C'est une deuxième dotation immense que nous devons à notre personnel. Toujours en matière de personnel, nous poursuivons, je vous l'ai dit, notre politique volontariste qui est une politique de valorisation et de statutarisation des agents avec les moyens nécessaires à ce financement. En 2021, on a eu 39 ouvriers nommés, huit agents du personnel administratif nommés et si on regarde les chiffres précédents, on avait en 2019, 82 membres du personnel nommés, en 2020, 173, c'est le moment où le plus grand nombre d'évaluations ont été faites et ont permis la nomination massive et en 2021, 47 en tout que je viens de vous décrire. Ceci pour dire que la politique de statutarisation automatique a concerné un grand nombre d'agents, d'où les 3 millions qui sont passés dans le budget chez nos agents plutôt que dans la cotisation de responsabilisation pensions et que la disposition automatique continue d'engendrer chaque année une nomination automatique moyennant une évaluation positive des agents.

Enfin, malgré un contexte budgétaire difficile, l'augmentation de nos besoins sociaux, un deuxième point dont nous sommes fiers dans ce collège, c'est que nous avons pu préserver nos capacités d'investissement au budget extraordinaire. C'est la volonté du collège parce que nous devons encore à notre population d'investir aujourd'hui que les taux sont bas et demain, après-demain, ce sera vite là, les taux seront peut-être très élevés et nous aurons peut-être beaucoup plus de mal à nous financer. Autrement dit, nous avons très bien fait, très très bien fait de financer les rénovations, extensions d'écoles et de bâtiments depuis le début de la législature parce que croyez-moi, le plus dur en matière macroéconomique est à venir et nous ne savons pas si nous pourrions continuer. Aujourd'hui nous n'avons pas diminué cet investissement car nous pouvons encore nous le permettre avec des taux qui restent encore très bas. Alors, si nous pouvons continuer de faire tout ça, c'est grâce à la créativité de nos agents et madame Albrecht, je voudrais les remercier au nom du collège et je pense à la fin de nos discussions budgétaires au nom du Conseil, parce que je pense que nous allons adopter ce budget aujourd'hui, nos agents pour tout le travail qui a été fourni, pour pouvoir arriver à boucler notre exercice budgétaire et à trouver les moyens nécessaires à continuer à faire de l'investissement à Molenbeek. Parce qu'il ne faut pas se leurrer, la créativité de nos agents, elle, a été mise à rude épreuve. Ce n'est pas seulement sur nos deniers propres, avec notre situation propre au niveau financier, qu'on peut se permettre de continuer d'investir. C'est grâce aux nombreux contacts, à la débrouille et aux excellents dossiers que réalisent nos fonctionnaires qui nous permettent d'accéder à des subventions et à de la solidarité aux autres niveaux de pouvoir afin de compléter ce que nous mettons et d'avoir un travail qui est un travail dimensionnel pour le qualifier de manière générale.

À titre d'exemple, vous savez qu'on a réussi à obtenir un nouveau contrat de quartier durable pour le quartier des Étangs Noirs. Et celui-ci va nécessiter dans les années à venir un budget total de près de 30 millions d'euros. Il y a près de 30 millions d'euros qui vont être investis sur le quartier. Notre capacité de mobiliser des ressources autres que celle de la commune nous a permis de trouver plus de 27.300.000 sur les 30 millions. Ça veut dire que nous devons financer nous-mêmes via l'emprunt une somme qui est en fait très petite au regard de ce qui va arriver dans le quartier. 2.700.000 € sur plusieurs exercices budgétaires, ceci c'est possible. Je reviendrai plus loin dans mon exposé sur la politique d'investissement mais ça, ce sont les généralités que je voulais vous donner d'emblée.

Alors vous savez que le budget est divisé en deux parties le budget ordinaire et le budget extraordinaire. Le budget ordinaire, c'est tout ce qui concerne le fonctionnement au

jour le jour. Le budget extraordinaire, ce sont nos infrastructures et les investissements qu'on peut faire et qui vont rester et qui vont être amortis et perdurer. Je vais donc, si vous le permettez commencer par détailler ce que nous avons proposé ce soir aux conseillers en ce qui concerne le budget ordinaire.

Chers collègues, en tenant compte des généralités que je vous ai livrées en préambule notre budget à l'ordinaire s'inscrit dans une démarche responsable de gestion des deniers publics. Nous devons permettre la continuité des services aux citoyens et cela passe aussi, voire principalement par des agents motivés et qui peuvent se projeter dans leur carrière dans notre administration. Les recettes inscrites au budget ordinaire 2022 s'élèvent à 179.035.934 €. Donc, pour ceux qui sont là, pour la première fois, vous découvrez un budget communal, les recettes valent 179 millions dans notre budget communal. Les dépenses ordinaires sont quant à elles arrêtées à 177.521.285 €. Après, nous devons faire des prélèvements, de la mise en réserve et des provisions pour risques et charges. Avec cela, nous arrivons à un résultat réel de l'exercice propre, donc l'année 2022 de 21.259 € donc un plus 21.259 €, ce qui me permet de vous présenter aujourd'hui un budget qu'on qualifie de budget en équilibre.

En ce qui concerne les recettes ordinaires. Pour rappel, les moyens financiers de la commune se structurent autour de trois grandes catégories les recettes fiscales, les fonds et les subsides reçus et enfin les ressources propres à la commune. Donc, les recettes fiscales sont les contributions des ménages et des entreprises sur le territoire. Les fonds et les subsides reçus sont des moyens financiers qui proviennent d'autres sources, des autorités supérieures et des autres autorités. Enfin, les ressources propres à la commune sont rangées en différentes parties qui concernent des recettes de prestations, des dividendes et des intérêts. Voici quelques précisions sur nos recettes ordinaires. Les recettes de prestations représentent 14.561.287 €, les recettes de transferts représentent 161.429.547 € hors prélèvements. Vous voyez que là, ce sont les recettes principales. Enfin, les recettes liées à la dette représentent 2.845.100 €.

Quelques postes importants en ce qui concerne les recettes de transferts. Tout d'abord, notre principale recette de transferts est la solidarité des autres communes via un mécanisme promu par la Région qui s'appelle la dotation générale aux communes. Dans notre commune, c'est un moteur de notre budget. La dotation générale aux communes représente à elle seule 50.270.663 €, c'est à dire 28,08% de nos recettes. En 2021, elles représentaient 49.609.252 €. Notre deuxième plus grosses recettes est le précompte immobilier. Les centimes additionnels au précompte immobilier représentent 23 % de nos recettes, soit en 2022, 41.422.073 € contre inscrits en 2020, 40.656.975 €. L'impôt des personnes physiques représente, lui, 5,6 % de nos recettes. Chez nous, c'est une recette qui est très faible par rapport à d'autres communes, soit 10.092.756 € pour 10.352.000 € en 2020. Les dividendes des intercommunales représentent 1,5 % de nos recettes. Soit très exactement 2.790.100 €. C'est une très légère augmentation. Quant aux taxes communales, elles représentent 5 % de nos recettes. 8.071.205 €, une légère augmentation d'environ 3 % par rapport à l'année passée. Sur ce point, je veux que vous notiez, c'est extrêmement important que le collège a tout fait contrairement à de nombreuses communes bruxelloises, pour impacter le moins possible le portefeuille des ménages molenbeekoïses en particulier, pas d'augmentation de l'IPP, pas d'augmentation du PRI et une très légère augmentation du prix des documents administratifs Avec une recette à ce stade globale de 90.000 €. Cette augmentation de nos recettes liées aux taxes communales s'explique par de légères augmentations de certaines taxes mais surtout par la création de quelques nouvelles taxes. À cet égard, nous sommes fiers de vous dire que nous présentons une nouveauté en Belgique. Première fois que cette taxe prend place c'est à Molenbeek. Nous sommes fiers de cela.

Nous avons pris la décision de mettre en place une taxe sur les caisses automatiques de paiement dans les grandes surfaces. Nous inscrivons aujourd'hui que cette taxe devrait

rapporter près de 100 000 €. Cette taxe nous semble intéressante à deux titres. La première, elle, ne pèsera pas sur les ménages molenbeekois. La deuxième, elle, permettra de maintenir un volume d'emplois plus conséquent, nous l'espérons à Molenbeek, avec une meilleure cohésion sociale dans les supermarchés. C'est donc une taxe dont nous sommes fiers.

Nous avons également créé une nouvelle taxe pour l'ouverture de nouveaux snacks, comme cela avait été fait par le passé il y a maintenant un certain temps déjà pour les night shop. À un moment donné, lorsque certains commerces prennent le pas de manière très très forte sur d'autres, une régulation peut s'imposer c'est le cas pour les snacks aujourd'hui, comme ça a été le cas pour le night shop par le passé. Nous ne souhaitons pas favoriser l'ouverture de nouveaux snack et nous escomptons avec cette taxe, percevoir également un montant de 100 000 €. C'est ce qui est inscrit à ce budget.

Une taxe sera également exigée pour les tournages qui ont lieu sur notre territoire. C'était déjà le cas sur d'autres territoires. Ce n'était pas encore le cas chez nous. Il s'agit d'une taxe pour occupation de l'espace public. Il faut savoir que les tournages mobilisent régulièrement sur notre territoire plusieurs de nos agents communaux et nous avons pensé obtenir avec cette taxe 50 000 € supplémentaires. Vous voyez que ce ne sont pas des taxes qui vont chercher de l'argent dans la poche des Molenbeekois et ce ne sont pas des taxes qui sont excessives, mais ce sont des taxes qui vont nous permettre, mises bout à bout, d'aider notre budget.

Enfin, nous avons un projet de nouveau marché et je pense que Monsieur Gjanaj vous le détaillera le moment venu, c'est lui qui le choisira de manière impressionnante, c'est son projet et ce projet de nouveau marché va contribuer à obtenir également des droits à recettes supplémentaires de 100.000 €, puisque ceux qui s'installent sur un marché doivent, pour pouvoir vendre sur le territoire communal, s'acquitter d'une taxe.

Alors je vous cite encore quelques postes importants pour les recettes liées à nos prestations. Les services ont travaillé à ce que nous puissions valoriser d'avantage les locations et concessions de notre patrimoine. Donc, une petite augmentation de ce budget de location et concession qui représente en tout ce n'est pas l'augmentation, c'est le budget total 2.995.000€. Les redevances pour utilisation du réseau de canalisations représentent également un montant qui peut être noté 2.421.434 €. En revanche, et c'est très important, pas de modification pour les redevances à charge des parents, que ce soit dans les crèches francophones ou en ce qui concerne les frais de garderie dans nos écoles. Les montants sont inchangés. Le montant pour les crèches est légèrement diminué, mais ça, c'est dû au fait que la crèche Reine Fabiola est en travaux. Un montant important et je pense qu'il suscitera le débat ce soir. Les recettes de stationnement puisque nous avons changé notre plan de stationnement. Monsieur Achaoui répondra à toutes les questions qui expliquent bien comment ceci impactera de manière extrêmement minime la poche de nos concitoyens molenbeekois. Les recettes de stationnement pour 2022 sont évaluées à 4.671.247 €. L'augmentation importante de ce montant correspond à une modification des droits constatés par l'Agence bruxelloise de stationnement qui s'élève à 3 600 000. A cela, il faut ajouter la réforme du stationnement et l'augmentation du prix de la deuxième carte riverain qui vont amener environ 1 million d'euros. Alors, nous avons un budget de 400 000 € qui concerne les récupérations de traitements du personnel détaché pour les crèches néerlandophones et avec ceci, je termine l'énoncé de recettes.

J'entre dans les dépenses ordinaires. En ce qui concerne les dépenses, le poste du personnel communal en activité ou pensionné représente 37,8 % de nos dépenses à l'ordinaire. C'est le budget le plus important et c'est nos fonctionnaires dont je parlais tout à l'heure qu'on a nommé en masse. Ça signifie que 67.142.355 € leur sont réservés en 2022, contre 66.727.287 € l'an dernier. Il s'agit d'une dépense en constante hausse depuis le début de la législature et l'augmentation notable avait eu lieu avec l'exercice de l'année 2021 qui

s'inscrivait dans une de nos priorités politiques le renforcement de l'administration communale avec le double mouvement de la première phase du plan de recrutement et de la statutarisation. Alors je vous rappelle, ça c'est simplement pour mémoire et pour les spectateurs, que les axes prioritaires en matière de personnels pour l'année 2022 sont la poursuite de la politique de statutarisation et la mise en place d'un chantier important qui concerne l'évaluation. Je passe sur le télétravail structurel, pour lequel nous sommes relativement pionniers en tant qu'entreprise publique.

En matière d'évaluation, nous avons mis en place un soft RH. Notre service des ressources humaines est désormais complété d'une équipe qui est dédiée spécifiquement à l'amélioration des conditions de travail et à la progression dans la carrière, avec un pôle dédié à la formation et à l'évaluation des agents. La statutarisation, c'est la nomination automatique après cinq ans de carrière dans l'administration, moyennant une évaluation positive. Ça se poursuit et je vous ai déjà donné les chiffres des nominations précédentes. Nous ne savons pas aujourd'hui combien seront nommés en 2022, mais le mouvement se poursuit comme je vous l'ai expliqué. Ce sont des mesures importantes parce qu'elles ont un impact direct sur le bien-être du personnel et la politique de promotion et de valorisation permet un transfert financier direct vers une meilleure pension pour nos agents, ce qu'on appelle le salaire différé. Autrement dit, le salaire poche ne change pas et par contre derrière il y a le salaire pension qui augmente de manière importante pour nos agents statutarisés. C'est un choix fort, un choix politique fort de cette majorité, celui de permettre aux agents de se sentir bien dans l'administration et pour nous, d'avoir des agents qui sont motivés au service des Molenbeekois.

Alors je veux quand même dire que bloquer notre plan triennal de recrutement, et ceci depuis deux ans, ce n'est pas notre choix. Nous sommes tout à fait conscients que certains services ont besoin d'être renforcés en termes de personnel mais je veux rappeler, à la différence d'autres communes, que nous ne faisons pas le choix de diminuer notre cadre du personnel pour économiser sur le dos des travailleurs et donc, je ne vais pas citer la commune qui a fait le choix de réduire de 150 unités son cadre en personnel dans les trois ans à venir mais c'est évidemment une voie qui est très dangereuse d'après nous et nous n'optons pas pour cette voie fort heureusement et donc c'est clairement un choix politique.

Je viens sur les frais de fonctionnement. Une administration, ce sont des hommes et des femmes bien évidemment mais c'est aussi du matériel et c'est aussi des frais pour faire fonctionner l'administration. Les frais de fonctionnement à notre charge représentent 9,07 % de nos dépenses, ce qui revient à 16.108.826 €. Ce montant est supérieur aux frais de fonctionnement linéaire que nous affectons à notre fonctionnement depuis 2018. La différence, et vous vous en doutez bien en réalité, s'explique par les besoins en fonctionnement de nos centres de testing et de dépistage. Cela représente en fait un budget de 1.480.000.000 € qui est couvert par un subside.

Alors je dois vous dire que suite à la section réunie, on a examiné nos chiffres. En réalité, nous avons augmenté nos frais de fonctionnement de 16 % par rapport au budget 2021. Donc nous ne craignons pas l'inflation comme ça a été en débat au niveau de la section réunie. Cependant, il nous faut bien nous rendre compte que rester dans cette enveloppe est chaque année difficile et la mission qui est donnée à la directrice financière pour 2022 est de mettre en œuvre de nouvelles procédures afin de se limiter à ces montants et d'éviter d'exploser ces montants des frais de fonctionnement parce que nous savons que c'est difficile, mais nous ne pouvons pas nous le permettre cette année.

Alors dans un collège, chaque échevin dispose de dépenses de fonctionnement facultatives. C'est là où il décide de soutenir un projet innovant, de soutenir une association qui est importante pour la politique de son département, etc. Ceci s'appelle les dépenses de fonctionnement facultatives et dans ce champ aussi, nous devons nous serrer la ceinture. Là ou en 2020, nous avons réduit tous les postes, à l'exception des matières sociales de 20 %

cette année, nous continuons cette politique de rigueur et nous diminuons encore en partant des mêmes montants établis. Pour le budget 2021, nous diminuons encore de 10 % ces enveloppes. A noter que ceci ne nous fait pas économiser beaucoup car nous avons déjà très peu de budget dans ces montants facultatifs destinés aux échevins.

Alors les dépenses de transferts représentent 40 % 40,2 % de nos dépenses à l'ordinaire. C'est très important, soit 72.400.532 € contre 66.983 655 € en 2020 et là vous voyez toute la pression que met sur nous la nécessité de répondre à la crise sociale puisque nous devons faire face à la demande exponentielle des besoins sociaux. Nous devons faire face aux conséquences économiques tragiques de la crise Covid, mais aussi des décisions qui constituent des transferts de charge du fédéral et du régional vers le niveau local. Un transfert de charge, qu'est-ce que c'est? C'est une décision prise à un autre niveau de pouvoir qui impute une charge au budget de notre niveau de pouvoir. En ce qui concerne la thématique qui nous occupe aujourd'hui, nous faisons l'objet pouvoirs locaux et nous ne sommes pas la seule commune dans ce cas. C'est quelque chose qui pèse lourdement sur les budgets communaux, cette année, encore plus que par le passé, de transferts de charges non seulement de la région mais aussi du fédéral. C'est en grande partie la raison pour laquelle la dotation CPAS sera cette année de plus de 34 millions d'euros. Je vous rappelle qu'elle représentait un peu plus de 30 millions d'euros dans le budget précédent. C'est une augmentation de plus de 13 % et nous avons déjà augmenté la dotation très fortement. C'était un effort considérable l'année passée et donc le contexte de présentation de ce budget il est marqué très très fort par ceci. Concrètement, on aura dépassé les 30 % de majoration de la dotation communale en une législature, ce qui est du jamais vu et constitue des millions qu'il nous faut trouver ailleurs dans le budget.

Pour notre zone de police, nous fournissons un effort plus important que l'indexation 2,8 % au lieu de 2,2 avec une dotation qui passe de 22. 277.103 € en 2021 à 24.075.040 € en 2022. Alors je vous le dis tout de suite, nous avons bien sûr, à l'entame des travaux budgétaires, demandé à la zone de faire également ceinture. Et donc cette augmentation, elle demande aussi des efforts très importants à la zone. Ceci a été discuté en conseil de police.

Il existe encore plusieurs autres dépenses de transferts importantes. L'ASBL Molenketjes, structures Communale qui gère l'accueil temps libre et les crèches néerlandophones. Elle voit sa dotation passer de 1.590.000 € à 1.621.800 €. L'ASBL communale Move, qui voit sa dotation augmenter à 1,762.000.000 d'euros en 2022 pour 1,864 en 2021. Ceci pour honorer les engagements pris auprès des travailleurs qui étaient l'augmentation de leurs primes de fin d'année. Pour mémoire, cette prime de fin d'année a été octroyée depuis le début de la législature avec un plan rédigé avec les syndicats pour une augmentation progressive de la prime et donc nous pouvons ainsi honorer l'accord qui était intervenu avec les syndicats. L'ASBL Olina est la structure qui chapeaute les crèches communales et elle bénéficiera, elle, d'une dotation 1.224.000 €. Vous savez qu'on a des crèches encore communales et Olina. La MAIS, notre agence immobilière sociale voit sa dotation confirmée à 125 000 €. Pour rappel, c'est une dotation qui avait fortement augmenté en 2020 puisqu'on avait ajouté à la MAIS 50 000 €. Poursuivre cet effort en 2022 n'est pas évident, mais le défi du logement reste un enjeu majeur dans notre commune et donc nous faisons cet effort.

Enfin, les dépenses relatives à la dette restent lourdes. Je vous ai dit que la dette rapporte. Aussi étrange que cela puisse paraître, la dette rapporte, mais la dette coûte aussi. Les dépenses de dette représentent 12,4 % de nos dépenses globales à l'ordinaire. C'est un montant de 22 265 571 €.

Pour conclure cette première partie consacrée à l'ordinaire, si vous le permettez, je voudrais aborder un point qui revient à chaque débat budgétaire et qui, à mon avis, est assez important.

Évidemment que pour boucler ce budget, nous avons dû prendre un peu de nos réserves parce que la conjoncture actuelle ne nous permet pas de fonctionner autrement. C'est impossible. Il est faux de dire que les 4 millions du CPAS sont payés par l'agence de stationnement. C'est faux. Mais de manière plus importante et vraiment, je pense qu'il y a là une manipulation sémantique à déjouer, une manipulation qui devient une intoxication entretenue à dessein par certains, je veux parler des fonds de réserve. Je veux parler des fonds de réserve à l'ordinaire et plus particulièrement des fonds de réserve généraux. Certains dans cette assemblée et ils le font sciemment, confondent les fonds de réserve fonctionnels, les fonds de réserve à l'ordinaire, avec les fonds de réserve à l'extraordinaire. Les fonds de réserve à l'extraordinaire étaient bien de 18 millions d'euros en 2017. Mais qu'est-ce qu'un fonds de réserve à l'extraordinaire? Un fonds de réserve à l'extraordinaire c'est un fonds de réserve tampon pour accueillir les subsides. Un fonds de réserve à l'extraordinaire il est destiné à être utilisé pour mettre en œuvre les politiques commandées par les subsides. Si un fonds de réserve à l'extraordinaire reste élevé, cela signifie qu'on va devoir rembourser un subside à la Région ou ailleurs et cela signifie qu'on ne met pas en œuvre le programme d'investissement. Donc, sans surprise depuis 2017, bien évidemment, le montant mis sur les fonds de réserve extraordinaire a varié et c'est logique. C'est sain. C'est normal. S'il en eut été autrement, là vous auriez dû sérieusement vous inquiéter sur la gestion que nous en avons. Faute d'utilisation de ces fonds de réserve ces subsides auraient dû être remboursés et donc l'utilisation de ces fonds de réserve montre uniquement une chose les projets ont été mis en œuvre et les fonds de réserve ont bien été utilisés. Ce sont, comme je vous l'ai dit, des fonds tampons dans la mesure où ce sont des fonds tampons ils varient constamment et aujourd'hui, mais c'est anecdotique, leur montant cumulé est de 10 millions. Demain peut-être qu'ils seront de 25 millions et après-demain, de douze. Il est tout à fait normal que ces fonds de réserve extraordinaire varient.

Par contre, en ce qui concerne les fonds de réserve généraux, ce sont des fonds qui n'ont pas d'affectation précise et qui permettent de financer par exemple un déficit et sur lesquels on peut ponctionner à certains moments et là, on dit effectivement utiliser ces réserves. En ce qui concerne les fonds de réserve généraux nous parlons ici d'une somme de 12 millions d'euros. Cette somme de 12 millions d'euros est restée intacte aux comptes 2018 aux comptes 2019 mais nous avons puisé dedans en 2020 et en 2021 pour couvrir des investissements. Pour le budget 2022, celui qui vous est présenté ici, nous n'avons prévu aucune retraite, ces fonds de réserve généraux. Nous avons pu compter sur d'autres ressources. Donc, aujourd'hui, ces fonds de réserve généraux s'élèvent encore forcément à au minimum parce que le compte 2021 n'est pas encore là pour nous dire ce qu'on aura pris dessus en 2021, au minimum à 4 560 500 €. Là, je pense que c'était une mise au point extrêmement importante parce que je pense qu'il y a une forme d'utilisation tout à fait malsaine et fallacieuse de certaines informations, alors même que ceux qui le font je pense, connaissent très très bien la réalité et la déforme à dessein.

Alors je viens sur la deuxième partie de mon exposé. Excusez-moi d'être un peu longue, mais c'est important qu'on soit tous d'accord de ce sur quoi nous discutons aujourd'hui.

Je parle maintenant du budget extraordinaire. Le budget extraordinaire rime en général avec investissements et vous le verre notre commune s'inscrit résolument dans cette optique.

Nous sommes extrêmement dynamiques et j'aimerais vous le démontrer par quelques exemples concrets. En préambule, je rappelais la conjoncture difficile et le contexte de la crise sanitaire qui a mis à rude épreuve le bon fonctionnement de nos équipes et notamment nos équipes qui gèrent l'opérationnalisation des programmes de rénovation lourde de notre patrimoine scolaire, des travaux de voirie, du lancement d'études ou de chantiers en lien avec tous nos programmes subventionnés comme les c.r.u. et les contrats de quartier ou encore la rénovation de nos écoles en général avec la Fédération Wallonie-Bruxelles en appui. Ce n'était pas évident et je profite de cette occasion pour remercier l'ensemble de nos travailleurs qui,

par leur abnégation, vont permettre à notre commune d'investir en 2022 près de 41 millions d'euros.

D'abord nos écoles, toujours nos écoles. Pour rappel, priorité numéro un de la législature. Pour les investissements, nous avons annoncé dès le début de la législature un effort sans pareil pour nos écoles. Nous avons annoncé près de 30 millions d'euro consacrés à la rénovation parfois complète et intégrale de nos écoles et ainsi que des extensions et de nouvelles constructions. Pour 2022, pas moins de 12,8 millions d'euro seront dédiés à l'étude, à l'octroi de marchés et au démarrage de chantiers dans nos écoles. À titre d'exemple notre école, dix, rue Ransfort, école de quartier trop petite ou certains élèves ont cours en sous-sol avec peu de lumière. D'autres dans un pavillon qui n'est absolument plus aux normes. Très, très chaud en été, très très froid en hiver, eh bien, nous avons acquis un bâtiment juste connexe à l'école en 2021 et cet achat judicieux va permettre d'agrandir l'école. Des classes de qualité vont être construites. Une rénovation de la salle de gymnastique et l'aménagement de locaux collectifs verront le jour en 2022. Nous investirons dans ce chantier la somme de 2 848 796 €. Je suis fier de ça. C'est une école qui a failli être fermée. C'est une école qui est vitale pour ce quartier. On lui redonne une deuxième vie avec ce projet.

Un autre exemple, celui de l'école Une, située à la rue des Quatre-Vents. L'attribution du marché est actée et l'année 2022 permettra le démarrage des travaux de grande ampleur dans cette école qui sera entièrement refaite dans sa partie avant. Nous rénovons également complètement la conciergerie. Pour ce chantier, nous avons prévu la somme de 5 millions d'euros.

Vous savez sans doute aussi que l'école quatorze n'a pas de salle de gymnastique. Nous lancerons le chantier d'une nouvelle salle de sport sur le terrain situé juste à côté de l'école quatorze et de l'école 18. Ce nouveau bâtiment va permettre aux enfants de l'école de bénéficier d'une infrastructure de grande qualité et en soirée, le weekend, nous donner une nouvelle salle sportive. Quand on sait la difficulté qu'il y a pour nos associations et nos clubs de trouver des salles sportives, vous comprendrez que c'est extrêmement important. Pour cela, nous avons prévu la somme de 4 millions d'euros.

Alors pour ceux qui l'ont loupé, nous avons posé la première pierre du nouveau bâtiment qui sera construit à côté de l'école treize, école treize, dont on avait déjà réparé le toit en début de législature. Les travaux pour l'extension ont commencé le 17 janvier et là, la nouvelle extension accueillera huit nouvelles classes une salle polyvalente ouverte au quartier pour notre programme, l'école au centre du quartier qui va remettre les écoles à chaque fois comme centre communautaire reconnu et pôle de quartier. Ça, c'est quelque chose qui était attendu parce que cette école était dans un état de délabrement important.

Enfin, et cela fera l'objet d'une inauguration sous peu. Je ne suis pas peu fier de vous faire savoir que la réfection de la salle de gymnastique et des vestiaires de l'école cinq est enfin réalisée. Je vois ici madame Goris qui n'habite pas loin de l'école cinq et qui connaît, je pense, très très bien le dossier. C'est quelque chose qui était attendu, je pense, sans mentir depuis plus de quinze ans. C'était vraiment une nécessité. Je serai très contente de vous inviter à l'inauguration.

Comme vous le constatez, la rénovation urbaine, c'est notre bras armé et si je continue de manière rapide à broser le tableau de ce que nous faisons dans les quartiers contrats de quartier, contrat de rénovation urbaine, programme des grandes villes, nous allons mobiliser en 2022 près de 22 millions d'euros et c'est grâce à notre service et aussi grâce, je veux le signaler, à notre échevin des Travaux, Jef Van Damme, que je veux remercier ici parce que sans lui, sans son dynamisme, sans sa motivation et sans sa connaissance intime de la manière dont on peut co-subventionner les projets, on ne serait pas arrivé à ce résultat. Heel erg bedankt Mijnheer Van Damme.

Alors, vous aviez validé notre programme du contrat de quartier, Etangs Noirs, budget de 29 millions d'euros à peu près dans les prochaines années. En 2022, qu'est-ce que ça signifie, parce qu'il y a déjà une opérationnalisation sur les étangs noirs en 2022. On acquiert le bâtiment qui abritera la future Maison du bien être à hauteur de 550 000 €. Alors à Heyvaert, on va avoir deux mouvements en 2022. On acquiert un terrain en vue d'y construire du logement et si je ne me trompe pas, un morceau de parc. Ça, c'est pour 1 357 200 €. Dans le même temps, on va installer dans ce quartier une antenne Lisa, c'est une antenne de proximité intégrée, services communaux, police qui permettra d'établir une communication de proximité beaucoup plus dynamique avec les citoyens et pour cela, je veux remercier l'échevin Gjanaj parce que c'est lui qui mène ce projet-là dans le quartier.

Alors dans le cadre du contrat de quartier autour de la gare de l'Ouest, une crèche verra le jour à la rue de Lessines et ça, c'est un budget de 2 755 545 €. Toujours dans le cadre de ce contrat de quartier, on a également la rénovation complète de la maison de jeunes Centrum Ouest. On va également construire et là, c'est de l'autre côté du canal, un immeuble de six logements au quai de l'Industrie, 1 983 371 € et puis un centre communautaire de quartier de sport sur le site de l'ancien restaurant grec, Pythagoras, que tous les anciens Molenbeekois connaissent et regrettent, pardon, situé à la gare de l'Ouest. Ce sera un bâtiment multifonctionnel avec des locaux pour les associations, une salle omnisports, des salles polyvalentes, un espace Horeca, des espaces collectifs à l'intérieur et à l'extérieur et un jardin potager collectif sur le toit. Ça, c'est quand même un montant de 5 113 631 €.

L'antenne Lisa, j'ai oublié de dire son budget. Je l'avais oublié 700 000 € pour la création de l'antenne Lisa.

Alors en termes de rénovation des voiries, vous savez qu'on continue notre programme, c'est important. On a des voiries qui se détériorent et on en a besoin. 692.000 € consacrés au réaménagement de nos voiries. Et puis des plus petits projets les accès au parc du Scheutbos, les liaisons parcs, plaines de jeux et parcs, le chemin de promenade pédestre pour 100 000 €, 227 000 € pour les travaux de voirie pour le square des Libérateurs et la rue Haeck. Ça, c'est aussi très attendu par les habitants du quartier. Alors j'avance bien, je vous rassure, nous devons continuer de renouveler le parc informatique de notre commune. Ça, c'est la raison pour laquelle notre échevin se mobilise en dehors des périodes de budget le plus je dirais parce que sans l'évolution des technologies numériques et l'amélioration du parc, ce sont des entraves constantes au travail de nos agents et aussi au service auprès des citoyens. Et donc ici, en 2022, c'est la somme de 718 715 € qui est mobilisée pour de l'achat de matériel informatique.

Enfin, en ce qui concerne la maintenance des bâtiments, c'est un budget de 6 465 440 €. Ce sont des travaux qui peut être ne semblent pas prioritaires mais qui sont très importants, rénovation de sanitaires, installation de systèmes d'aération d'air conditionné, rénovation de chauffage, d'électricité. Pour les infrastructures sportives, vous savez qu'on a repris dans notre giron Molenbeek Sport. On a trouvé un bâtiment quand même en fort mauvais état et pour la rénovation particulière des infra sportives, on mobilise un ingénieur et on mobilise la somme 1.827.000 €. En ce qui concerne les sites sportifs, notons aussi qu'un budget de 535 000 € est prévu pour le réaménagement du site sportif du Pevenage. Ça, c'est du côté du hockey, 300 000 € pour le renouvellement du troisième terrain de football au Machtens et ça, c'est pour nos joueurs et joueuses de football. Deux budgets plus petits pour deux nouveaux street workout pour les amateurs d'activités sportives dans l'espace public 87 000 € et 163 000 € pour un nouveau site au parc Hauwaert, un autre au Karreveld.

En matière de charroi un effort important et ça, c'est au meilleur profit de nos ouvriers de propreté, une demande importante de l'échevine de la Propreté. Deux camions composteurs supplémentaires, un camion utilitaire et un camion grappin. En ce qui concerne

mes matières, nous achèterons aussi un bus communal supplémentaire pour le transport des élèves. Et tout ceci représente un investissement de 637 000 €.

Alors, je vous avais dit qu'on trouvait des financements un peu différents qui n'ont pas été pointés encore dans aucune des interventions des conseillers, ni dans les sections réunies, ni dans la presse. Nous vendons un terrain au logement molenbeekois pour la construction de 57 logements sociaux à Condor et cette opération permet de ramener 3 millions dans les caisses de la commune.

Pour conclure, je dirais que la conjoncture économique difficile et la crise sanitaire du Covid ainsi que les transferts de charges ont fait que les besoins de notre CPAS ont littéralement explosé en matière d'aide sociale. 4 millions supplémentaires que nous devons mobiliser pour permettre à notre CPAS de faire face aux défis sociaux qui se vivent sous nos yeux et la volonté de mon collègue est de ne pas faire peser sur les Molenbeekois les impacts de la crise actuelle.

Les Molenbeekois ne doivent pas être les victimes d'une austérité dont notre commune n'est en rien responsable. Notre collègue a, à cet égard, décidé d'augmenter ni le précompte immobilier, ni l'impôt sur le travail en 2022 et à la différence d'autres communes le choix clair est de ne licencier aucun membre du personnel et de remplacer chaque départ à la retraite, car nous sommes conscients que notre personnel travaille déjà en flux tendu.

Notre gestion de la commune se veut sérieuse. Il s'agit donc d'un budget sérieux. Malheureusement, comme l'ensemble des communes de la Région bruxelloise, nous connaissons des difficultés budgétaires qui sont indépendantes du travail de notre collègue. Nous sommes pleinement conscients de la situation réaliste, déterminée, volontaire. Nous voulons répondre aux défis sociaux et chacune et chacun d'entre nous se doivent d'intégrer les facteurs extérieurs qui se sont imposés à toutes les communes similaires à la nôtre. Des communes comme nous qui ne disposent pas d'une large assiette fiscale vu le profil de nos habitants. Je le dis clairement, je vais terminer là-dessus, plus politiquement. Je le dis clairement, sans aide extérieure, sans refinancement extérieur, pour faire face à nos besoins en 2023 et les années suivantes, nous serions dans l'obligation de trouver des moyens à travers le levier essentiel que sont l'IPP et le PRI. Ce n'est le souhait de personne ici et j'en suis convaincu. Avec mes collègues bourgmestres de la région nous l'avons fait savoir à travers une carte blanche qui alerte sur les difficultés des communes pour continuer à garantir les services de base que demandent légitimement les citoyens. Cette carte blanche avec les 18 autres bourgmestres, elle insiste sur une chose importante. Si on ne donne pas les moyens aux communes d'être un lieu de démocratie efficace, un lieu où les acteurs locaux sont puissants et peuvent réellement prendre des décisions. Si on met à genoux les communes demain, il n'y a pas de démocratie possible. Nous avons besoin d'aide. C'est le cas des 18 autres communes également. Nous avons fait l'appel à l'aide. Nous travaillons de manière construite, de manière sereine. Mais ici à Molenbeek, c'est avec cet esprit de combativité, avec cet esprit de créativité, avec cette volonté que je continuerai avec l'ensemble du collège et de l'administration, à œuvrer afin de rendre notre commune solide et solidaire. Je vous remercie de votre attention.

Monsieur l'échevin des Finances, est ce que vous voulez ajouter un mot à ce stade avant de passer la parole aux conseillers?

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Juste un petit mot quand même. Comme j'ai participé assez bien à ce budget, mais je ne vais pas être très long parce que madame la bourgmestre a vraiment fait une synthèse impeccable de la situation. Je ne vais pas paraphraser tout ce qu'elle a dit. Juste une petite synthèse.

Moi ce que je voulais faire, c'est remercier mes équipes. D'abord, vous remercier d'avoir été là lundi et d'avoir posé des questions intéressantes auxquelles on a pu répondre pour pas mal. Mais je sais que vous attendez encore quelques réponses. Mais comme je viens de dire ce que je voulais surtout, c'est remercier ma collaboratrice Nathalie Vandeput, qui est la nouvelle directrice financière et qui a été aidée par ses collaboratrices Sophie Rassart pour la partie comptable et Valérie Marneffe pour les taxes et évidemment, toutes les autres personnes qui les ont aidés comme madame Aelbrecht et Madame Maucllet qui s'occupe des comptes et même des juristes auxquels on a fait appel pour certains renseignements.

Il est vrai que la confection du budget 2022 fut long et compliqué plus que les autres années et vous avez entendu que c'était le cas aussi pour les autres communes. La longue crise sanitaire qu'on a eue en est quand même aussi un peu pour une des raisons des problèmes économiques actuels mais nous pouvons, nous avons dû travailler beaucoup sur ce budget parce que nous avons eu une augmentation importante des dépenses du CPAS. Madame la bourgmestre vous l'a signalé. Nous avons dû appliquer les indexations pour les salaires du personnel. Nous avons pas mal de recettes qui sont en légère diminution même l'IPP est en légère diminution et donc, il n'y a pas de miracle. Il faut se financer et nous avons pu faire ça de façon chirurgicale. Nous avons pris nos responsabilités et nous avons mis en place ce qui est nécessaire pour obtenir un budget en équilibre tout en visant des moyens sur le long terme afin de garder une politique sociale pérenne, de préserver la classe moyenne et entretenir notre patrimoine bien utile comme les écoles. Mais madame la bourgmestre a parlé de pas mal d'autres choses. Pour cela, il est vrai que le retour de Parking Brussels est une très bonne nouvelle et ceci grâce à une meilleure gestion de cette problématique. Exemple remplacement des parcmètres défectueux mise en place par la région de scan cars, une meilleure couverture de la commune, de la carte de stationnement qui, rappelons-le, n'a pas augmenté.

Nous avons mis en place de nouvelles taxes et augmenté d'autres en intégrant un pourcentage d'indexation, d'autres modifications au règlement. On s'est toujours organisé pour ne pas pénaliser les citoyens, mais plutôt les acteurs externes ou ceux en tout cas qui, je vais dire, provoquent des désagréments et des coûts à la communauté.

Mais, et je vais terminer par-là, comme je l'ai dit, je ne veux pas être très long et j'attends vos questions, le principal, c'est qu'il faut retenir que nous présentons un budget en équilibre et ceci sans augmenter le précompte immobilier ni les taxes additionnelles sur l'impôt de personnes physiques. Je vous remercie et je vous cède la parole.

Mme la Présidente :

Monsieur Van Leeckwyck, je voulais, c'est tellement évident qu'en fait, je ne l'ai pas fait ,vous remercier aussi au nom du collège parce que je pense que, en tant qu'échevin des Finances, on est rarement confronté à de telles difficultés. En plus, vous êtes avec une équipe qui devait débiter dans un contexte comme celui-ci et donc moi je voudrais vraiment, au nom de tous, vous remercier pour le travail qui a été effectué. Merci beaucoup.

Je donne la parole à monsieur Eyllenbosch.

M. Eyllenbosch :

Merci Madame la présidente.

Je ne terminerai peut-être pas le conseil avec vous. Vous savez pourquoi. Je ne vais pas insister là-dessus.

Quand on parle de budget, évidemment, on sait que c'est un exercice qui est difficile et qu'il y a beaucoup d'éléments qui doivent être pris en compte, aussi bien dans les recettes que dans les dépenses. Néanmoins, suite à la section réunie et vous y avez fait allusion en relevant différentes informations qui nous ont été données à ce moment-là, j'ai un petit peu l'impression que vous êtes très optimiste par rapport à votre résultat. Vous annoncez un résultat à l'équilibre puisque vous seriez plus 21 254 mais 21 254 ou 259, je sais plus ça ne représente même pas un coussin minimum que vous auriez dû mettre dans votre budget pour assurer vos arrières si jamais il y avait des points de dépenses qui soit allaient plus haut que prévu, soit au niveau des rentrées qui n'atteignaient pas vos espérances.

Alors moi je reprends le document qui nous a été remis lors de la section réunie. J'ai fait un simple petit calcul et à la grosse louche, on nous annonce des recettes supplémentaires pour 3 millions mais on nous annonce également 13 millions de dépenses supplémentaires. Alors je suis un peu surpris qu'en n'ayant que 3 millions de recettes dans ce document, on nous annonce en même temps 13 millions de dépenses. C'est la première question.

La deuxième question que j'ai, c'est et je peux comprendre les augmentations qui se présentent au niveau du CPAS en passant de 30 à 34 millions. Vous nous avez aussi dit en sections réunies que vous aviez proposé que la commune de Molenbeek-Saint-Jean s'inscrive dans l'accueil des réfugiés ukrainiens et j'ai apprécié la remarque qui a été faite par madame Dekens à ce moment-là en disant oui effectivement pour ce qu'il va considérer, l'argent qu'on va leur distribuer dans le cadre d'un RIS, ça va nous être remboursé par le fédéral mais que malheureusement au niveau du CPAS, la totalité du travail qui doit être effectué se retrouve sur le budget molenbeekois et que donc c'est nous qui allons devoir supporter cette charge. Alors je me demande si dans le contexte que nous avons aujourd'hui par rapport à la situation de Molenbeek, je ne vais pas le rappeler avec les problèmes de pauvreté que nous connaissons, sa situation au niveau économique, est-ce que c'était une bonne idée de faire ce genre de choses-là tout en sachant et ne voulant pas rejeter le fait que il faut donner de l'aide à ces personnes mais je crois qu'il y a aujourd'hui, au sein de la Région de Bruxelles-Capitale, d'autres communes qui ont la possibilité de le faire d'une façon beaucoup plus facile que nous, en ayant des budgets largement en boni, en ayant beaucoup plus de réserves que ce que vous nous avez cité.

Autre chose également et ça, je voudrais quand même qu'on arrête le canard parce que vous insistez systématiquement sur la mauvaise gestion de Molenbeek Sport et ici, vous me donnez la possibilité de vous répondre par rapport à la gestion des infrastructures. Je vous rappelle et je rappelle à tous les conseillers que l'ASBL communale Molenbeek Sports avaient exclusivement la charge de la location des espaces qui étaient mis à disposition par la commune qui restait responsable de ces bâtiments et de leur entretien. Et donc, venir dire que c'est Molenbeek Sports qui est responsable du mauvais état des bâtiments, c'est exagéré et je crois que vous devez absolument regarder dans votre assiette ce qui se passe. Je sais très bien que vous n'y étiez peut-être pas au moment où certaines choses auraient dû être faites et qu'elles ne l'ont pas été et ça relève sur plusieurs mandatures, je ne vais pas jeter la pierre plutôt vers l'un que l'autre, mais je crois qu'il faut arrêter de dire que c'est Molenbeek Sport qui est responsable de tous les maux, que ce sont les gens qui géraient Molenbeek Sport qui sont responsables de tous les maux qui se passent au niveau de la gestion des bâtiments.

Ensuite, j'ai comme autre remarque également c'est au niveau des recettes qui concernent les compensations fiscales, etc. je constate une chose et j'ai posé la question en section réunie, j'espérais obtenir les documents, mais je ne les ai pas obtenus de la part de l'échevin des Finances qui nous avait laissé entendre qu'il ferait le nécessaire pour. La question que j'avais posée, c'était de savoir si, en ce qui concerne les taxes qui sont aujourd'hui sujettes à augmentation, si ces taxes avaient déjà commencé leur enrôlement depuis le début de l'année. Si c'est le cas, cela signifie que votre budget ayant été calculé sur la totalité des recettes d'un an, vous avez automatiquement un manque à gagner de 25 % sur

ces recettes quand on prend par exemple les frais administratifs qui sont à peu près linéaires, sauf peut-être pour les passeports, ce genre de choses-là, mais là, ce sont des sommes qui n'ont pas été augmenté, donc ça n'entre pas en ligne de compte. Un simple calcul, si vous considérez que c'est une valeur comme ça que j'ai fait, parce que c'était plus facile de prendre des chiffres que tout le monde va directement comprendre sans mettre des virgules, si vous aviez décidé de mettre 5 % d'augmentation sur un frais, si vous considérez que ça fait trois quarts d'année, vous auriez dû mettre 6,5 % d'augmentation sur la taxe, ce qui n'a pas été le cas et que donc déjà là à mon avis, les 21 000 € que vous avez annoncé comme étant un boni, vous allez avoir une grosse difficulté, une grosse surprise en fin d'année.

Ensuite, vous arrivez avec le stationnement et les recettes des prestations. Vous faites une augmentation de 292 % par rapport au budget de 2021, un peu moins à peu près 240 % par rapport au compte de 2020. Je sais bien que certaines choses ont été modifiées, mais je crois également que vous êtes très très très optimiste par rapport aux recettes parce que ça voudrait dire que vous devez faire, si on considère que vous avez à peu près 300 jours ou vous allez pouvoir lever la taxe à peu près 10 237 € de plus à devoir percevoir par jour alors que vous ne faisiez même pas le tiers de ça. Donc là aussi, j'ai de très très grandes réserves par rapport à cette décision et la façon dont les chiffres qui nous ont été communiqués.

Alors après, le fonds de réserve, oui, j'ai suivi votre raisonnement, je suis d'accord avec vous par rapport à ça. Néanmoins, en deux ans, vous avez quand même puisé pas mal dans le fonds de réserve général. Je n'ai pas parlé de l'extraordinaire parce que je sais aussi comment ça fonctionne, mais vous avez ponctionné énormément dedans. Donc quand je constate qu'aujourd'hui, lors de la présentation du budget lundi, vous n'aviez même pas les comptes à nous proposer, ni non plus un projet de finalisation des comptes, ça me pose un problème. Parce que comment voulez-vous faire un budget quand vous ne recevez pas les informations du compte? Vous les aviez peut-être au moment où vous avez travaillé, mais il est honteux que vous n'avez pas transmis ces informations-là aux conseillers pour que nous ayons pu faire la comparaison par rapport à la réalité des choses.

Après, quand nous rentrons dans les dépenses, vous parlez de la revalorisation du personnel avec les nominations etc. J'ai également personnellement quelques réserves sur le fait que le montant d'augmentation de 2 millions d'euros que vous avez entre le budget de 2021 et le budget 2022 soit suffisant. Je crois que c'est encore sous-évalué également. Je ne vais pas vous dire que ça va être de beaucoup, mais à mon avis il est sous évalués. D'autre part, vous avez également les projets subsidiés ou je constate que vous avez une augmentation d'à peu près 18 %. Est-ce que c'était vraiment utile d'augmenter les investissements sur les projets subsidiés alors que vu la situation de la commune, ce genre de dépense pouvait éventuellement être reporté par rapport à la situation actuelle.

Ensuite, vous parlez de la zone de police avec l'augmentation du budget. Etant conseiller de police, je me félicite du fait que vous avez accepté d'augmenter supérieurement à l'inflation le budget de la police. Mais c'est vrai, vous augmentez le budget de la police mais de l'autre côté, vous mettez dans votre budget recettes 586 000 € euros que vous récupérez sur la zone de police parce que vous considérez déjà maintenant qu'il y aura un non-utilisation de la dotation que vous faites au niveau de la zone de police. On sait que chaque année, on a chaque fois un petit boni qui revient de cette façon-là, mais de là à augmenter plus que nécessaire et puis de dire je vais faire 586 000 € de boni, je trouve ça un petit peu gonflé. Vous auriez mieux fait de mettre le budget correct et de ne pas mettre ce boni de telle façon que la situation soit claire et puis si jamais il y avait un retour qui revenait, mais tant mieux à ce moment-là, vous pouviez en bénéficier sans que ce soit déjà introduit dans le budget.

Après, vous avez également le montant au niveau des fabriques d'église. Quand je constate que pour le compte de 2020 de 323 000 €, que le budget de 2021 avait été fixé à 240 et qu'actuellement pour le budget 2022, vous le mettez à 101 000 qui est encore inférieur aux

comptes de 2019, je me pose la question de savoir si tout ça a été contrôlé convenablement parce que nous savons que les budgets rentrent une fois, une année ou tous les deux ou trois ans. On n'a pas toujours les chiffres corrects au moment où il le faut, mais là aussi, j'ai un peu l'impression que vous êtes en sous-évaluation.

Alors vous nous dites que vous avez actuellement une dette qui s'élève à +/-22 millions. Oui, on a une dette de 22 millions, mais il va falloir faire le nécessaire que pour pouvoir combler ce trou et pour pouvoir combler ce trou, malheureusement, je ne vois pas d'autres solutions que d'avoir des recettes ou et certainement que c'est ça qui est le plus intéressant à faire, c'est de faire de très fortes économies pendant quelques années pour pouvoir résorber cette dette qui nous coûte très très cher.

Vous avez également pris la décision de ne mettre qu'un million en non-valeur. Rien en irrécouvrable. C'est une technique que j'ai déjà connue dans des législatures précédentes et malheureusement, j'ai bien peur qu'un jour ça se retournera contre nous et on sera l'ordre de faire de beaucoup plus gros investissement à ce moment-là, ce qui fera de nouveau un budget lourdement handicapé par ce fait.

Je constate également que les charges d'emprunt au FRBRTC sont fameusement augmenté de plus de 2 500 000. Donc là également, ce sont des charges qui reviendront en final pour pouvoir assurer les intérêts des dettes que nous créons à ce niveau-là.

Voilà Madame la Présidente, tout ce que j'avais à dire par rapport à votre budget. Sachez que d'ores et déjà que si je suis encore là à la fin de la réunion, je ne voterai pas ce budget parce que je considère qu'il est mal fagoté et qu'il ne permettra pas d'atteindre les objectifs que vous risquez d'avoir une grosse surprise en fin d'année qui sera très mauvaise pour les habitants de la commune.

Maintenant, nonobstant la remarque que j'ai faite, Monsieur l'échevin des finances, je souhaiterais obtenir les documents que je vous avais demandé que vous aviez promis pour hier soir et que d'autres conseillers avaient abondé dans le même sens pour les obtenir mais visiblement, on ne les a pas eus. Ça m'intéresserait quand même de connaître cette information. Si vous pouviez la fournir avant la fin de la semaine ce serait bien gentil pour que nous puissions éventuellement et je dirai même encore avant jeudi soir pour que nous puissions éventuellement encore faire une interpellation au conseil communal prochain sur le sujet. Merci.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Eylenbosch.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci madame la présidente.

Alors ce budget qui nous est présenté aujourd'hui, ce budget 2022, j'ai longuement réfléchi sur le nom que j'allais lui donner. On est tous d'accord, en tout cas ceux qui ont l'occasion de bien l'analyser, même si au sein de ce conseil, dès que vous êtes parti, il y a toute une flopée de votre parti politique qui ont quitté, ça démontre combien ils étaient intéressés par la situation financière de notre commune et des problèmes des Molenbeekoïses.

Alors, madame la présidente, ou plutôt madame la bourgmestre, ce budget que je voulais qualifier dans un premier temps de budget en trompe l'œil, je préfère l'appeler le budget

de la honte. Le budget de la honte, pourquoi? Parce que l'exercice que nous avons vécu lundi, c'était une section réunie qui avait pour objectif d'avoir un certain nombre de réponses à nos très, très, très nombreuses questions. Alors je rappelle, je rappelle, chers collègues, même si l'échevin des Finances, à demi-mot, a marqué son accord, que moi qui n'ai pas fait beaucoup d'études, j'ai constaté que, en début des travaux sur ce budget, au début de ce fameux conclave budgétaire, il y avait un trou d'à peu près 19 millions d'euros. Puis aujourd'hui, on vient nous présenter un budget avec un boni de 23 000 €. La grande question que je me pose, je me dis est ce que les gens qui gèrent cette commune à travers ce collègue y sont super compétents et pourquoi pas ils ont peut-être une baguette magique pour ramener des moyens qui pourraient les aider à avoir ce fameux budget en équilibre? Non. On a détecté lundi un certain nombre de chiffres qui sont assez particuliers. J'ai posé des questions pour savoir, au niveau des dépenses énergétiques, comment ça se fait qu'il y a quasi un statu quo alors que de nombreux bâtiments n'ont pas été utilisés et qu'on voit que le budget 2022 prévoit des montants minimalistes, alors qu'on sait que l'énergie pour tous les citoyens de notre pays a augmenté. D'ailleurs le gouvernement, en kern ce lundi, a proposé des aides. Je me demande si la commune ne devrait pas en profiter aussi. Je me demande même, madame la Bourgmestre, si vous n'avez pas un lien direct avec Poutine pour lui demander qu'il vous fournisse directement du gaz? Quand je vois que vous avez sous-estimé les dépenses énergétiques dans l'ensemble des postes qui concernent nos bâtiments. En tout cas, c'est la réponse que j'ai pu avoir et qui sont dans les chiffres que nous avons reçus dans les documents.

Alors on peut aussi constater que, au niveau du personnel, vous avez essayé de nous donner une explication par rapport aux nominations et à l'impact. Vous avez donné un chiffre qui est totalement erronée. Vous avez parlé de 3 millions d'euros supplémentaires liés à ces nominations. Je vous ai rappelé que ça variait entre 4 millions et 4.500.000. Vous avez confirmé ce montant, mais quand on analyse avec précision les chiffres, ça n'apparaît pas beaucoup.

Alors vous avez fait un exercice intellectuel de très haut vol. On a dit que ça va se lisser avec le temps, comme si vous aviez affaire presque à des demeurés, excusez-moi l'expression, alors qu'ici, c'est purement mathématique. Si vous avez des charges supplémentaires, elles doivent apparaître dans les tableaux madame la présidente, ce qui n'était pas le cas et donc, j'en déduis que soit vous avez fait un calcul avec moins de personnel parce que ce que vous avez dit tout à l'heure est totalement erronée. Les départs à la pension ne sont pas remplacés, je peux vous le confirmer. Je peux même vous le démontrer et qu'il y a un certain nombre de personnes qui ont été poussés vers la sortie, qui n'ont pas été remplacés, sans compter les maladies longue durée à cause de la charge, parce qu'on rentre dans un cercle vicieux avec un serpent qui se mord la queue plus la pression est importante sur les travailleurs, plus la charge de travail est importante, plus évidemment ça provoque chez ces mêmes travailleurs des problèmes de santé avec les conséquences qu'on connaît des maladies et pour certains, des maladies longue durée.

Alors, madame la bourgmestre, vous dites que vous êtes soucieuse de la situation des Molenbeekois. Moi je veux dire que c'est faux. C'est faux parce que j'ai ici de très nombreuses mesures que vous avez déjà prises l'année budgétaire passée. Je rappelle que nous avons voté un budget d'un million d'euros pour pouvoir aider les Molenbeekois à affronter l'augmentation du prix du cadastre. C'était plus de 5000 familles qui étaient aidées. Première chose que vous avez fait, vous avez supprimé cette aide aux Molenbeekois et je pense que de très nombreux Molenbeekois ont dû vous contacter pour se plaindre de cette diminution d'aide des pouvoirs publics pour pouvoir surmonter les moments difficiles. Ce sont évidemment ces nombreuses taxes. Vous avez cité un certain nombre de taxes pour expliquer que vous n'aviez pas le choix à cause de la situation de la pandémie. Je rappelle que les pouvoirs des autorités supérieures pour l'ensemble des dépenses qui concernent aussi bien le centre de testing ou le centre de vaccination, l'entièreté des dépenses ont été financées

aussi bien par la Cocom que par le fédéral. Normalement, ça ne devrait avoir aucun impact financier sur le budget communal et s'il y en a un, il doit être extrêmement minime. Vous vous êtes en train de nous faire croire que c'est à cause du Covid qu'il y a des problèmes financiers dans la commune alors que moi, je le dis avec force, c'est surtout lié à votre gestion catastrophique, avec des choix budgétaires, avec des largesses que vous vous êtes permis. J'ai pris l'exemple de votre cabinet, madame la bourgmestre. Vous avez l'ancienne bourgmestre qui avait six collaborateurs. Vous en avez eu dix et demi. C'est vrai, vous en avez eu un récemment, mais je rappelle qu'on passe de 550 000 € à 1 million d'euros de dépenses qu'au niveau de votre cabinet. Je vous avais interpellé pour l'achat du véhicule. Vous vous rappelez le véhicule? Vous m'avez dit oui, mais il n'est pas apte à circuler. C'est ce même véhicule qui est venu me porter l'ordre du jour d'aujourd'hui. Donc les ouvriers continuent à rouler avec, mais vous, vous avez préféré investir 45.000 € dans un nouveau véhicule, alors vous auriez pu encore l'utiliser pendant un an. Donc c'est important. Ça peut paraître des détails pour vous, mais je rappelle que c'est l'argent du contribuable et aujourd'hui, à cause de votre gestion catastrophique, vous allez chercher l'argent dans la poche des Molenbeekois.

Ces nombreuses taxes que vous avez annoncées, nous sommes la commune de la honte, 6 000 € pour ouvrir un snack, vous vous rendez compte? Alors vous utilisez une explication un peu farfelue en disant Il faut dissuader l'entreprenariat parce que c'est un peu ce que j'ai entendu lundi qui m'a choqué, ce sont un peu des gens qui font n'importe quoi, qui ouvrent des snacks. Combien de snack ouvrent à Molenbeek ? Quatre ou cinq. Mais quel message nous envoyer à ces jeunes Molenbeekois qui ont envie d'être entrepreneurs, qui ont envie de lancer une activité économique? C'est un message négatif. On n'entreprend pas à Molenbeek. Allez-vous inscrire au CPAS ou aller vous inscrire au chômage. C'est ça que vous voulez? Ce sont des gens qui tendent la main. Moi, je veux des gens qui investissent, des gens qui ont envie de se prendre en charge et devenir autonomes financièrement et le message que vous envoyez aujourd'hui, ce n'est pas le bon message sous prétexte que vous voulez limiter le nombre et en plus la honte. Vous faites un comparaison avec le night shop. C'est vraiment farfelu comme comparaison. Vous avez des jeunes qui sont victimes de discriminations dans nos quartiers, qui décident de se prendre en charge, de créer leur activité économique et la meilleure chose que vous voulez faire, c'est de mettre des barrières financières pour pas qu'ils puissent développer leur activité.

D'autres problèmes qui expliquent ce budget catastrophique, madame, c'est Molenbeek Sport. On en a parlé quand même. 650 000 € de déficit à Molenbeek Sport. Est-ce que je dois vous faire la liste et la litanie de tous les dossiers judiciaires que nous avons? Est-ce que je dois vous faire la liste de toutes les plaintes, qu'il y a.

La gestion de nos écoles ! Nous avons reçu madame, vous avez reçu une pétition de 80 parents de l'école Regenboog qui était adressée à Mr Jef Van Damme qui dit que pendant des semaines, les enfants sont restés sans toilettes et sans chauffage. Voilà 80 parents qui ont signé. Ce n'est pas Ahmed El Khannouss qui a inventé ça, qui a sucé ça de son pouce. Ce sont des parents. Vous parlez d'investissement dans les écoles. C'est vrai que ce sont des écoles où les échevins n'ont pas leurs enfants. C'est vrai que Monsieur Jef Van Damme a ses enfants dans une autre école et malheureusement il devrait plus s'intéresser à ce qui se passe dans les écoles.

Mme la Présidente :

Vous pourriez éviter les attaques personnelles ? Ça nous changerait.

M. El Khannouss :

Je veux seulement vous expliquer. Laisser moi terminer s'il vous plaît. Ce sont des minutes en moins que je risque de perdre ! Moi, j'ai posé des questions, je reviendrai après

dans la réplique. J'ai posé des questions à l'échevin des Finances. Monsieur l'échevin des Finances, je vous ai demandé la liste de la situation des procès qui concernaient les terrains non bâtis. Nous avons été condamnés en mai 2020. Deux fois, nous étions passés de 250 000 € à 500 000 €. Il y avait huit procédures judiciaires. Je voulais savoir ou ça en était. Vous vous étiez engagé à m'envoyer ça avant aujourd'hui et je n'ai toujours pas eu. Je voulais savoir quel est l'état de la dette générale avec les amortissements et le taux du paiement de cette dette. Vous alliez m'envoyer ça avant aujourd'hui, nada, je n'ai rien reçu ! Je vous demanderai de me répondre par rapport à ces questions-là.

Alors, il me reste une 1min.16', je vais encore terminer. Est-ce que dans le, parce vous dites que ça n'a aucune incidence sur la situation des habitants. Ce sont d'abord les habitants qui payent votre incurie mais c'est aussi le personnel. Nous sommes la seule commune qui a donné un chèque repas de 4,09€. Toutes les autres communes donnent de six à 8 €. Est-ce que vous vous rendez compte que nous sommes la risée des 19 communes? La raison, c'est parce qu'on n'a pas d'argent dans les caisses. Mais si vous dilapider l'argent, Madame la bourgmestre, si vous dilapider l'argent, évidemment qu'il y a plus d'argent pour le personnel. Évidemment qu'il y a plus d'argent pour la population et évidemment, vous allez chercher l'argent dans les poches de nos concitoyens et ce n'est pas moi qui le dis. Ce sont les nombreuses taxes qui sont ici et dans ma réplique, je reviendrai aussi par rapport au stationnement parce que vous dites, monsieur l'échevin des Finances, qu'il n'y a pas d'impact sur les Molenbeekois. Vous semblez ne pas savoir que la deuxième carte de stationnement, passe de 50 € à 100 €. Vous le savez quand même ? Vous savez qu'il y a de très nombreuses familles ici qui ont une deuxième voiture et qui vont devoir doubler le prix de cette carte parce que Molenbeek va remplir ses caisses avec l'argent qui se trouve dans les poches des contribuables molenbeekois. Ça, c'est aussi une réalité. J'attends vos réponses, monsieur l'échevin. Merci.

Mme la Présidente :

Merci monsieur El Khannouss.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Le budget de la commune de Molenbeek, qui est responsable de cette situation catastrophique dans laquelle nous sommes aujourd'hui ? Est-ce le MR ou le parti Socialiste ou les deux en même temps ?

En tout cas, quand on analyse la situation et les axes sciences sur le terrain, on voit que le MR joue une politique ou il laisse tout se détériorer, les réactions du MR étaient pratiquement inexistantes. Madame Schepmans et son groupe ont tout le temps approuvé ce qui se passe à Molenbeek. Ils sont aussi responsables que leurs partenaires de la majorité dans la détérioration de la situation financière à la commune et dans la dilapidation de l'argent public. Je pourrais même dire qu'ils sont premiers responsables de cette situation catastrophique. Malheureusement, c'est un calcul visiblement électoral. L'Objectif est de montrer leur partenaire, le PS, comme seul responsable de ce que de ce qui se passe à Molenbeek. Comment est-ce possible d'avoir cette vision mesquine et destructive de la commune pour une éventuelle reprise de mayorat par madame Schepmans aux prochaines élections? Attention, les Molenbeekois ne sont pas dupes. Ils savent ce qui se passe à la commune. Ils le disent. Le MR est responsable de cette détérioration et de cette situation financière catastrophique.

Alors, la mauvaise gestion de Molenbeek Sport, les procédures judiciaires, le rapatriement de Molenbeek Sport ont coûté énormément à la commune. Nous attendons

toujours une analyse financière transparente. Mais malheureusement rien jusqu'à maintenant, si ce n'est que pour cacher les vérités qui vont faire mal aux Molenbeekois. Par ailleurs, on le voit clairement en analysant le budget présenté qui est malheureusement rempli de taxes et d'énormes augmentations tarifaires qui touchent plusieurs secteurs. Taxe sur les droits d'emplacement sur les marchés et les brocantes. 100 000 € de taxe supplémentaire. 100 000 €, une somme importante pour créer un nouveau marché. Je me demande s'il n'y a pas d'autres taxes qui sont cachées pour les autres marchés existants. Taxe sur les parkings et les emplacements hors voirie. Le montant actuel a été multiplié par trois. On passe de 138 000 € à 340 000 € dans ce budget-là, c'est une nouvelle taxe supplémentaire et un changement de plan de stationnement, mais sans prendre en compte la vision et la demande d'un plan de mobilité que nous avons, que nous attendons en tout cas depuis des années. C'est une absence claire d'une vision d'avenir et d'une vision globale pour ce secteur. Taxe sur les photographes et les filmeurs. 50 000 € en plus. Nouvelle taxe pour les occupations de la voie publique 200 000 € en plus pour cette nouvelle taxe qui vient d'être instaurée pour une aide pour l'installation d'échafaudages sur une façade de plus de dix mètres à rénover par un molenbeekois pendant une durée de 20 jours, ce molenbeekois devra payer une taxe de 300 € pour ces 20 jours d'occupation. C'est juste énorme, excessif. Si vous comptez déménager, il faut prévoir également une taxe à payer à la commune. Si vous comptez recevoir du mobilier à votre domicile, il faut également prévoir une taxe à payer à la commune. C'est juste incroyable. Il y a aussi une nouvelle taxe qui a été instaurée. Si un jeune Molenbeekois décide d'ouvrir un snack sur le territoire molenbeekois, il va devoir payer une taxe de 6 000 €. Est-ce que c'est ça que vous appelez soutenir les jeunes et les petits indépendants? Absolument pas, madame la bourgmestre. Tout cela doit être assumé, malheureusement, par les citoyens molenbeekois. Parallèlement à ces taxes qui ont été instaurées ou augmentées, la majorité PS et MR a puisé dans les réserves communales, en passant de 18 millions d'euros en 2018, toute réserve confondu à moins de 4 millions d'euros en 2022. Quant à la dette communale, nous sommes à une valeur conséquente et c'est juste énorme. Surtout que vous ne prévoyez pas de recettes.

Vous dites madame Moureaux, que ce budget est un budget social qui protège le personnel et qui a été réalisé sérieusement et avec rigueur. Moi je dis que ce budget est anti-social, il ne protège pas le personnel. Le personnel souffre de la charge de travail et des départs non remplacés. Dans ce budget, cette gestion continue et vous allez aggraver encore le stress du personnel et de facto donner un service médiocre à la population. Madame Moreaux, madame la bourgmestre, il faut avoir honte de dire que vous êtes fier de ne pas augmenter le PRI et l'IPP. Sachez, madame la Bourgmestre, que l'IPP et le PRI dans notre commune sont parmi les plus importants de la Région bruxelloise. Donc, ce n'est pas une faveur de ne pas l'augmenter et de ne pas augmenter en tout cas ces deux taxes.

Vous demandez de faire ceinture mais vous répercuter ceci sur les ménages molenbeekois par toutes ces nouvelles taxes et cette mauvaise gestion. Jusqu'à quand cette irresponsabilité, madame la bourgmestre? Jusqu'à quand cette irresponsabilité de la part de cette majorité qui est censée gérer en bon père de famille cette commune avec de la transparence et une bonne gouvernance? C'est triste, mais c'est la réalité de la vie des Molenbeekois qui va devenir de plus en plus difficile avec cette politique de la chasse de l'argent dans le portefeuille des citoyens. En fait, c'est dans notre poche à nous. Non, je dis non, madame la bourgmestre. Non, madame Schepmans. Nous disons non à la destruction de notre commune et de son économie. Nous disons stop à cette mauvaise politique. Vivement les élections pour qu'on puisse passer à autre chose et en finir avec la mauvaise gouvernance. Non à la mauvaise gestion au niveau des sports monsieur Azaoum. Non à ces nouvelles taxes pour nos commerces monsieur Gjanaj. Non à cette politique d'austérité et à l'augmentation des tarifs monsieur Achaoui. Non à ce budget catastrophique monsieur Van Leeckwyck. L'opération chirurgicale a touché malheureusement les Molenbeekois. Ils sont partis ou vos promesses électorales madame Schepmans, votre programme que vous avez présenté pendant les élections de 2018. Il est ou ce programme madame Fernandez, monsieur Mahy ?

En tout cas, ce programme n'a pas été respecté en analysant ce budget, que du vent et c'est juste honteux. Je serais curieux de savoir quel est l'avis de madame Schepmans de l'avis de la situation financière actuelle, surtout qu'elle connaît la situation passée et actuelle.

Donc vous êtes tous complices et responsables de cette politique qui a mené Molenbeek dans une misère et dans une austérité qui va être assumée juste par le contribuable molenbeekois et surement pas par vous avec vos salaires élevés. Molenbeek en tout cas mérite mieux madame la bourgmestre, mesdames et Messieurs les échevins, Molenbeek mérite mieux et il faut en tout cas remédier à ce budget catastrophique et faire en sorte que toutes ces taxes ne soient pas appliquées, en tout cas sur le Molenbeekois et sur les ménages molenbeekois. J'ai dit.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Hamzaoui.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Avec le PTB, on va voter contre ce budget. Je vais essayer de prendre dix minutes pour expliquer pourquoi. J'espère être clair parce que ce n'est pas évident quand les données qu'on a besoin pour mieux juger votre effort nous manquent. Donc on a demandé à la réunion préparatoire toute une série de documents pour pouvoir vérifier, contrôler de ce que vous dites est bien la réalité, comprendre les calculs. Malheureusement, on a eu peu de ces documents complémentaires et donc je vais me baser sur vos chiffres et vos explications en sections réunies.

Pour nous, un budget, c'est quelque chose qui doit égaliser, doit combattre les inégalités dans une commune et donc on doit constater qu'en fait les revenus à Molenbeek baissent depuis quelques années. Ça en fait, c'est symbolique pour la situation des ménages aujourd'hui à Molenbeek. Donc les prix montent, les loyers montent, le carburant monte, l'énergie monte. Il y a eu le Covid avec des baisses ou des pertes de salaires et donc, devant cette réalité, que font les politiques? Alors la première chose, c'est qu'on doit constater que le financement d'une commune comme Molenbeek par les autorités supérieures n'est pas à la hauteur des défis. Au niveau du fédéral vous avez dit que, par exemple, le financement du CPAS en fait, chaque fois pour une partie de CPAS, on est subventionné que pour 70 %, 30% vient de la commune. Pour la région aussi ou vos partis aussi sont au pouvoir en tout cas PS pour le fédéral, vous êtes tous les deux au pouvoir. Au niveau de la région on doit constater que la dotation, c'est à dire le subside que la Région donne aux communes, en fait, prend à part de moins en moins grand dans le financement des communes et donc la force de redistribution d'égaliser entre communes riches et pauvres diminue. Je vous donne un chiffre en 2020 cette part de subsides régionale était de 30 %. Ça veut dire que 70% la commune doit les chercher chez les habitants dont le revenu baisse. Alors qu'aujourd'hui la part est de 32 % , donc, excusez-moi, inversement la part est de 28 % dans le budget aujourd'hui. Donc la région donne de moins en moins au niveau de part relatif à la commune, pour répondre aux besoins, ce sont vos parti. C'est le PS qui est au pouvoir à la région et la conséquence de cela de ce trou du fédéral, par exemple, le CPAS par la Région, c'est que la commune fait des choix pour faire payer les ménages.

Alors on a parlé déjà de l'augmentation du stationnement. 3 millions en deux ans, c'est énorme. 3 millions en deux ans. C'est vraiment une pompe à fric. Avec les scan cars, les zones vertes payantes qui sont élargies et donc en sections réunies, la réunion préparatoire, j'ai posé une question. J'ai demandé si les tarifs qui ont été votés il y a un mois, s'ils seraient augmentés quand la Région va augmenter ses tarifs? On nous a répondu non. Alors parce que l'échevin

a dit c'est le même tarif, en fait, ça ne bouge pas. On est déjà au tarif de la région, on est déjà au tarif élevé. Je vais vous donner avec les faits dans la main, les preuves qu'en fait l'augmentation tarifaire que prévoit la Région augmenteront de 50% à 90% quasi encore le tarif de stationnement. Donc je vous pose la question est ce que votre budget, est-ce que le montant de 4,6 millions va encore augmenter? Ou est-ce que vous allez refuser d'appliquer le tarif? Vous ne pouvez pas. Parce que ce sont les tarifs de la région. On a eu un deal avec la Région. Donc est ce que quand la Région va augmenter ses tarifs, Molenbeek va aussi augmenter ses tarifs de cinq 0,50 € pour une demi-heure à 0,90 € pour une demi-heure, de 1 € pour 1 h à 1,8 € pour 1 h. C'est une question simple. Voilà. Est ce qu'on va suivre ou pas? Est ce qu'on va pomper encore les familles ou pas? Maintenant, il y a des travailleurs, une famille, des ménages avec des enfants qui ont besoin d'une voiture et malheureusement, partout à Bruxelles, le stationnement, la voiture, l'automobiliste est devenu en fait la vache à lait. Et donc on ne résout pas le problème de stationnement. Mais en même temps, on augmente partout dans les communes à Bruxelles de millions les recettes. On augmente les taxes communales et les redevances de toute une série. Je vous le signale mais maintenant, quand on va devoir exhumer un proche du cimetière, on va payer de 150 à 200 euros extra. Donc ça, c'est la réalité. Au niveau du PRI on a posé, le PRI, c'est le précompte immobilier. C'est ça la taxe sur les bâtiments. On a demandé si en fait, il y a tellement de bâtiments qui ont été construits en plus, qui justifient l'augmentation. Ou est-ce que c'est tous les ménages, toutes les familles qui font des rénovations maintenant? Et en fait, la rénovation a comme conséquence que la valeur de leurs bâtiments est réévaluée et l'année prochaine, l'année d'après, ils doivent payer pas mal d'argent extra. Donc je pense que ça montre que cette commune fait le choix de faire contribuer beaucoup les ménages. Donc je compte en quatre 3 millions extra. Avec le PRI, je pense que le chiffre qui a été mentionné entre l'année passée et maintenant, l'évolution, c'est aussi 3 millions. Donc, c'est quand même des millions que les ménages paient en plus, alors qu'il y a une occasion manquée, c'est à dire de faire contribuer réellement les grandes entreprises multinationales par les panneaux publicitaires ou les taux sont en fait quatre fois moins que, par exemple à Berchem, les antennes GSM ou le taux est 1/10 de Foret. Ou au niveau des taxes des bureaux à Molenbeek, le taux est à 60 % du taux utilisé à Berchem pour la diffusion des publicités. Pour les grandes surfaces le PTB avait proposé il y a quelques temps une taxe pour vraiment taxer les grandes surfaces qui ont fait plein de bénéfices pendant cette crise Covid avec les augmentations des produits alimentaires et avec cette proposition, il y a moyen déjà d'aller chercher près de 2 millions d'euros. Ce qu'on voit, c'est que les contributions des grandes entreprises et des spéculateurs, dans les faits, ont diminué. Et on a posé la question pourquoi les terrains non bâtis ? Les terrains non bâtis ont été bâtis. Mais on n'a jamais eu la liste de la preuve et on nous a avoué qu'en fait, il y a des cafouillages en moins. Donc il y a des problèmes avec certains taxes. On découvre que des taxes sur les bureaux, en fait, on est capable d'aller chercher 300 000 € plus que toutes les autres années parce qu'on a mieux fonctionner. Ça veut dire qu'en fait, on a raté 300 000 € chaque année. C'est ça? Quelle est l'explication que vous donnez ? Pourquoi vous ne visez pas plus encore les grandes entreprises?

Au niveau du service à la population, on craint que ça sera mis sous pression, aussi bien au niveau de l'enseignement qu'aussi bien au niveau de la charge de travail du personnel. On voit déjà ici et là, dans certains services, que le personnel a dur, que le délai d'attente est bien là et je vais vous faire un petit calcul parce que les chiffres sont difficiles pour montrer que sur base de vos chiffres, il y a un problème. Premier chiffre le budget de 2022, dépenses personnelles 67 millions. Je ne veux pas perdre de temps 67 millions. On a demandé chaque exercice de budgétisation en fait est évalué au niveau du personnel, parce qu'il y a des périodes de maladie qui ne sont pas remplacées. On a demandé combien de pourcentage. On nous a dit est ce que 4 % est plus ou moins correct? On a dit oui. On enlève donc en fait la valeur des 4%. Ça arrive à 64 millions. Cette année, il y a une inflation de 6% prévu par le plan Bureau du Plan. 6 %, ça veut dire qu'en fait, chaque euro devient 6% moins de valeur d'achat. Ça veut dire que les 64 millions, en fait, valent en euros d'aujourd'hui de 2021 62 millions. Comparé à l'année passée, il y a une partie du personnel de Molenbeek Sport qui a

été rajoutée. Donc, si on veut comparer le personnel qui était là avant sans Molenbeek Sport, abstraction faite du changement dans Molenbeek Sport, on arrive à un montant qui est prévu de 61 millions d'euros. Je veux vous montrer le montant qui a été budgétisé en 2021 en euros de 2021, 66 millions. Le même personnel, si on maintient le personnel, a été budgétisé dans le budget de 2022 en euros de 2021 pour 61 millions. Sacrée différence.

Mme la Présidente :

Dites monsieur De Block, vous avez dépassé les 10 minutes si vous pouvez clôturer.

M. De Block :

On peut tourner comme on veut. On peut encore changer certains trucs, mais ce qui est important, c'est qu'il y a entre 5 millions, vraiment 5 millions ou 3 millions de différence en moins dans le budget du personnel prévu. Les gens vont le sentir et le même exercice on peut le faire au niveau de l'enseignement ou à notre avis il y a au moins un demi-million qui manque. On a demandé les chiffres pour voir si le nombre de personnel, le genre de poste changeront. Pour l'instant, j'ai eu un premier exercice mais je ne peux pas compter là-dessus. Je ne peux pas comparer parce qu'on n'a pas donné les documents qui permettent de comparer. Donc je pense que ce budget ne permet pas de réaliser la fonction égalisateur d'un budget, comme pour une commune de Molenbeek ou la population, en tout cas, une partie de la population a très difficile et on est obligé de faire contribuer vraiment les KBC de ce monde, les Proximus, les Orange de ce monde, les Carrefour de ce monde, les grandes enseignes pour que les Molenbeekois ne doivent pas payer via le stationnement, via les exonérations, via plein de petites redevances qui augmentent. Je pense que c'est clair, avec ce budget-là, on fait le contraire.

Mme la Présidente :

Dank U wel mijnheer De Block.

Je donne la parole à monsieur Mr. Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie Madame la Présidente. Une fois par an, votre devoir est de présenter le budget aux Molenbeekois afin de permettre d'avoir une perspective d'avenir pour notre administration et nos concitoyens. Un devoir qui nous parvient trois mois et demi en retard. Pourquoi? Eh bien, tout simplement parce que vous avez dû faire preuve d'imagination pour aller taxer nos citoyens et engluier le personnel communal dans une grave crise et cela au vu du poids considérable qu'ils ont déjà eu sur le dos à travers une crise, une crise que nous connaissons et qui se continue et qui continue à travers la situation que nous connaissons par rapport aux migrants.

Vous parlez d'intoxication, vous avez raison, mais l'intoxication est bien souvent l'outil de base de cette majorité et ce budget en est la preuve. L'ancienne législature avait fait mal aux Molenbeekois, mais la continuité des politiques de l'ancienne législature, tant décriée par votre groupe politique lorsque vous étiez dans l'opposition, n'arrange strictement rien. Alors moi, je ne veux pas venir dans la technicité des chiffres, je pense que les citoyens en ont eu assez mais alors, j'imagine que votre cœur saigne au vu de la situation que vivent les Molenbeekois et ce qu'ils endurent depuis un certain temps.

Le personnel. Vous parlez de protection du personnel, mais de qui vous parlez exactement? Du personnel sur les genoux, du personnel qui est déjà sous certificat médical, du personnel qui souhaite également être nommé mais qui ne rentre pas dans les clous ? Les

membres du personnel de notre administration méritent tout notre respect, d'ailleurs je les salue et méritent évidemment une aide et ce n'est pas en coupant la possibilité d'avoir du renfort que vous allez les aider.

Concernant nos citoyens, cette majorité est heureuse de ne pas augmenter le PRI et l'IPP. Moi j'ai les chiffres, des chiffres qui sont repris, qui sont transmis par vous d'une augmentation de 765 000 € donc près d'un million. C'est notable pour un boni de 21 000 €. Il fallait aller chercher loin. Nous passons aussi 1. 600 000 € à 4 671 000 € euros en matière de recettes de stationnement. Soit une augmentation, comme l'a dit mon collègue, de 220 %, à savoir 3.071.000€. Alors effectivement, je rejoins mon collègue quand il parle de vache à lait. Effectivement les automobilistes de notre commune sont les vaches à lait toutes désignées de cette région, dont je ne participe pas de manière assez claire, en tous les cas, je ne suis pas forcément d'accord avec les positionnements et de la région et de cette commune, même si vous le savez, les coûts pour les maraîchers avec une augmentation de 20 %. Vous le savez, c'est déjà difficile pour eux. Ils ont déjà connu la difficulté. Rappelons que ces gens-là se réveillent très tôt le matin pour aller chercher leur pain. Ils ne s'enrichissent pas, ils ne deviennent pas milliardaires. Ce sont des gens qui travaillent dans la rue, dans le froid et on augmente de 20 % leur emplacement et le service. Une augmentation des documents administratifs pour nos concitoyens sans problème, ça passe flex il n'y a aucune difficulté. Une suppression de la prime aux propriétaires, qui je me rappelle avait été plébiscité par la précédente majorité et qui est une lourde charge aujourd'hui. La décision que vous avez prise de couper d'une certaine manière cette prime et de ne pas la faire bénéficier aux citoyens, aujourd'hui, ils vont d'une certaine manière en souffrir des bénéficiaires. Puis évidemment 6 000 € pour l'ouverture, alors pour certains, c'est anecdotique mais moi je suis quelqu'un qui aujourd'hui a une fonction qui est celle de pouvoir orienter en plus de conseil communal, d'orienter les chercheurs d'emploi et il y a une campagne dans cette région qui vise à promouvoir l'entrepreneuriat. Vous avez aussi un échevin qui est en principe aussi là pour promouvoir l'entrepreneuriat. Alors, quel message apportez-vous à ceux qui veulent se lancer dans une activité qui ne nécessite pas d'accès à la profession?

Alors, j'en passe. Mais je tiens à vous prévenir que les choses et que les poches des Molenbeekois ne sont pas infinies. il y a un moment, il faut arrêter, il faut arrêter l'hémorragie. Ce n'est pas de cette manière-là qu'on l'arrête. Alors, honnêtement, nous sommes l'une des communes et ça je vous invite, j'invite tous les commentateurs à le vérifier, nous sommes une des communes les plus pauvres du royaume après Saint-Josse, mais nous sommes également une des communes les plus taxées. C'est assez incroyable, mais je vous invite à aller voir les chiffres ou envoyer une petite demande au ministre qui a la tutelle des communes.

Vous avez parlé d'austérité. Elle est bien présente dans notre commune et elle va s'aggraver et vous ne facilitez pas la tâche à nos concitoyens et notre personnel administratif. Alors nous attendions l'excuse du Covid. L'année prochaine, ce sera l'excuse de la guerre et des migrants. Et après, quand il n'y aura plus rien et que les citoyens seront dans la rue, qu'allez-vous invoquer comme excuse?

Madame la bourgmestre, quand je m'adresse au collège, je m'adresse également à la présidente de ce conseil communal. Alors, soyez attentifs au lieu de bavarder pour une chose aussi importante pendant, ne serait-ce que par respect pour les conseillers communaux, ce serait gentil de votre part. Je vous demande un peu de retenue dans votre enthousiasme et cela pour respect sur le cou de nos concitoyens et c'est pour cette raison que naturellement, Défi votera contre ce budget. Pas de gaieté de cœur. On voudrait participer d'une certaine manière et faire la promotion du travail du personnel communal. Mais enfin, je tenais à remercier évidemment tout le personnel communal qui s'est attelé au difficile exercice de devoir ramer pour pouvoir permettre à vous, cette majorité de présenter un budget avec un minuscule petit boni de 21 000 €. C'est extraordinaire. Honnêtement, ils méritent tout notre respect et je tenais à saluer tous les Molenbeekois qui vont devoir se serrer un peu plus la

ceinture pour pouvoir palier à vos déficiences et à l'incompétence caractérisée et collective de cette majorité. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Ben Salah.

Je donne la parole à madame Gilles Goris.

Mme Gilles Goris :

Il est très facile évidemment de dire il n'y a qu'à. Donc je commencerais par concéder que l'exercice est compliqué et je commencerais par concéder que gérer les finances aujourd'hui, quelle que soit la commune et même en tant que bon père ou bonne mère de famille, pour beaucoup de personnes, ce n'est pas simple et je pense qu'on peut partir de cette réalité-là.

On peut peut-être quand même s'étonner de quelques éléments, à savoir que de nombreuses taxes sont relevées et ces taxes vont quand même toucher, comme beaucoup l'ont dit, le simple citoyen. Que ce soit dans des documents administratifs ou que ce soit au niveau des funérailles ou que ce soit au niveau du parking. Que ce soient les entrepreneurs dans les travaux et si certaines taxes augmentent, on peut malheureusement aussi dire que des soutiens au secteur associatif eux diminuent. Les subsides diminuent de manière générale, dans le secteur social, médical, de jeunesse, pour arriver à l'équilibre, on a raboté aussi là. Or, le secteur associatif, c'est entre guillemets, un soutien peu coûteux mais très généreux à la vie sociétale. Et si on doit arriver à couper ne fût-ce que cinq ou six pourcents dans ce secteur-là, c'est quand même avouer une certaine faiblesse parce que les associations communales, elles, elles sont subsidiées et augmentées souvent aussi dans les subsides. Donc c'est un choix et c'est un choix que personnellement je regrette. On peut aussi s'étonner que certains enrôlements de taxes autrefois assez juteuses ont fortement diminué. Les taxes, par exemple sur les entreprises liées aux ventes de voitures d'occasion qui diminuent en quelques années de plus de 200 000 €. Les taxes sur les nuisances urbanistiques, les taxes sur les terrains à bâtir non bâties, les taxes sur les logements inoccupés et insalubres qui étaient en 2017 de près de 800 000 € et qui en arrivent maintenant à plus de 300 000 €. Donc voilà pourquoi certaines taxes diminuent elles tellement? Et ça, ça ne touche pas directement le quotidien des petites gens. Ce ne sont pas des choses où la personne qui va acheter son pain est impliqué. Donc on peut regretter que, à ce niveau-là, il y ait une forte diminution et que là aussi, ce sont des choix.

Alors vous avez parlé tout à l'heure du bas de laine de la commune. Vous avez dit, on parle de cette réserve. Il faut quand même reconnaître que cette réserve a fondu et est passée de 12 millions à 4 millions, vous l'avait dit. Et c'est quand même là qu'on peut trouver une pomme pour la soif. Or, si actuellement, cette année encore, les budgets de tout ce qui est énergie, les contrats sont stables et on peut se réjouir que pendant un an, pour la commune de Molenbeek, les contrats d'électricité, de gaz et d'eau sont stables et donc ne vont pas bouger malgré cette explosion de frais, il faut quand même se dire que pour l'année prochaine, ça pourrait vouloir dire plusieurs millions puisque je pense qu'actuellement, c'est près de 2 millions et demi de frais communaux. Si on multiplie par deux ou par trois ou pour les ménages c'est bien plus que deux ou trois ans, on arrive rapidement à plusieurs millions de frais supplémentaires. Ou allons-nous chercher cet argent-là?

Voilà donc mon message, je ne vais pas en rajouter parce que chacun a pu déjà pointer les points de fragilité du budget et comme je le dis, il ne suffit pas de dire il n'y a qu'à parce qu'on est face à la réalité de chiffres et il faut faire avec les chiffres. Mais moi, je voudrais quand même inviter au soutien associatif parce que je ne pense pas que c'est en rabotant de

quelques pourcentages les quelques milliers d'euros qui sont donnés à ces associations qu'on va relever l'équilibre d'un budget. Donc faisons confiance à l'associatif. Montrons que la disponibilité, la créativité et que la présence des citoyens dans les projets humains, culturels, de soutien, de santé est important. Faites des gens, des associés au quotidien, soutenez-les et peut être que c'est plutôt dans l'achat de bâtiments, parce que parfois, il y a quand même des budgets qui sont pris sur fonds propres. Peut-être que c'est là qu'on peut être un peu plus vigilant et peut être un peu moins gourmand, même si les projets sont importants, même si les projets de rénovation sont importants et sont prometteurs pour l'avenir. Peut-être faut-il être un peu plus prudent à ce niveau-là pour rééquilibrer les lieux d'appui et les lieux de soutien.

Voilà, je voudrais terminer en regrettant quand même de ne pas avoir reçu les réponses demandées aux sections réunies. Je pense que les gens, les conseillers communaux ont pris du temps pour préparer ces réunions. On pose des questions et ce serait un respect quand même de pouvoir avoir les réponses pour pouvoir parler, chercher ensemble, construire ensemble par rapport à ce que nous faisons humblement.

Voilà, en tout cas, on ne peut que souhaiter, évidemment, que l'on garde un équilibre et que d'ici 2024, il y ait les frais, l'argent nécessaire pour que le bateau puisse continuer à voguer sans aller puiser encore plus d'avantage chez les petites gens et chez des personnes qui déjà aujourd'hui, ne fût-ce qu'à cause du retrait de la prime cadastrale, vivent de grandes difficultés. Merci beaucoup.

Mme la Présidente :

Merci madame Gilles Goris.

Ik geef het woord aan de heer Mutambayi

Dhr. Mutambayi :

... (*Enregistrement interrompu*)... J'avais quelques questions sur les taxes et redevance. Je les enverrai par écrit.

A la page 75 on parle de bijdrage in de actie voor positieve discriminatie en onthaal. Comment seront organisées ces actions? Pourriez-vous donner des explications sur ce qui peut être fait?

On parle des subsides, en 2021 ce n'était pas prévu en 2022 on a presque 2.000.000. Comment ces fonds sont-ils utilisés ? Y a-t-il déjà un plan d'élaboré? J'aurais bien aimé obtenir de votre part des explications.

Je vois qu'on a aussi beaucoup épargné sur des projets culturels et subsides et notamment en ce qui concerne l'enseignement néerlandophone et mon groupe le regrette amèrement parce qu'on est passé en 2021 on avait prévu 50 000 et on est passé de 50.000 à 30.000 de prévu. On aurait aimé avoir des explications à ce sujet également.

D'une manière générale, on constate avec beaucoup de regrets qu'il y a une tendance à des coupes budgétaires et à des économies en ce qui concerne les dépenses culturelles, d'investissement dans des activités de jeunesse et dans le sport. Et nous le regrettons amèrement au niveau de notre groupe politique. Et à la page 128, vous avez l'article 9221/331/01, à ce sujet, on parlait encore de prime de logement. On en a discuté lors des sessions précédentes et je réitère encore une préoccupation de mon groupe qui touche un nombre important des Molenbeekoïses et des Molenbeekoïses, je vous redemande si le collège est disposé ou le collège reste sur sa position de rejeter notre offre, de nous asseoir pour essayer de trouver cette enveloppe qui pourrait financer le maintien de la prime logement, ça

a été supprimé. Vous avez dit suspendus, et moi je dirais plutôt suppression puisque le bénéficiaire ne le reçoit plus. Si c'est suspension, OK. Et quand est-ce que vous comptez rétablir la prime proprement dite? Et de manière générale, ce sont les questions que je vous adresse. Pour le budget ordinaire, les questions sont beaucoup plus détaillées et je vous les soumettrai par écrit. Et je continuerai donc en vous disant ceci, je peux d'ores et déjà vous faire savoir que mon groupe ne votera pas ce budget, car de nouvelles taxes sont payées, des coupes ont été effectuées comme je l'ai dit dans l'une des questions précédentes dans le poste culturel des néerlandophones. Et les petits propriétaires sont livrés à leur triste sort, en supprimant la prime de logement sans compensation aucune et il y a de nouvelles taxes et redevances. Je reste également d'avis que la commune devrait plutôt s'activer à soutenir les petits entrepreneurs, les petits commerces, plutôt que de charger les petits commerces et de la sorte, ériger une espèce de barrière financière qui rend l'accès à l'entrepreneuriat difficile. Or, n'oublions pas que Molenbeek reste une commune vulnérable, avec une population particulièrement vulnérable. Et pour les petits commerces, c'est évidemment une des activités à la portée de cette catégorie particulière de la population. Et je regrette donc toutes les nouvelles taxes qui ont été créées et qui seront endossées par les Molenbeekois et les Molenbeekoises, malgré le contexte économique assez difficile pour notre commune. Et je regrette que vous ayez rejeté notre offre, de nous asseoir avec vous pour vous aider à trouver une compensation, vous aider à trouver une solution pour le maintien de la prime de logement ou, à défaut de la maintenir, une compensation. Et je finirai donc en disant que ce budget est inacceptable pour notre groupe politique et je voterai donc contre ce budget anti social et discriminatoire. Et bien je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup.

Je donne la parole à Monsieur Milis, puis à Monsieur Ikazban et enfin à Madame Evraud.

M. Milis :

Merci, madame la présidente. Mesdames et Messieurs, après avoir entendu toutes ces paroles qui apeurent nos citoyens, j'ai l'impression que les intervenants ont toutes ont toutes les clés de la réussite pour élaborer un budget magique. On ne peut pas puiser dans les réserves, on ne peut pas puiser dans les poches des citoyens. On ne peut pas augmenter certaines taxes, mais on doit réussir à améliorer le bâti, à augmenter le budget de l'enseignement, à contribuer au bien-être des citoyens, des indépendants, à maintenir le personnel en place et garantir son avenir, etc. Si quelqu'un a la formule, qu'il la donne, car la critique est aisée, mais l'action constructive est bien plus rare. Les deux années écoulées 2020 et 2021 ayant été très perturbée par une crise sans précédent qui a touché Molenbeek, Bruxelles, la Belgique, l'Europe et même le monde. Cette crise n'est pas sans conséquence sur les finances et encore moins sur les finances d'une commune, mais aussi le portefeuille des citoyens et sur nos habitudes de vie. Le budget 2021 avait déjà subi les conséquences de la crise, sans savoir que celle-ci s'arrêterait après autant de temps. Il a fallu beaucoup de sérieux et un travail acharné des équipes à la manœuvre pour réussir l'exercice d'équilibriste et arriver à le boucler. Tous les services ont dû respecter ce budget, au mieux, alors que la crise continue à faire rage. Aujourd'hui, nous pouvons nous féliciter de présenter un budget 2022 grâce au travail acharné des équipes et du collège et qui plus est, en équilibre, voire en boni. Tous les services ont dû faire des concessions, mais en préservant en personnel, la durabilité de l'emploi, prévoyant le plan de fin de carrière. D'autre part, il a fallu faire face à une augmentation importante de l'ordre de treize pourcents du budget CPAS, car la crise a malheureusement mis certains citoyens dans des situations inextricables, des pertes d'emploi, pertes de revenus, mais aussi parfois des situations bien plus tristes de perdre un parent ou un proche. Des employés, des ouvriers, des indépendants se sont retrouvés sans rentrée, ou

alors avec des allocations de COVID qui ne permettent pas de faire toujours face aux dépenses mensuelles. Tout cela engendre une arrivée massive de personnes aux portes du CPAS, ce qui n'est pas sans conséquence sur les deniers publics du CPAS. Sans toucher à l'impôt des personnes physiques, sans toucher au précompte immobilier, alors que d'autres communes voisines ont opté pour cette méthode, le budget est bouclé et l'impact sur le portefeuille des citoyens est préservé. En conclusion, au nom de ma famille politique, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce budget, mis souvent à mal ces derniers mois, avant même qu'il soit publié, des fake news, des informations incomplètes, sorties de leur contexte ou encore des conclusions hâtives ne peuvent qu'induire les citoyens en erreur. Merci Monsieur l'échevin et toutes les équipes pour le travail considérable et parfois peu considéré par certains, sachant qu'il a dû, ces derniers mois animer vos nuits et vos jours. Merci.

Monsieur Achaoui prend la présidence de la séance.

Mijnheer Achaoui hervat het voorzitterschap van de zitting.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Merci Monsieur Milis. Je cède la parole à Mr. Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur Achaoui. Alors d'abord, avant de commencer, moi je voudrais d'abord remercier la sagesse dans les propos, je veux dire la politesse dans les propos de mon collègue De Block. Et je voudrais remercier Ann Goris d'avoir tenté d'élever un peu le niveau du débat. Ça change un peu des anathèmes et des propos, parfois à la limite de l'insulte et de l'injure. Comme quoi il est possible, dans un conseil communal, de se parler et d'être en désaccord en se respectant les uns les autres. Là-dessus, je voudrais vous dire que Budget 2022, c'est la 22^e fois que j'assiste à la présentation d'un budget et je pense très sincèrement, mais vraiment le plus humblement, que beaucoup de conseillers communaux qui se sont exprimés, ont besoin d'une petite formation pour apprendre à lire un budget, à le décortiquer, à faire la différence entre les recettes, les dépenses, l'ordinaire et l'extraordinaire. Je pense qu'on leur doit bien ça parce que c'est une proposition qu'il faudrait retenir pour la fois prochaine. 22^e fois que j'assiste à la présentation d'un budget. J'ai été tantôt échevin, tantôt au conseil communal de la majorité, tantôt de l'opposition. Je crois pouvoir dire modestement que j'ai appris avec mes collègues un petit peu à analyser politiquement un budget. Un budget, ça reste une prévision des recettes et des dépenses durant l'année civile. Le budget, c'est la prévision, c'est l'empreinte politique et les comptes, c'est la réalisation, les comptes. Il faut attendre les comptes en réalité pour vraiment pouvoir faire une analyse du budget. Je parlais de l'empreinte politique d'actes politiques qui est posé et juridique dans l'analyse, dans la confection d'un budget, parce que, soyons honnêtes, à des chiffres, on peut presque faire dire tout et n'importe quoi. Certains verront le verre à moitié vide, certains verront le verre à moitié rempli et d'autres n'y verront seulement ce qu'ils veulent voir. Moi, je constate que dans ce budget qui a des investissements importants qui continuent à être faits. Alors je sais, on a abordé plein de sujets qui sont importants. Mais je suis un peu surpris qu'on n'ait pas parlé de tous ces projets de rénovation des quartiers, rénovation des rues, d'embellissement de nos places, de nos écoles, de nos services à la population. C'est quand même fondamental. C'est à ça que sert un budget. Un budget, ça sert surtout à ça.

Alors, je trouve qu'on doit aussi avoir un petit peu d'humilité, un peu d'humilité par rapport à ce qui se passe dans le monde. Vous avez vu ce qui se passe en Ukraine. Vous avez vu les deux années qui viennent de s'écouler pour bien nous faire comprendre que finalement, ce que nous représentons dans ce monde, ce que nous sommes, nous petite commune de Molenbeek-Saint-Jean, dans les 19 communes dans la Région, dans la petite Belgique, dans ce monde ou tout reste quand même éphémère. Et pourquoi je dis ça? Parce

que parce que j'ai envie d'amener un peu plus d'humain dans l'analyse du budget ici, puisqu'on fait de l'analyse politique. Moi, j'aurais aimé commencer le conseil communal non pas par une minute de silence, mais par une minute d'applaudissements. Moi, j'aurais aimé demander une minute d'applaudissements. Pour qui? Pour l'ensemble de notre personnel communal et paracommunal qui en fait, ces deux dernières années, ont vu arriver une crise historique sans précédent. Personne, ni dans la majorité de l'opposition, n'aurait pu prédire prévoir une telle crise et toutes ces difficultés, toutes ces conséquences que nous connaissons encore aujourd'hui et que nous allons encore connaître demain, l'année prochaine et ainsi de suite. Ces services avec ces hommes et ces femmes qui ont dû gérer les services malgré tout, les demandes, les angoisses de la population qui ont dû s'adapter aux règles qui changeaient tout le temps, des règles qui parfois étaient incompréhensibles, je vous le rappelle, s'adapter aux risques, aux dangers. Ils ont risqué parfois leur propre santé. Je pense qu'il faut avoir l'humilité de se le rappeler. C'est ce personnel qui a fait des appels à la population, qui a informé, qui a permis à la solidarité de s'exprimer, qui a guidé les gens, qui a encadré. Je rappelle qu'avec ce personnel et avec des citoyens, on a confectionné des masques il y a quelques temps, ici, à Molenbeek, on a fabriqué des masques parce que l'on n'avait pas ici en Belgique. Je rappelle aussi que, au début de cette crise, COVID, souvenez-vous mars 2020, on sortait même avec des gants, avec des gants et des masques. Et puis on nous expliquait que c'était une très mauvaise idée de porter des gants. Donc, pour vous dire, parce que l'être humain a tendance à oublier, à avoir la mémoire sélective et heureusement parfois qu'on oublie rapidement les mauvaises choses. Mais il faut se rappeler quand même dans quelles difficultés et dans quel, excusez-moi l'expression, dans quel merdier nous étions, dans quelles difficultés phénoménales pour la population, pour ses habitants. Et je ne parle pas de toutes les personnes qui ont perdu la vie. Toutes les personnes chères que nous avons perdues et il y en a certainement ici parmi nous qui ont perdu des êtres chers. Mais pendant ce temps-là, notre personnel est resté sur le pont comme sur un bateau, Madame Goris, il est resté sur le pont malgré les vents, malgré les tempêtes et il a continué de servir la population. Je rappelle qu'ici, on peut être fier de le dire quand même, quasi première commune qui a ouvert un centre de testing à l'époque où le monde entier pataugeait. Le monde entier, les régions, le fédéral, tout le monde pataugeait. Ici, on a réussi à mettre en place un centre de testing et puis un centre de vaccination. Je vous l'ai dit tout à l'heure, rappelez-vous les gants, les masques, la ruée vers les magasins et j'y reviendrai. Et moi, je constate dans ce budget que justement, eh bien, on ne touche pas au personnel et ça, c'est fondamental. On ne touche pas au personnel, contrairement à ce que certains pensent peut-être honnêtement, ou certains disent en tout cas. Ce qui démontre en tout cas que la majorité présente a vu juste quand elle a lancé sa politique du personnel, sa politique de statutarisation, de stabilité du personnel. C'était avant la crise COVID où on s'est dit ça ne va pas, il faut qu'on stabilise les gens, il faut qu'on nomme un peu plus. Il faut qu'on balise, qu'on organise, tout ça. Les services à la population et on a commencé à le faire. A ceux qui disent qu'on supprime du personnel ici, ce n'est pas vrai, à mon avis, ils doivent confondre avec d'autres communes. Schaerbeek, par exemple, et je pense que la majorité est formée par des partis qui sont dans l'opposition ici, ils ont décidé de ne pas remplacer 25 % de leur personnel. Ça veut dire que sur trois ans, ce sont 150 personnes, 150 personnes qu'on ne remplace plus à Schaerbeek. Je ne leur en veux pas. Peut-être qu'ils n'avaient pas d'autres choix. En tout cas, ici, cette majorité a réussi à pas le faire. Elle a réussi à ne pas augmenter l'IPP, ni le précompte immobilier. Peut-être que certains confondent aussi avec une autre commune, une grande commune avec Namur, Namur dont le bourgmestre Maxime Prévot, hein? Je ne sais pas. Vous connaissez Maxime Prévot? C'est le président du cdH, non des Engagés maintenant. Maxime Prévot qui ne remplace pas 25 % du personnel qui part à la pension. Et encore, ils ont revu leur copie parce qu'au début c'était 50 %, ils se sont rendu compte qu'ils étranglaient le personnel comme ça. Donc quand même maintenant ils ont diminué, c'est plus 50 %, mais 25 %. Le budget a été présenté récemment. Et donc, je veux dire, il ne faut pas confondre Molenbeek avec d'autres communes. On a des difficultés. Et d'ailleurs, quand je parle de Namur, Namur, c'est cette commune aussi qui présente un budget en équilibre et dont le bourgmestre explique honnêtement, parce que je pense que c'est une personne honnête et sincèrement que, il a reconnu que le budget est un

équilibre, mais parce qu'ils ont ponctionné dans les réserves. Et donc ce n'est pas une honte. Il explique que le budget est à l'équilibre parce qu'il avait heureusement un fonds de réserve ou ils ont été puiser 8 millions d'euros ou 8 millions d'euros en expliquant que ce n'est qu'un début. Il y aura probablement d'autres, d'autres difficultés à l'avenir. Donc on ne touche pas au personnel. Je trouve que c'est formidable, mais quand je parle du personnel, excusez-moi, mais je vais quand même le dire, ce sont les employés, ce sont les gens de la démographie. Ce sont les balayeurs de rue, ceux qui balayent les rues tous les jours, qui ont continué à le faire malgré la crise. Je voudrais aussi dire que nos citoyens aussi ont été exemplaires. Il faut pouvoir le dire et on leur doit aussi des services de qualité. Et quand je dis nos citoyens exemplaires, moi je n'ai pas vu d'incident de la part de la population par rapport à cette crise COVID par rapport aux mesures, par rapport aux privations. Pas comme dans certaines autres communes, à d'autres endroits. C'est vrai, quand il y a des incidents au Bois de la Cambre, on appelle ça des petites cohue. Si ça avait été à Molenbeek, on aurait appelé ça des émeutes. Mais voilà, moi, je pense qu'on peut être fiers notre personnel. On peut être fiers de nos concitoyens. Et moi, je suis fier que cette commune de Molenbeek-Saint-Jean qui a décidé finalement, qui a réussi à ne pas augmenter l'IPP, à ne pas augmenter le précompte professionnel. Et madame Goris, vous l'avez dit, il n'y a pas de miracle quand on fait un budget. Vous avez été échevine, vous au moins, vous n'avez pas oublié que vous avez été échevine précédemment. Ce n'est pas facile. Arriver quand même à prévoir 4 millions d'euros pour le CPAS, moi, je suis fier de ça. Moi, je suis fier parce que c'est une Molenbeek, une commune qui n'a jamais laissé tomber personne, qui n'a jamais laissé personne sur le bord du chemin. Et on va au-devant de grandes difficultés. Il y a les réfugiés d'un côté, mais il n'y a pas que les réfugiés, il y a aussi notre population qui souffre et nos jeunes qui sont en difficulté. Et ça, c'est extrêmement important.

Pour terminer, parce que je vois que j'ai pris tout mon temps. Je parlais des commerçants, mais je vais, je vais passer très vite. Je voudrais surtout vous dire que moi, je suis très fier de voir qu'on continue à investir massivement, des millions et des millions pour nos écoles. Elles ont besoin, des millions et des millions dans les infrastructures sportives. Et ça, c'est extrêmement important pour notre jeunesse. La crise qui vient de s'écouler, une crise qui a laissé des traces, qui va laisser des traces au niveau de la santé mentale. Et on aura besoin plus que jamais, d'investissements dans les infrastructures sportives, dans les infrastructures culturelles, dans ce qui va permettre à nos habitants de pouvoir s'épanouir librement. Alors je vous dis simplement en conclusion que Molenbeek, ce n'est pas une commune riche, ça a toujours été le cas. Ça a toujours été difficile de faire des budgets ici. Pas une commune avec des grands moyens financiers, pas une population avec des salaires mirobolants. Que du contraire. Mais c'est une commune qui a beaucoup d'imagination, qui a beaucoup d'idées, qui demandent et qui revendiquent l'aide et la solidarité des autres niveaux de pouvoir, au niveau régional, au niveau fédéral, mais avec des idées, avec de l'imagination, je pense qu'on peut soulever des montagnes. Ici, mon groupe, on votera ce budget pour toutes les raisons que je viens d'évoquer, mais aussi parce qu'ici nous avons devant nous et c'est le 22^e budget que je vois, un budget qui est sérieux, un budget honnête, courageux, qui dit la vérité, qui ne promet pas monts et merveilles, mais qui, à mon avis, va nous permettre modestement d'avancer et de sortir de cette zone trouble que nous venons de connaître. Je vous remercie, j'ai dit merci.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Merci Monsieur Ikazban. Je pense que c'est au tour de madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci Président. Mais je dois dire qu'après avoir entendu Monsieur Ikazban et Mme Evraud et M. Milis, je dois dire que j'ai été émue d'entendre aussi bien Monsieur Milis que M. Ikazban. Ils ont dit tout ce que je voulais dire. J'ai vraiment été choquée de ce que j'ai entendu

un peu avant. On est quand même dans une situation de crise terrible et on voit tous les efforts que tout le monde a fait, un peu de réserve et un peu de compréhension. Ça ferait du bien de vous remercier.

*Madame Moureaux reprend la présidence de la séance.
Mevrouw Evraud hervat het voorzitterschap van de zitting.*

Mme la Présidente :

Est-ce que tous ceux qui voulaient intervenir ont pris la parole? Je vous rappelle, le deuxième tour est accessible à ceux qui ont participé au premier tour. C'est maintenant ou jamais. Comme dit la formule consacrée. OK, alors on va commencer les réponses. Je vais peut-être d'abord laisser la parole à l'échevin. Monsieur l'échevin.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Voilà. Merci donc. Justement, Jamal m'a un peu coupé l'herbe sous les pieds, mais je voulais remercier Ann Goris, parce que c'est vrai qu'elle est quand même une des rares à avoir un peu les pieds sur terre. Parce que nier que le COVID n'a pas touché le monde, je trouve que c'est même une insulte aux gens qui auraient éventuellement perdu leur travail ou perdu leurs salaires. Je suis quand-même un peu déçus de certaines réactions.

Je remercie aussi Mr De Block qui en général pose des questions aussi très pragmatiques. Et là j'enchaîne en disant que je suis vraiment désolé pour les documents, c'est vrai que j'ai promis, mais la faute est que je me suis engagé un peu rapidement. C'est vrai que vous avez reçu les documents plus que sept jours avant et lundi, vous me posez toute une série de questions. Ça ne faisait plus que deux jours. Ce n'est pas moi qui donne les documents. J'ai besoin de mes services pour ça. Et oui, mardi et mercredi, ils n'étaient pas toujours tous là. Et la commune, elle, continue à fonctionner. Malheureusement, ils n'ont pas su me donner tous les renseignements possibles. De plus, j'aime bien aussi un peu comprendre ce qui se passe dans tous ces documents. Mais je viendrai avec ce que vous avez demandé. Ne vous inquiétez pas et on pourra en reparler parce que j'insiste toujours là-dessus et sur la transparence, parce que c'est vrai aussi, quand on entend certaines interventions, on a l'impression que l'on fait n'importe quoi, qu'on met des chiffres, qu'on tourne. Il faut savoir qu'un budget, il y a des règles, il y a des circulaires. Nous recevons des montants aussi officiels de différents départements et de différentes instances. On n'invente pas n'importe quoi. De plus, on a là un inspecteur qui nous suit et qui a conseillé madame Nathalie Vandeput qui était nouvelle dans cette fonction. Et nous avons aussi, nous sommes passés à la Tutelle qui a validé notre budget et nous avons même eu les félicitations de la Tutelle en trouvant justement qu'on avait été assez rapide pour remettre le budget. Donc, vous voyez que c'est quand même des informations qui font plaisir aussi.

Alors pour la question de M. Eylenbosch, qui a du sens évidemment, parce que c'est vrai que comme on remet un budget trois mois plus tard que ce qu'on aurait pu le remettre, ça veut dire qu'il y a trois mois de manque à gagner sur les nouvelles taxes ou les augmentations de taxes. Là, le service a pu me répondre assez facilement évidemment, tout ce qui est les taxes au niveau de chez Valérie Marneffe, rien n'a encore été envoyé comme avertissement extrait de rôle. On ne perdra rien, où on peut perdre un peu, c'est dans les documents administratifs où là évidemment, mais on a continué à donner des cartes d'identité et des passeports et ainsi de suite. Et on a évalué le manque à gagner à 25.000 € plus ou moins.

Pour tout ce qui est plus marché et parking, je laisserai mes collègues intervenir. Alors oui, les fabriques d'église là-aussi, bon, c'est vrai que le montant n'est pas très élevé cette année, mais Nathalie Vandeput a revérifié et on fait ce qu'ils nous demandent, évidemment si quelqu'un vous dit, c'est ça qu'ils auront besoin, on ne va pas aller doubler ou tripler le montant

par plaisir de le faire. Mais bon, je vous rappelle aussi que si c'est tout à fait possible, il existe comme toujours les modifications budgétaires. Évidemment, il faut les éviter, mais c'est quand même quelque chose qui est utile parce qu'on ne sait pas, même si c'est compliqué, surtout dans une période actuelle, de prévoir un budget pour un an, ce qui reste stable.

Ce n'est pas une question directement, mais j'ai quand même écouté votre vidéo sur Facebook, monsieur El Khannouss, où vous racontez pas mal de choses ou vous dites qu'il y a des documents juridiques qui ont disparu. C'est un peu bizarre et pas très délicat de sortir des choses pareilles sur Facebook.

Oui, ce qui est aussi un peu dommage, c'est qu'évidemment, certains n'étaient pas là lundi. Donc évidemment, ils font des remarques sur des explications qu'on a déjà données lundi. Mais même ici, moi-même et la bourgmestre avons expliqué certaines choses. Et malgré tout, vous restez entêtés dans des positions. M. Gjanaj aura l'occasion d'expliquer. Mais nous ne devons pas augmenter les marchés. C'est simplement un nouveau marché. J'ai entendu, qu'on me disait, vous dites que vous n'avez pas augmenté le PRI, mais ce n'est pas parce qu'on n'augmente pas, mais ce n'est pas pour ça qu'il n'y a pas plus d'entrées. Pour les taxes, idem. Sans modifier une taxe, on peut avoir plus ou moins de rentrées.

Pour Mr. Hamzaoui, je trouve que c'est sûrement la personne qui a été la plus agressive et je trouve ça pas très honnête et abjecte. Et vous devriez relire un peu ce que vos amis Ecolo ont mis comme taxe à la législature précédente et voir aussi comment gère votre groupe au niveau de la Région. Je ne sais pas avant de venir faire des remarques quand-même très déplaisantes sur notre travail.

Oui Monsieur De Block, c'est vrai que les antennes GSM, je ne sais pas si vous savez, on peut les augmenter, mais actuellement ils ne payent pas, malheureusement. Toutes les communes de la Région sont actuellement en procès avec eux et ils ne veulent pas payer. Donc je sais que la bourgmestre a déjà eu dans les réunions des bourgmestres de Bruxelles, des discussions sur le sujet. On va sûrement reprendre ce travail-là, mais bon. On compare les taxes sur différentes communes, voir un peu parce que on ne peut pas être fier d'être celui qui a la plus grande taxe. Mais c'est vrai que dans certains cas, comme je le disais lundi, on essaie quand même d'appliquer aussi le principe du pollueur payeur. Ces antennes ne sont pas bonnes pour la santé, ne sont pas très jolies. Donc c'est vrai qu'il faut et en plus ils se font beaucoup de bénéfices. Donc c'est vrai qu'on peut les taxer.

Pour les bureaux, oui, je pense que vous le dites vous-même, Molenbeek n'est quand même pas non plus une commune hyper riche. Nous n'avons pas des gros bureaux, même si vous prenez le carrefour de BD Mettwie, on a déjà mis les taxes sur les caisses automatiques. On est en train d'examiner aussi pour des taxes sur les grandes surfaces. Mais toutes les grandes surfaces de Molenbeek, ce ne sont pas des multinationales, ce n'est pas des sociétés qui font nécessairement des gros, des gros bénéfices. Et il est important aussi de garder certains commerces sur la commune. La KBC s'en va, Delhaize s'en va. Tous les petits bureaux ne sont pas, je vais dire, des capitalistes qui essaient, vous savez qu'il y a des gens qui veulent du coworking, donc ce sont des petits bureaux où ils invitent les gens à venir travailler. Nous ne pouvons pas non plus décourager toutes les initiatives, mais on y réfléchit et on continuera à y réfléchir. Où je suis le plus embêté, c'est pour le non-bâti. Parce que, en fait, là aussi pour les taxes, ce n'est pas évident parce que vous avez l'année ou on met les arrêtés extraits de rôle. Donc 2021, on envoie tous les extraits. Mais on n'envoie pas tous en 2021 et on en envoie aussi en 2022. Donc si vous regardez dans le compte. Il y a une répartition. Vous avez les paiements des taxes sur deux années, donc là, pour le moment, c'est ce que sont en train de faire le travail, ce qui a été vraiment enrôlé et ce qui rentre exactement. C'est pour ça que ça fait un petit travail. Et comme l'avait dit madame Nathalie Vandeput, on avait pris le proforma du compte 2021 pour calculer la taxe du non bâti et les avertissements extraits de rôle parce qu'on fait ça en plus de rôle, donc ça peut parfois être

trois rôles. On en avait encore envoyé qu'un rôle. On est encore en train d'envoyer les rôles suivants et ils ont quand même repris ce montant-là. Néanmoins, je suis quand même en train de vérifier la liste avec précision. Si je vous envoie une liste, vous allez quand même revenir en posant des questions. Donc je prépare aussi en disant Ben voilà, vous savez que si je prends la liste il y a un an ou deux, vous avez toutes des terrains avenue du Condor. Je parle de l'avenue du Condor parce que j'habite juste à côté. Tous ces terrains ne sont plus des terrains puisque maintenant ce sont des immeubles. Donc je veux absolument vous donner quelque chose et ce sera envoyé chez moi. Mais vous pouvez évidemment parce que vous ne devez pas croire que je trafique les chiffres. Vous pourrez aussi aller voir les services.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Achaoui.

M. l'échevin Achaoui :

Je vais rebondir sur la question du stationnement qui a bien évidemment suscité beaucoup de questionnements et d'interrogations, à juste titre. Je vous le concède, mais il est important quand même d'avoir du recul et un regard objectif par rapport à l'analyse de ces montants. Je voudrais quand même rappeler l'historique très brièvement du comment, du pourquoi. Je rappelle qu'en 2015, nous avons confié la mission du stationnement à l'agence Parking.brussels et que la commune avait été confrontée très rapidement à des problèmes de droits constatés et du principe d'irrécouvrabilité et de recouvrement. C'était important de le signaler, à juste titre d'ailleurs. Et donc la première des missions qui m'a amené à essayer de comprendre le principe, c'est de pouvoir dire OK, nous avons confié une mission importante qui générerait plus ou 2,3 à 2,5 millions annuellement, selon un système qui était précédemment différent que celui de la scancar, car aujourd'hui on recevait beaucoup moins. Donc, il était légitime de s'interroger. Après analyse, on est arrivé à conclure que ce n'est pas tant au niveau des droits constatés qui s'élèvent annuellement, les droits constatés bruts, et finalement, il y a tout un mécanisme que je ne peux pas expliquer ici parce qu'il est assez lourd, c'est que c'est dans la méthodologie de recouvrement qui posait un problème et c'est la raison de la convention qui nous garantissait quoi qu'il arrive, 1 million d'euros avant l'implémentation du nouveau parc horodateurs. Je rappelle également que certains m'avaient, je dirais, attaqués dans le sens où je retardais sous prétexte l'investissement, et que ça faisait perdre 1 million d'euros à la commune. Non non, c'est tout à fait erroné Monsieur l'échevin. Et donc je peux vous assurer que les comptes ne le montrent pas et à juste titre que j'ai bien fait de retarder puisque nous avons obtenu seulement la convention d'un million garanti, indépendamment de quoi qu'il arrive, parce que c'était un minimum requis. Mais au-delà de cet aspect, nous avons mis en place dans Parking.brussels, un outil tant au niveau de la scancar car j'y reviendrai, mais un outil qui va nous permettre justement par rapport à ces droits constatés qui sont importants et du mécanisme qui est rétrocedé à l'agence, etc. que ce montant qui nous revient soit collecté et recouvré intelligemment. C'était ça le gros problème en fait. Et donc on arrive à cette méthodologie de scancar qui est un outil performant je vous le dis, mais qui ne pénalise pas nos Molenbeekois. Et je l'explique, la seule injustice qu'il y avait précédemment, c'était de constater que Molenbeek était divisé en deux en termes de tarification. Il y avait la zone verte d'une part, une grosse partie de la commune qui n'était pas en zone verte et donc l'idée principale, c'était de pouvoir généraliser la zone verte. Et ça, ça ne pénalise pas, que du contraire. Ça favorise les Molenbeekois puisque nous maintenons encore une fois la première carte à 30 € et la deuxième bien évidemment à 100 €, pour des raisons qui s'expliquent parfaitement. Mais le plus important, c'est de savoir que la généralisation de la zone verte ne pénalise pas les Molenbeekois. Et ça, je vais vous le démontrer par A+ B. Tout d'abord, il y a le principe de la rotation. Pourquoi est-ce qu'on a généralisé la zone verte? C'est pour vous permettre justement et ramener le contrôle jusque 21 h, c'est pour permettre aux Molenbeekois locaux de pouvoir disposer très rapidement lors du retour, d'un emplacement. Ça, c'est important, c'est très important. Donc, le fait de dire que

la scancar est une vache à lait qui va pénaliser les Molenbeekois, ce n'est pas vrai du tout. Ce n'est pas vrai du tout parce qu'il suffit que les Molenbeekois disposant d'une première carte de stationnement, ça ne change strictement rien. Évidemment, ça va changer évidemment pour les non Molenbeekois. Mais moi, je suis échevin de la Mobilité. La convention et la politique que je mène est en faveur des Molenbeekois et donc il n'est pas normal. Il n'est pas normal que lorsqu'un Molenbeekois transite pour aller dans une autre commune, paye un autre tarif et que les autres ne le font pas. Et donc l'idée principale, c'est de pouvoir apporter une solution pragmatique, sérieuse, concrète, sans pénaliser les Molenbeekois.

Pour répondre à Monsieur De Block, par rapport à la tarification que vous avez soulevée, elle est effectivement sur la table, selon le plan de l'ordonnance du stationnement qui est en gestation, mais nous avons émis un avis mitigé sur cette ordonnance-là, parce qu'il y a le principe de la précarité. Le premier point qu'on a pu mettre en évidence récemment par le collègue, c'est la précarité. Et donc la commune est autonome pour ne pas pouvoir mettre en place un certain nombre de choses. Et même si ça arrivait par le fait de généraliser la zone verte et d'encourager les Molenbeekois à procéder et à avoir la première carte, ça ne change rien du tout pour les Molenbeekois. Ça va probablement pénaliser les non Molenbeekois comme nous sommes pénalisés quand on va à Bruxelles-Ville, comme nous sommes pénalisés, quand on va dans d'autres communes. Donc l'idée principale ici, c'est quoi? C'est d'abord d'œuvrer en faveur des Molenbeekois. Et donc le fait de la généralisation de la scancar ne constitue en rien une augmentation en termes de coût pour les Molenbeekois. C'était important de le dire. Le montant que vous avez vu en 2022, ce sont des droits constatés, bien évidemment. Et grâce à notre outil de performance en termes de recouvrement, on va pouvoir enregistrer en termes de recettes, des montants beaucoup plus importants que ce qu'on retrouve aujourd'hui dans le compte en 2020. Et c'est l'année référentielle en fait. Et ça, c'est le plus important parce que la scancar, il y a la carte de riverains, il y a tout le reste. Il n'est pas normal qu'un non Molenbeekois vienne se stationner, ne payant pas sa redevance, subit une contravention, une redevance à payer et qu'il ne la paye pas, aujourd'hui va pouvoir le payer très rapidement. Et c'est ça, c'est ça qui fait la différence aujourd'hui entre le mécanisme précédent et le mécanisme qui est en place aujourd'hui. Voilà, j'ai dit Madame la bourgmestre.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Achaoui.

Alors moi j'avais quand même envie, en entendant certaines contrevérités d'abord, de vous réexpliquer un tout petit peu le contexte, mais de manière brève, et puis de rétablir certaines choses. Vous devez vous souvenir que je vous avais expliqué qu'on avait commencé une taskforce budgétaire au printemps 2020 qui a tourné pendant les mois qui ont suivi. Pourquoi est-ce qu'on avait fait ça? Parce qu'on sentait bien que c'était très compliqué dans notre commune qui a toujours du mal au niveau financier, mais très compliqué de se projeter dans le futur avec sécurité. C'est pour ça qu'on a fait ça. C'était la première fois. C'était encore Carine Van Campenhout qui nous accompagnait pour la direction finances. C'était la première fois qu'on effectuait un exercice vraiment de réflexion sur le long terme. Et qu'est ce qui est ressorti de cette première taskforce financière, un constat tout à fait terrifiant, c'est que, à politique inchangée, on allait aller vers un déficit structurel de 14 millions par an dans les trois ou quatre ans qui suivaient. C'est quelque chose de tout à fait fou qu'on n'avait pas imaginé et donc on a pris certaines décisions. C'est le moment où on a pris la décision de nommer massivement pour mettre fin à la cotisation de responsabilisation et se mettre dans un cercle vertueux avec nos agents. C'est le moment où on a dû se séparer de la prime pour la compensation de l'augmentation du précompte. Ce n'était vraiment pas de gaieté de cœur. Je ne vais pas reprendre des formules qui ont été stupides à l'époque. Ce n'est pas ça. Ce n'était pas de gaieté de cœur, mais on ne pouvait plus soutenir cette politique. Et une série d'autres choses ont été décidées à ce moment-là qui ont fait qu'on a encore pu avancer et vivre, même si on avait peu d'oxygène. On avait limité une série de problèmes. Il ne faut pas se leurrer,

notre balance fiscale est déficitaire de base. Et ça, monsieur De Block, il a raison. On a besoin de l'aide des autres niveaux de pouvoir et on la demande, on la réclame. Et croyez-moi, je suis, je pense aujourd'hui votre meilleur ambassadeur sur cette question. On ne l'obtient pas toujours à la hauteur de ce qu'on attend et de ce dont on a besoin. Et donc, effectivement, notre population est marquée par trois catégories de personnes. Beaucoup de personnes pensionnées qui ont peu de revenus, qui vivent chichement souvent, qui ne rapportent pas beaucoup à l'impôt, qui ont besoin de beaucoup de notre aide. Que ce soit en termes d'aménagement du territoire, que ce soit en termes de maison de repos, que ce soit en termes de services sociaux, d'aide à domicile. Deuxième partie de notre population, plein de jeunes et d'enfants. Je ne vais pas vous faire un dessin. Ils ont besoin d'écoles. Ils ont besoin de formation. Ils ont besoin d'encadrement. Ils ont besoin d'activités sportives, ils ont besoin d'activités extrascolaires. Ils ont besoin de soutien psychologique. 30 % de notre population qui a moins de 20 ans. Et eux non plus n'apportent pas un sou dans les finances communales. Au milieu de ça, on a une population active toute petite, beaucoup plus petite que dans les autres communes. Marquée par le chômage, plus important chez les femmes, plus important chez les jeunes que dans les autres communes. En passant, grandement marqués par le fait qu'on n'a pas assez de crèches, depuis qu'on est arrivés, on ouvre des crèches, on est occupé de construire des crèches. Mais financièrement, construire des crèches, c'est très difficile. Donc sur cette population active qui vit aussi des difficultés en matière de formation, qui vit aussi l'injure de la discrimination à l'embauche, pèse les dépenses sociales tout à fait nécessaires de tous les autres. Notre commune, fiscalement, elle est déficitaire, elle ne sait pas vivre toute seule. Et donc effectivement, on se tourne vers la solidarité, on la demande, on la réclame. Et donc effectivement, c'est difficile et ce n'est pas difficile depuis maintenant, c'est difficile depuis toujours. Mais ici ce qu'il y a de particulier, regardez autour de vous les amis, réveillez-vous les gars! Toutes les communes bruxelloises sont en menace de faillite, sont en faillite virtuelle. C'est terrible. Alors il y en a qui ont un peu plus de réserves. Et encore heureux, nous, quelque part, on avait un peu de réserve parce que sinon, ce serait déjà fini, on ne parlerait déjà plus d'histoire. La plupart sont confrontées à de grandes difficultés liées au transfert de charges, principalement en matière de personnel, et principalement parce qu'ils n'ont pas pris la même décision que nous en matière de pensions et de statutarisation. Regardez, allez voir dans les autres communes. Et puis alors, il y a le big four, les grosses communes à gros CPAS comme nous. Transferts de charges également. Très grande difficulté à payer et à continuer d'assumer la politique sociale. Alors moi j'aime beaucoup quand on me dit, oh le COVID est passé par là. Vous allez dire que c'est la faute du COVID, ça n'a rien à voir. Et vous croyez quoi? Vous croyez que les gens qui ont perdu leur emploi, ils sont où, vous pensez qu'il s'est passé quoi en 2020 et puis surtout en 2021? Vous pensez que c'est pourquoi qu'on n'a plus de dépenses l'année passée avec une montée en flèche. L'année passée, c'était l'augmentation de la pauvreté. Cette année, c'est l'augmentation des minimas sociaux. Autrement dit, l'année passée, les dépenses supplémentaires CPAS qui continuent cette année. Parce que ça, c'est une caractéristique. En général, ça prend du temps avant qu'on répare ça. Ça ne met pas cinq minutes avant qu'on répare les gens qui sont au CPAS. Donc l'année passée, on paye le poste COVID. Cette année, on continue de payer le poste COVID et en plus, on se ramasse le transfert de charges avec l'augmentation des minimas sociaux qu'on paye pour 30 % et qui à lui seul vaut 3.900.000 €. Alors ça, c'est fait de la mauvaise gestion, mais il faut arrêter de déconner, ce n'est pas de la mauvaise gestion, ce sont nos paramètres à nous. Et donc moi je vais vous dire, je suis hyper fière, je n'ai pas de mal à le dire, de ce qu'on présente ce soir parce que ce n'est pas gai. Mais il y a quelqu'un qui a cité le mot austérité. Dites, le aux amis, soyez sérieux. C'est quoi l'austérité? Il y en a un de vous qui a parlé de l'austérité. L'austérité, c'est zéro investissement et l'austérité, c'est casser le personnel, c'est ne pas remplacer et mettre des gens dehors. Vous avez vu une de ces trois mesures? Zéro mesures comme ça. On continue à investir, de manière raisonnable, de manière raisonnée. On sait le soutenir. On ne met personne à la porte, on remplace les départs. Ça, c'est vraiment de l'intox. Donc bien sûr, les gens nommés, les gens nommés, ils ont un quota de jours maladie et donc dans certains services, il y a des gens nommés qui utilisent leurs quotas de jours maladie à la fin de leur carrière. Et ceux-là, effectivement, on ne

sait pas les remplacer. Mais ce n'est pas parce que c'est une politique de non-remplacement, c'est parce que c'est la logique même de la statutarisation. C'est un droit des travailleurs. Nous n'allons pas enlever ce droit aux travailleurs et je peux vous dire que dans nos rangs, celui d'entre vous qui a menti là-dessus, j'ai entendu plusieurs d'entre nous qui ont été choqués, parce que ça, c'est de l'intoxication. Ça, c'est de la désinformation. Ce n'est pas correct, ce n'est pas vrai, c'est faux. Bien sûr qu'on remplace les départs aujourd'hui et bien sûr qu'on ne s'inscrit pas dans l'austérité. Par contre, on a dû prendre des mesures, on a dû puiser dans nos réserves, on a dû aller chercher des nouvelles taxes. Entre nous, moi, j'ai bien aimé le laïus sur pas d'égalité, attention, vous n'allez pas assez chercher dans la poche des grands. Bon, les grands, on les cherche. Ici, il n'y a pas beaucoup de grands chez nous. Mais par contre, on est les premiers à faire la taxe sur les caisses automatiques. Ça, vous nous le demandiez. Aujourd'hui, c'est comme si n'existait pas. Bon, d'accord, ok, admettons. C'est l'opposition, de toute façon l'opposition, tout est dit dans le terme, ça s'oppose. Ce soir, vous vous opposez. Par contre, les arguments, ils ne sont pas fameux. Mais bon, ça, ça n'engage que moi.

Ecoutez, soyons sérieux, poste COVID, difficultés majeures pour les finances communales partout. Non, ce n'est pas l'austérité. On continue d'investir, on travaille, on protège. C'est un bouclier qu'on a mis au-dessus de notre personnel. Non, on ne sait pas payer aujourd'hui les chèques repas plus chers, on ne sait pas, on ne sait pas. Ça vaut 800.000 €, on ne les a pas, donc on ne va pas le faire. On est juste responsable en fait. Alors évidemment que ce n'est pas gai. Moi aussi j'aimerais bien pouvoir donner ces 800.000 €. J'aurais voulu pouvoir le faire, mais on a déjà dû tirer, tirer, tirer, tirer pour nouer les deux bouts. On a vraiment noué les deux bouts. Et je l'ai dit et je l'ai dit dans l'introduction. C'est la dernière fois qu'on sait faire ça. C'est la dernière fois, sans aide extérieure et sans vraiment des choses d'un autre ordre. Et on va travailler à ça. Entendons-nous, on va travailler à ça, qu'on sait nouer les deux bouts sans des grosses mesures, sans des choses qui font vraiment mal. On le sait, je l'ai dit, c'est complètement clair. Mais tout le travail qu'on a fait, est un travail vérité, c'est un travail sérieux. C'est un travail qui mérite un peu de respect. Moi, j'entends les critiques et je vais répondre à une série d'entre elles. Par contre, ce que je n'aime pas du tout et ça, je vais commencer par ça, ce sont les mensonges. Ça, j'aime pas du tout. Alors monsieur Eylenbosch, sérieusement, les non-valeurs à 1 million, c'est une technique de maquillage, même monsieur Eylenbosch, c'est le contraire. C'est quand on n'indique pas les non-valeurs qu'on maquille un budget. C'est ceux qui ne marquent pas les non-valeurs qui maquillent les budgets parce qu'après derrière, il faudra aller les récupérer un jour et il faudra les payer un jour. C'est de l'intox, c'est faux. Alors je fais des gestes et j'ai expliqué des graphiques. Bah oui, je ne vous prends pas pour des cons, moi je vous explique la réalité. La matrice de la réforme des pensions, elle est compliquée. Elle lie toutes les entités communales de Belgique. Elle a finalement eu pour effet un massif transfert de charges durant un gouvernement dans lequel ma formation n'était pas. Mais ça, on n'en parlera pas. Ici, ce n'est pas le lieu. Elle a constitué un lourd transfert de charges et étant solidarisées, chaque commune dépend des choix des autres communes et donc les communes qui n'ont pas bougé, elles sont dans la merde. Nous, on a bougé, on a fait ce qu'il fallait. Et donc je vais vous le montrer. Je vais vous montrer les chiffres qui sont le travail et je la remercie pour ça, le travail excellent de madame Aelbrecht dans la taskforce budgétaire de 2020. Je vais vous les montrer ces chiffres. Il y a aucun souci par rapport à ça, en toute transparence. Effectivement, ce qu'on s'apprêtait à payer en cotisation de responsabilisation, on a décidé dès le premier jour, pas au moment où on allait les payer, dès le premier jour, de l'investir auprès de nos gens, en les statutarisant auprès de nos fonctionnaires, auprès des employés, auprès des ouvriers qui ont été ravis de ça, qui sont contents de ça. Et ça, ça concerne des centaines de travailleurs. C'est comme ça qu'on a pris cette décision. Et aujourd'hui, permettez-moi de vous expliquer aussi ce que ça a comme conséquences aux autres, c'est que si on ne l'avait pas fait, on aurait la double difficulté. On aurait la peine sociale avec le CPAS qui augmente et on aurait la peine employés avec les pensions et donc on serait dans une situation littéralement dramatique. Aujourd'hui, je vous l'ai dit, on sait encore nouer les deux bouts. C'est notamment parce qu'on a fait ce

choix-là, à ce moment-là, c'était un choix très important, à nouveau une intoxication et un mensonge.

Alors la pandémie, elle a eu aussi un autre effet. Vous disiez la pandémie n'a pas eu d'effet budgétaire. Enfin, vous vivez dans quelle galaxie? J'ai bien expliqué l'effet que ça a eu sur la population. En 2021, l'afflux au CPAS, c'est la pandémie. Et on sait en plus encore très très très bien que nos jeunes ne sont pas venus au CPAS, malgré tous les efforts qu'on a faits, l'échevine et moi, pour qu'ils n'aient pas d'hésitation à être aidés. On a mis en place des choses pour ça. Ils ne viennent pas. Donc la pauvreté, en fait, est encore mésestimée, sous-estimée chez nous, elle est sous-estimée, mais il y a eu aussi des effets directs. Donc évidemment pour vous, les centaines de milliers d'euros qu'on a dépensés pendant la crise, nous, qui ne nous ont pas été remboursés en subsides parce qu'au départ on faisait ça au départ, souvenez-vous, vous avez la mémoire courte, chacun pensait que cette crise ne durerait pas. Et le ministre Clerfayt, vous pouvez mettre une logette COVID dans votre budget et il n'y a pas de problème, du moment que vous savez encore la financer avec vos réserves, vous pouvez la laisser-là. On ne la considérera pas dans le périmètre SEC, il n'y aura pas de problème. Mais toutes les communes ont fait ça, Monsieur El Khannouss, toutes les communes ont fait ça et nous l'avons fait aussi pour des centaines de milliers d'euros. Nous avons dû acheter des masques, des protections, fournir des services. Ça n'a pas été remboursé par la Région et bien sûr après, mais je vous remercie d'honorer ce que nous avons fait. Nous avons monté tous nos projets ensuite à 0,00 € pour la commune. Pourquoi, parce qu'on s'est bagarré pour ça. Je suis encore en train de me bagarrer avec la Région pour que la cure d'amincissement de nos dispositifs ne nous empêche pas la possibilité de répondre aux objectifs de l'OMS, premier objectif de l'OMS, je vous le fais en français, en anglais, dans le texte, pendant... Non, non, non, ça n'a aucun intérêt, personne ne va comprendre. Excusez-moi, pendant la période de répit COVID, le premier objectif, est aller augmenter la vaccination dans les publics qui jusqu'ici, qui n'ont pas suivi jusqu'ici l'effort. Parce que c'est très important pour la prochaine vague. Et donc moi, j'ai besoin aujourd'hui qu'on puisse continuer à avoir des services pour nos Molenbeekoïses et je me bats pour ça. Et croyez-moi, je vais y arriver. Et donc, tout ce que vous dites sur la pandémie, c'est bullshit. C'est de nouveau de l'intoxication.

Alors salaires élevés des échevins. Ça, c'est monsieur Hamzaoui, dites, s'il vous plaît, revenez un peu sur terre. Monsieur Sumlu, dites un peu à votre collègue du groupe Ecolo qu'il revienne un peu sur terre, hein ! Vous savez, ici, il y a des gens qui ont quitté des professions bien plus lucratives, des postes bien plus lucratifs pour être au service des Molenbeekoïses. Moi, je demande du respect pour mes échevins et pour moi même d'ailleurs. Donc ça ne va pas en fait ! Donc nous ne choisissons pas nos salaires, nous ne choisissons pas nos salaires. Donc si on veut parler de nos salaires, ah Monsieur De Block, si on veut parler de nos salaires, laissez-moi finir, si on veut parler de nos salaires, je vais vous dire comment ils sont calculés aujourd'hui. C'est un pourcentage du salaire du secrétaire communal et ce pourcentage du salaire du secrétaire communal se trouve dans une fourchette. Et c'est le conseil communal qui choisit. Donc, si vous voulez demain changer notre salaire, vous pouvez. Mais je vous annonce qu'on est limité par une fourchette et que ce n'est pas bien joli et qu'il n'y a rien à redire. Et il n'y a personne, en fait, qui devrait s'attarder un seul instant de manière sérieuse sur cette question. C'est purement populiste et à vrai dire, je suis assez déçue d'entendre ça d'un élu Ecolo, mais je le laisse à ses préoccupations.

Alors Monsieur Hamzaoui toujours, PRI et IPP parmi les plus élevés. Monsieur, je viens de vérifier, dites, c'est sérieux ou quoi ? M'enfin ! Alors au précompte, on peut encore admettre, on est quatrième sur 19. D'accord, vous voyez ce que ça nous rapporte parce que nos bâtiments, ils ne valent pas grand-chose, malheureusement sur la commune. Il ne faut pas se leurrer, il n'y a pas beaucoup d'habitants qui habitent au RITZ ici. On est quatrième, quatrième sur 19. Mais alors à l'IPP, et vous avez vu ce que ça nous rapporte, on est 10^e sur 19. Allez, s'il vous plaît. Alors oui, je le répète cette année, nouer les deux bouts sans faire

payer plus à nos habitants en augmentant les impôts, ce que plein de communes ont fait et vont faire parce qu'ici, nous, on est parmi les premiers à finir l'exercice budgétaire. Ceux qui vont venir derrière, je ne sais pas ce qu'ils vont décider. Moi, je pense qu'on fait quatrième aujourd'hui, 10^e de l'autre côté demain. Après cette salve des budgets 2022, je pense qu'on ne sera plus à ce niveau-là. Il y en a qui vont monter. Et donc, s'il vous plaît. Bien sûr, on peut être fiers d'encre encore avoir noué les deux bouts sans avoir été chercher de ce côté-là, évidemment.

Alors, tarifs stationnement, mais écoutez, on fait notre réforme. L'échevin l'a bien expliqué. Et avec cette réforme, vu la manière dont la Région avance, en fait, ils définissent des planchers. Nous sommes au-dessus de ces planchers. Nous l'étions déjà. Ce n'est pas maintenant qu'on est au-dessus des planchers. Ça ne changera rien à cette réforme chez nous. Qu'on soit clair, ça ne changera rien. Cette réforme chez nous, en fait. Voilà donc de nouveau là, intox. C'est faux, en fait.

Alors Monsieur De Block, vous faites des calculs avec vos feuilles là? Moi, je n'ai pas pris de feuille comme ça, mais je vais juste expliquer quelque chose de très simple. Et maintenant, mais non, non, non, non, le problème n'est pas que j'explique des choses simples. Le problème est que malheureusement, malheureusement, certains ont l'esprit mal tourné. Donc, maintenant que votre formation est au Parlement fédéral, intéressez-vous à la manière dont le Parti socialiste a créé l'index en Belgique. Et ce que c'est que l'indexation des salaires, le panier de la ménagère. Intéressez-vous à ça. Vous en avez les moyens avec vos députés fédéraux? Écoutez l'indexation des salaires, le principe de l'indexation des salaires, le principe de l'indexation des salaires, c'est de suivre le coût de la vie avec les salaires, et c'est une obligation pour les employeurs, c'est quelque chose qui nous a, à travers toutes les crises et surtout récemment celle de 2008, protégés magistralement. Et encore aujourd'hui, c'est quelque chose pour lequel, notre pays se distingue des pays environnants de la zone euro. Ce mécanisme d'indexation, nous l'appliquons dans nos budgets. On vous l'a dit, on l'a appliqué. Et vous, vous venez avec l'inflation. L'inflation n'a rien à voir avec l'indexation pour les salaires. Donc on calcule le salaire, on l'indexe et derrière, effectivement, il y a un phénomène d'inflation. Jamais l'indexation ne remplace l'inflation. Ça, ce n'est pas juste en fait. Et donc, si vous voulez parler d'indexation et d'inflation, faites appel à vos parlementaires fédéraux. C'est là où vous pourrez avoir des résultats. Nous avons fait ce qui est demandé aux employeurs, c'est de prévoir pour tous les travailleurs qui seront en train de travailler au moment d'une indexation, de pouvoir l'appliquer. Nous l'avons fait. Nous l'avons fait et nous ne sommes pas responsables des paramètres de l'inflation et nous ne le saurons jamais. Nous ne saurons jamais. Donc ne confondez pas et n'induisse pas les gens en erreur. N'induisse pas les gens en erreur. Sur l'inflation, lundi, vous avez fait une analyse sur les frais de fonctionnement. J'ai pris la peine de vous répondre dans mon premier énoncé, est-ce que vous avez entendu ce que j'ai expliqué? Donc 16 % de plus d'un budget à l'autre, 16 % c'est bien plus que l'inflation. Mais par contre, j'ai reconnu qu'effectivement on avait des craintes que notre personnel puisse avoir assez avec ces masses parce que régulièrement il est arrivé qu'on dépasse les masses budgétées en termes de frais de fonctionnement. Et donc des techniques devront être mises en place pour pouvoir faire face. Mais ce n'est pas un calcul qui n'a pas tenu compte de l'inflation. Ce n'est pas vrai, ce n'est pas juste. Donc de nouveau, c'est faux.

Alors marché, non, on ne va pas augmenter la place de marché, on crée un nouveau marché, Mr Ben Salah, je le redis parce que comme on l'a déjà dit plusieurs fois et que vous n'avez pas entendu, je le redis : donc on va créer un nouveau marché avec d'autres marchands, donc on ne va pas alourdir la charge financière pour qui que ce soit. On va créer un nouveau marché pour d'autres marchands et c'est pour ça qu'on indique des recettes supplémentaires. Voilà, bon.

Alors sur les snacks, je vais laisser M. Gjanaj qui est l'échevin du commerce et Dieu sait s'il est protecteur vis à vis de ses commerces, donc moi je sais à tous les coups, que lorsqu'il nous dit ça, on peut le faire. Ça va être bon pour le commerce que c'est vrai. Donc il va vous expliquer parce que ça, c'est tout à fait clair et évident.

Alors je veux terminer, je veux terminer. C'est monsieur Eylenbosch qui a dit qu'on était très optimiste, mais Monsieur Eylenbosch, malheureusement, on n'est pas très optimiste. Malheureusement, on n'est pas très optimiste. On est en train de se démerder, de trouver des solutions dans une situation dramatique et qui le sera davantage demain. Alors que l'opposition ne veulent pas soutenir le budget, moi, je comprends. L'opposition, c'est son job. Maintenant qu'elle raconte n'importe quoi, là j'ai plus de mal et j'aimerais bien vous appeler à plus de réserve, à ne pas raconter n'importe quoi et aussi à respecter vos collègues. Parce que quand j'entends des remarques sur la vie privée des uns ou des autres, des remarques et des insultes ou des choses en tout cas que les gens peuvent en toute bonne foi, prendre pour des insultes, parce que peut être que certains n'ont pas le même langage, s'il vous plaît, je vous demande d'être un peu plus respectueux les uns des autres. Ici, on est dans un devoir sérieux, on est regardés, on est attendus, on parle du sort de 100.000 personnes. Alors un peu de réserve, évitons l'intoxication, respectons-nous. Et là, on pourra peut-être essayer de trouver les solutions ensemble. Parce que, croyez-moi bien, s'il y a une chose qu'on fait dans ce collège, c'est vous écouter. La meilleure preuve, je pense, la meilleure preuve, je pense, c'est la taxe sur l'automatisation des caisses. Je pense qu'on a suivi une bonne idée qui est née dans ce conseil. Je n'ai aucun problème à le dire. Je peux même le revendiquer et c'est déjà arrivé sur d'autres sujets. Et ça arrivera encore parce que je pense que c'est sage de faire comme ça. Je pense qu'on est tous dans le même bateau et j'aimerais juste demander le respect pour l'équipe qui a énormément travaillé et qui a réussi, je le répète, à nouer les deux bouts dans une crise sans précédent.

Voilà, Monsieur Gjanaj, à vous sur les snacks.

M. l'échevin Gjanaj :

Merci, madame la présidente, madame la bourgmestre, il y avait plusieurs éléments concernant l'économie. Il y a effectivement une mauvaise compréhension de ces recettes supplémentaires qui sont considérées comme des taxes alors qu'en fait ce sont des redevances supplémentaires par rapport à un marché. On va tenter. Il y a une demande assez importante pour développer un marché, donc lié aux circulaires, circuits courts, etc. On a aussi pas mal d'acteurs. Il y a quand même aussi pas mal d'acteurs vraiment économiques, des gens qui veulent créer dans cette matière-là, dans ce secteur-là. On a donc imaginé de le faire, donc sur le quai du Charbonnage, et qui est quand même un endroit assez, qui en fait est à la frontière entre les deux communes, qui est bien placé et qui, je pense, est l'endroit le plus pertinent pour lancer ce type d'activité.

En ce qui concerne les snacks, c'est en fait une demande qui est quand même assez importante, qui vient de la part du secteur. Donc ce n'est pas du tout une taxe qui a été mise pour bloquer la création d'entreprises. Il faut quand même considérer qu'on est dans une période qui n'était quand même pas très facile pour le secteur du commerce et qu'on a eu, en fait, on a un taux de faillites qui est plus faible que dans la moyenne régionale, justement parce qu'ici on peut compter sur une solidarité entre les familles. Ce qui fait qu'en fait le taux de résistance des activités économiques est un peu plus grande. Mais quand même, il faut noter que par rapport à certains secteurs dont le secteur des snacks, nous avons en fait des snacks qui sont sur le territoire et qui essaient quand même de survivre. Mais dans ce secteur en particulier, il y a quand même une multiplication parce que c'est assez facile, comme on l'a dit, de lancer un snack. Et donc en fait, les gens se lancent. Mais quand on est dans un territoire déterminé et qu'on a une clientèle qui est limitée et qu'on a un nombre d'acteurs qui augmente, la recette pour chacun s'affaiblit, et on a comme ça on peut avoir des faillites qui augmentent

et en même temps, on va avoir des acteurs économiques qui ne seront pas stabilisés parce qu'ils auront des recettes qui ne seront pas en croissance parce que quand on lance une activité économique, on attend que dans les trois ans, on a une croissance des recettes. Or, avec l'apparition assez importante d'autres acteurs du même secteur, en fait, on va avoir une réduction du chiffre d'affaires, ce qui va en fait pas du tout stabiliser l'emploi créé dans cette activité-là et en fait on aura un manque de stabilité de l'emploi, donc nous, en fait, on est en train de protéger ici par cette taxe, on est en train de protéger les acteurs économiques qui sont déjà présents, ceux qu'on rencontre dans les quartiers. C'est cela qui nous, on fait la demande justement de faire en sorte qu'il n'y ait plus la possibilité d'ouvrir d'autres snacks un peu partout. Donc on a réfléchi par rapport à ça. Et là, la solution, ça a été de mettre en place cette taxe pour éviter qu'il y ait une apparition intempestive entre guillemets de ce type d'acteurs. Et donc on a cette taxe-là qui va je pense réguler. La bourgmestre a fait le parallèle avec les night shops parce que justement en ayant mis la taxe qui a été mise sur les night shops, on a eu une diminution du nombre de nouvelles créations pour les night shops. Si on veut parler alors de la création d'entreprises, il y a d'autres acteurs qui ont été très actifs au niveau communal et c'est donc le guichet de l'économie locale. Et là, je peux vous dire donc deux gros acteurs le guichet de l'économie locale où il y a eu une augmentation du nombre de créations d'entreprises. Parce que justement le nombre de personnes qui se sont rendues aux guichets d'économie locale a diminué puisque nous étions dans une période de pandémie. Mais les personnes du guichet ont pu travailler de façon encore plus intensive sur les anciens créateurs d'entreprises et le nombre de créations d'entreprises a augmenté d'une façon plus importante que les autres années. Donc on a eu par exemple, on peut compter au niveau du guichet de l'économie locale, chaque année sur 52 nouvelles entreprises créées. Eh bien cette année ci, l'année passée 2021, on a eu 62 entreprises supplémentaires, ce qui fait quand même une croissance assez importante. Donc, au niveau de la création d'entreprises, on ne peut pas dire que nous sommes les mauvais élèves. Que du contraire! Si on parle alors du centre d'entreprises, vous savez que nous hébergeons, on a trois bâtiments dans lesquels on héberge des nouvelles entreprises, des starts up comme on dit, qui ont besoin d'un petit soutien, d'un local avec des prix démocratiques. Nous avons trois bâtiments dont un où nous avons fait une convention avec Molengeek. Vous savez, sur la place de la Minoterie, on a deux autres bâtiments à la rue des Ateliers et au premier étage du CCM où nous avons 44 locaux disponibles pour les créateurs d'entreprises. Eh bien, en fait, 44 locaux disponibles pour les petites entreprises. C'est la première année avec le soutien qu'on a apporté et le soin qu'on a apporté à ce centre d'entreprises-là. C'est la première année depuis la création de ces centres d'entreprises où on a un taux de remplissage qui est de 99 %. Donc tous les locaux, tous les locaux sont remplis. C'est la première fois en fait qu'on arrive à se hisser à ce niveau-là de remplissage. Donc il n'y a plus de locaux disponibles aujourd'hui, ça fait 44 petites entreprises qui sont donc hébergées, donc ici au premier étage. Donc vous avez déjà un centre d'entreprises et en fait, ça a créé 84 emplois. Donc ça veut dire que 84 emplois sont dans ces deux centres d'entreprises grâce à ces locaux-là. Donc, au niveau de la création d'entreprise, je ne pense pas que nous sommes en fait une commune qui n'est pas hospitalière pour les entreprises. Que du contraire! Et je veux aussi rajouter un élément très important, c'est qu'au niveau de l'urbanisme, on a pris comme politique. On a une politique très forte, un point élément de notre politique qui est de maintenir le moindre millimètre carré d'activités économiques dans tous les bâtiments. Dans les dix dernières années, en fait, nous avons perdu près de 40 % de nos locaux destinés aux activités économiques du fait que, au niveau des permis d'urbanisme, on avait laissé aller vers des logements ou une autre affectation. On a décidé donc au niveau du collège pour cette législature, de ne plus laisser aller tous ces bâtiments-là, on les maintient en activité. Qu'est-ce que ça veut dire ça? Ça veut dire qu'on a des bâtiments disponibles pour toutes les personnes qui veulent lancer des activités économiques. Ça veut dire que on veut aussi maintenir non seulement des activités économiques, mais nous voulons aussi maintenir l'emploi et donc au niveau de la création d'entreprises, et vous pouvez maintenant demander à n'importe quel promoteur immobilier qui vient à Molenbeek, ils savent très bien alors que précédemment, ils venaient avec des projets pour du logement et de la spéculation. Ils savent très bien que s'ils veulent que leur dossier ait

des chances d'aboutir, c'est de maintenir des activités économiques. Donc tous les ateliers qui sont ici sur la commune, ils sont maintenus pour les activités économiques. Donc, je pense qu'au niveau de la création d'entreprise, au niveau de notre tissu commercial et économique, vous pouvez aussi regarder un peu dans toutes les rues. Vous avez en fait, vous n'avez pas de locaux vides dans d'autres communes, ils sont en train de lancer des actions pour essayer de louer les commerces. Vous regardez ici à Molenbeek. Nous, on a l'effet inverse. On n'a plus de locaux disponibles pour toutes les activités et pour la création d'entreprises. Donc, je pense qu'au niveau de la création d'entreprises du commerce, nous ne sommes pas quand même dans une situation négative. Que du contraire! Je pense qu'on est quand même dans un bon train en voyant aussi le développement des activités économiques et le taux de remplissage des centres d'entreprises. Je pense que nous sommes quand même une commune, nous avons encore un tissu commercial et économique qui est même en développement. Voilà.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup.

Monsieur l'échevin des finances, est-ce que vous voulez rajouter quelque chose sur une question ou l'autre?

M. l'échevin des Finances :

Oui, merci parce que j'avais quand même reçu une réponse de Madame Els Mauclet concernant Brunfin que M. El Khannouss nous ce qu'on avait posé comme question. Donc voilà ce qu'elle nous répond. Les conditions ne sont pas connues, les taux ne sont pas indiqués à l'avance et par conséquent, il n'est pas possible de chiffrer l'impact des charges pour la commune. Ils ne proposent pas de taux fixe. De manière opérationnelle, les mouvements budgétaires et comptables ne sont pas automatisés et doivent être réalisés manuellement, ce qui implique une gestion plus lourde et avec le risque d'erreur. Les taux proposés par Brunfin ne sont pas systématiquement plus avantageux. A noter qu'ils financent du long terme avec du court terme. Donc le risque de taux est répercuté sur l'emprunteur. Voilà la réponse de notre Receveuse. Comme expliqué dans mon précédent mail, je ne suis pas en mesure de vous communiquer les informations souhaitées. Et là, elle parlait des différentes questions que vous aviez posées, avant afin de pouvoir vous communiquer la somme des emprunt communaux, il faut au préalable finaliser le mode de financement pour toutes les dépenses extraordinaires. Celui-ci est en suspend le temps que le budget se finalise et puisse être analysé de pair avec Nathalie Vandeput, comme indiqué dans un précédent mail, on peut toujours se référer aux comptes 2020.

Mme la Présidente :

Il y a encore une dernière phrase : la commune fait appel à Brunfin, dans un cas en particulier. Toujours parce que c'est toujours avantageux. C'est pour l'octroi d'avances à court terme, pour renflouer sa trésorerie. Voilà. Et donc effectivement, on travaille avec eux, mais dans des conditions qui sont celles qui conviennent à notre situation financière.

M. l'échevin des Finances :

Et alors, juste une rapide petite remarque. Parce que Monsieur De Block parlait aussi des panneaux publicitaires. On a augmenté nos panneaux publicitaires de 5 % pour les petits volumes. Il ne faut pas non plus pénaliser tout le monde. Mais par cinq les fameux dispositifs digitaux, ces gros panneaux qui polluent de façon visuelle l'environnement.

Et je voulais aussi vous dire que pour certains documents, comme par exemple puisqu'on a parlé des exhumations ainsi de suite, ce n'est pas une demande du politique, ce sont les fonctionnaires qui viennent qui sont venus avec la demande et la proposition. Parce que vous savez que nos fonctionnaires sont aussi dans l'obligation de facturer un montant minimum dans les coûts. Comme par exemple, on ne pourrait pas donner certains documents gratuitement. La Région demande de faire payer un minimum.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup Monsieur l'échevin. On va passer aux répliques. Alors pour les répliques, je propose d'appliquer la même règle que j'ai appliquée pour les premières prises de parole, c'est de doubler le temps de parole du règlement. Le temps de parole en réplique du règlement, c'est trois. Et donc, je vous propose de clôturer, s'il vous plaît, et de faire l'effort pour qu'on puisse entendre chacun en six minutes maximum, six par intervention s'il vous plaît, à la technique. D'abord Monsieur De Block.

M. De Block :

Où commencer ? Peut-être par la première chose c'est que j'ai donné des chiffres que j'ai pu lire dans vos documents. Contrairement à ce que vous dites, je n'ai pas appliqué l'inflation. J'ai appliqué les deux indexations que vous avez-vous-même dit que vous appliquez. J'ai appliqué les 4 % que vous-même, vous dites qu'en fait, il y a une diminution sur l'estimation du budget, sur le coût réel, entre autres à cause des maladies et des autres formes non remplacées. J'arrive à un trou, j'arrive à un trou. Il y a bizarrement après 2 h, 1 h 30 d'explications, personne qui a répondu au raisonnement précis, avec des pourcentages à ce que j'ai utilisé, qui n'ont pas été remis en cause en section réunie, avec des indexations que j'ai utilisées qui n'ont pas été remises en cause en sections réunies. Je n'ai pas utilisé l'inflation, c'est pour parler. Madame la présidente, personne n'a répondu à ce petit fait qu'il a un trou. Puis on parle de l'inflation et on donne des cours d'histoire sur l'indexation que les socialistes ont gagné en 1920. Vous avez oublié, madame, qu'en 1919, en janvier, les postiers, les métallos ont fait les grèves pour arracher ce droit. Cette hausse de salaire qu'ils ont obligé les ministres à accorder ce genre d'acquis sociaux comme tout acquis sociaux, a été arraché comme ça. Alors, s'il vous plaît, ne donnez pas de faux cours d'histoire en plus, ou vous présentez que les ministres inventent des idées. Ils ont été obligés par la lutte. Ça, c'est la réalité !

Alors ce que vous avez évitez de dire aussi, c'est que le PS qui se bat pour l'indexation, c'est le PS qui a sapé l'indexation, l'index santé, qui a inventé la loi sur le blocage salarial, la loi de nonante six contre lesquelles les syndicats en front commun sont en train de se mobiliser. Et vous allez devoir lâcher cela ! Cette loi tellement elle empêche le travailleur d'aller chercher le pouvoir d'achat qu'ils ont besoin. Et vous allez voir les mois à venir que ce ne sont pas les socialistes qui ont eu la première idée mais qu'ils seront obligés par les travailleurs dans les rues d'arracher cette victoire.

Alors bizarrement, je le dis, il faut être dans une situation de schizophrénie, où on se sent responsable quand on passe la facture du trop peu de financement aux ménages, trop peu de financement, vous dites un pauvre petit de Molenbeek, mais les socialistes sont au pouvoir, ont eu des ministres de la pension les dernières 30 années. Vous avez la ministre de la Pension aujourd'hui, si vous voulez changer quelque chose, vous avez les manettes. Vous avez eu les manettes depuis toujours, vous l'avez dit depuis toujours. On est sous financé. Depuis toujours, les socialistes sont aux manettes. J'ai pitié quand vous, comme bourgmestre, quelque part, vous vous valorisez de prendre une responsabilité et de passer la facture qu'à tous les niveaux, on passe aux travailleurs. Franchement, c'est vous aussi les socialistes au gouvernement qui avez obligé, qui sont en train de saper la statutarisation que vous avez presque obligé les communes à prendre un deuxième pilier parce qu'en Belgique, les pensions

légales sont les plus basses des pays avoisinants. Ça, c'est la réalité. Alors vous dites on n'est pas aller chercher ailleurs cet argent parce qu'on n'a pas augmenté l'IPP ni le PRI. Mais vous êtes allé chercher dans le stationnement. Et puis j'ai entendu toute une explication, 30 minutes, pour dire qu'en fait, on ne vise pas. Vous visez, toutes les communes, 28 millions en plus par le stationnement en un an. Ça, c'est le chiffre. Je peux vous le lire, venez lire le journal. 28.000.000 € en plus pour toutes les communes. Ah oui, on vise pas mal les Molenbeekois, mais vous visez tous les autres travailleurs qui viennent consommer dans nos restaurants, qui viennent aller peut-être dans nos supermarchés et dans les petits magasins. Et en fait, vous faites la même chose et toutes les communes font la même chose. Et vous êtes en train de supprimer des places partout, augmenter les tarifs partout et collectivement toutes les communes se graissent maintenant la patte. Pourquoi? Parce qu'à tous les autres niveaux, vous refusez de prendre vos responsabilités et de financer les communes comme il faut. Ça, c'est la réalité.

Alors, dernière chose, j'avais presque une petite larme. Vraiment, que vous acceptez de travailler avec perte de salaire en tant qu'échevin. Vous vivez dans votre monde. Va raconter ça aujourd'hui aux Molenbeekois, à la caissière qui a un salaire de peut-être 1.200 € ? Franchement culotté ! Franchement, le débat. Jusque-là à l'aise, on discute sur les idées, mais là, vous dépassez toutes les limites. En plus, accuser les gens de manipulateurs, d'esprits mal tournés. Tout ce que je dis là tout, tout, tout, tout, la grève de 1919, allez chercher dans Internet, va chercher dans les cours, franchement.

Et puis allez, vous dites on ne veut pas casser le personnel. Mais je ne sais pas si vous comprenez que le personnel aujourd'hui est surchargé, est vraiment surchargé. C'est la réalité dans le CPAS. La dernière discussion, c'était le cas, la présidente du CPAS a dû avouer en fait que la charge, elle est là. Il ne faut pas nier ça. Ça, c'est la réalité.

Donc voilà, j'espère qu'on peut continuer à avoir un débat, un petit peu de fond avec des chiffres. Eh oui, les 100.000 € avec les caisses automatiques, bien, vraiment bien, mais juste 100.000 € alors qu'on se tape 3 millions extra sur le stationnement, c'est un 30^e. Les supermarchés qui font des milliards de bénéfices, on va leur taper 100.000 €, le stationnement 3 millions. C'est ça le choix qu'on fait. Allez, s'il vous plaît, pas de démagogie non plus. Je respecte les 100.000 €, je trouve que c'est une bonne idée. Mais pas de démagogie non plus.

Mme la Présidente :

Merci Mr De Block.

Je donne la parole à Mr El Khannouss.

M. El Khannouss :

Madame la présidente, prendre la parole après mon ami Dirk, c'est très compliqué parce qu'en plus il a utilisé un mot que j'allais utiliser dans mon introduction. J'ai aussi failli vraiment faire couler une larme. Quand je vous ai entendue, je me suis dit, la présidente de ce conseil est extraordinaire. Si un jour elle devait arrêter la politique, elle ferait une excellente comédienne. Parce que la manière dont vous avez présenté les choses, je ne parle pas du fait que vous nous accusez d'être les porteurs de je dirais d'éléments contraires à la vérité. Vous n'osez pas nous traiter de menteur mais c'est presque ça, en disant qu'on utilise de l'intox. Vous avez essayé d'enjoliver les choses en contestant le fait que dans les chiffres, il apparaît clairement qu'il y a un problème au niveau de la gestion du personnel, qu'il va y en avoir moins, que ça vous plaise ou pas. D'ailleurs, j'ai l'impression que vous ne rencontrez jamais les partenaires sociaux. Il suffit de discuter avec eux, avec les représentants des différents syndicats pour s'en rendre compte, tout ce que je dis, eux-mêmes le confirment. Donc je ne suce pas ça de mon pouce, c'est dans les chiffres et évidemment, c'est sur le

terrain avec les travailleurs et je rejoins amplement mon collègue ici qui met en évidence cette charge de travail insupportable pour les travailleurs, que ce soit au sein de la commune, au CPAS ou dans d'autres structures para communales.

Alors j'ai écouté religieusement les différents échevins qui se sont exprimés. Je vais commencer par le plus court. Cette fameuse taxe sur les snacks. J'ai l'impression d'être face à un échevin qui ne connaît pas très bien sa fonction, d'autant plus qu'il est économiste de formation. Alors venir me dire que ça fait partie d'une stratégie pour essayer de préserver le secteur de l'Horeca et en particulier des snacks, j'ai l'impression qu'on est dans une dimension surréaliste. En général, lorsqu'on veut travailler sur la diversification économique, on fait une petite étude, on fait une analyse de terrain, on se renseigne. Ici, on nous dit oui, on va limiter à travers une taxe de 6.000 €. Comme si les entrepreneurs qui ont beaucoup d'argent, cette taxe de 6.000 € euros va les empêcher de devoir implémenter leur commerce. Vous allez simplement mettre une barrière aux jeunes qui veulent s'en sortir, à ceux qui ont envie de pouvoir voler de leurs propres ailes et de pouvoir créer leurs emplois. Et alors on peut parler de la problématique de la discrimination. Les premiers entrepreneurs ici à Bruxelles, ce sont ceux qui sont victimes de discrimination. Vous devez le savoir, ils ne trouvent pas leur place sur le marché de l'emploi. Ils créent leur activité économique et c'est le cas ici. Et venir nous dire que vous allez utiliser cette barrière financière pour empêcher que les gens créent leur commerce. Vous avez évoqué la possibilité d'utiliser l'outil du permis d'urbanisme. Ça, c'est déjà plus intelligent. Mais ça, il fallait y penser, évidemment. Parce que l'outil de l'urbanisme, vous savez aussi bien que moi, monsieur l'échevin de l'Urbanisme, que pour demander l'autorisation d'ouvrir, d'ouvrir un snack, il faut passer par une demande de permis d'urbanisme. Et là, vous avez un levier pour pouvoir empêcher éventuellement l'installation s'il y a une trop grande proximité avec un autre commerce similaire éventuellement. Mais ce n'est pas vraiment le cas. L'objectif premier, c'est de faire rentrer des cacahouètes parce que franchement vous allez pénaliser quelques personnes qui veulent créer leur activité économique et rien d'autre.

Monsieur l'échevin des finances, vous êtes extraordinaire. Je vous pose un certain nombre de questions, je n'ai aucune réponse. Je vous demande l'état de la dette. Vous ne me donnez pas le chiffre, ni le montant. Alors vous avez été choqué par ma vidéo et je comprends que vous êtes choqué. Je comprends que vous êtes choqué parce que quand je parle effectivement d'un problème relativement grave d'ailleurs, qui a été détourné à un certain moment par la bourgmestre, il y a deux ans, quand j'ai interpellé sur un jugement qui nous a été infligé concernant la taxe des terrains non bâtis, alors pour ceux qui ont peut-être une amnésie, je vais rappeler de quoi il s'agit. Nous avons été attaqués par une des plus grandes boîtes propriétaires de terrains immobiliers à Molenbeek. Cette boîte nous a attaqué sur une taxe qui leur était infligée depuis 2007. Il faut savoir que c'est une taxe que nous avons décidé ici, mais le problème ne se posait pas sur la rédaction du règlement. Et c'est ce que m'avait reproché la bourgmestre à l'époque. Elle disait que c'était l'ancien échevin qui a mal rédigé alors que ce n'est pas ça le problème. En analysant le dossier, il s'est avéré que c'était un problème de gestion justement de cette taxe au sein de votre majorité qui avez tardé de pouvoir signifier correctement cette taxation. Mais ce n'est même pas ça que je vais évoquer ici. C'est le fait, monsieur l'échevin, c'est qu'en novembre 2019, nous sommes condamnés par le tribunal de première instance de Bruxelles. L'avocat que votre collègue a désigné, essaye de joindre M. l'échevin des Affaires juridiques. Il est injoignable. C'est dans Presse. Je peux vous sortir l'article de la RTBF. Il essaie de joindre la bourgmestre, injoignable. Février 2020, l'huissier vient. J'ai fait la vérification. Je vous invite à faire la même chose, toutes et tous. Il signifie le jugement à la commune, il est enregistré au Secrétariat communal. Il est envoyé à deux services. Il est envoyé à deux services, le service de Monsieur l'échevin des Affaires juridiques. C'est Monsieur Gjanaj, pour ceux qui ne le savent pas et le service des Taxes. Et puis subitement, celui-ci disparaît. On ne le trouve plus. Il n'est pas traité. Et j'ai dit ici, je vais redire ce que j'ai dit à l'époque. Deux solutions, soit il y a eu un dysfonctionnement grave au niveau de l'Administration, c'est à dire le traitement du dossier. Soit il y a eu autre chose et

c'est autre chose, c'est à vous, chers conseillers, à investiguer pour savoir ce qui s'est passé. Au mois de mai 2020, j'interpelle la Bourgmestre. Elle était perdue, en état de choc, elle était incapable de me répondre. Elle vous demande même à vous Monsieur, je vous invite à relire les PV. Ils sont extraordinaires les PV. Elle vous demande à vous, vous vous rappelez, monsieur l'échevin. Et là, vous-même, vous avez du mal à répondre. Mais la seule chose positive que j'ai su, c'est que le premier jugement que j'ai évoqué du mois de novembre 2019, on avait été condamné à payer 250.000 € plus les indemnités. Et au mois de mai, la réponse que j'ai eue de la bourgmestre, c'était que nous étions condamnés à payer 500.000 €. C'était les deux premiers dossiers qui nous concernaient. Il y en avait encore six qui suivaient. Donc la question, c'est où en sommes-nous par rapport à ces condamnations? J'attends la réponse avec beaucoup d'impatience. Et alors, je souhaiterais, et je l'ai demandé ici, qu'on fasse une enquête pour savoir ce qui s'est passé dans le traitement de ce dossier parce que ça va nous coûter, chers Molenbeekois, entre 1,8 millions et 2 millions d'euros que nous allons devoir rembourser à ces spéculateurs et que nous allons aller chercher dans la poche des Molenbeekois. Et c'est pour ça qu'aujourd'hui, nous avons un budget catastrophique avec des mesures d'augmentation de très nombreuses taxes, de nombreuses taxes et entre autres, entre-autre le stationnement. La personne qui m'a répondu qui m'a dit ça ne touchera pas les Molenbeekois, Monsieur Achaoui, la deuxième carte passe de 50 € à 100 €. Nous doublons la deuxième carte. Et je vous rappelle que nous avons de très très nombreuses familles ici à Molenbeek, qui ont une deuxième voiture. Ce sont des milliers de personnes. Et donc je voudrais savoir combien de citoyens molenbeekois? C'est une question, vous pouvez me répondre par écrit, sont touchés par l'augmentation de cette deuxième carte. Ça me fait vraiment plaisir. Je pense que ça intéresserait les citoyens molenbeekois de connaître les conséquences de ce budget qui nous est proposé aujourd'hui sur leurs finances personnelles. Merci.

Mme la Présidente :

2.236.

Monsieur Hamzaoui, vous avez la parole.

M. Hamzaoui :

Merci Madame. Merci Madame la bourgmestre. Par quoi vais-je répliquer à ça ? Cela ne mérite en fait même pas de réponse, mais je vais quand même répondre à quelques remarques qui ont été émises dans les différentes interventions.

Monsieur l'échevin des Finances, notre groupe n'a pas supprimé de prime logement. Au contraire, c'est notre groupe qui l'a instauré. Notre groupe n'a pas taxé les jeunes indépendants. Au contraire, nous avons aidé ces jeunes. Notre groupe n'a pas cherché de l'argent dans les poches des Molenbeekois. C'est votre groupe qui le fait à travers ce budget que vous nous présentez. Il faudra arrêter de nous prendre pour des imbéciles. C'est votre budget qui méprise la population molenbeekoise, et pas mon intervention. Et l'austérité, que vous le vouliez ou pas, elle sera là à travers les nouvelles taxes et les augmentations des taxes existantes. Madame la bourgmestre, vous le confirmez, nous sommes quatrièmes au niveau régional dans le top cinq. Il faut savoir quelles sont les communes qui nous précèdent. Je vous laisse en tout cas chercher quelles sont les communes qui nous précèdent. En tout cas, le niveau de vie de notre population n'est pas le même que le niveau de vie dans les autres communes. De plus, et comme je l'ai dit, l'IPP et le PRI ont un taux déjà très important. Ils ne sont pas augmentés dans ce budget. Mais en fait, c'est une bombe à retardement pour 2023. Si ces deux taxes n'ont pas augmenté, vous êtes partis chercher l'argent ailleurs, comme l'ont précisé mes collègues, par exemple dans les nouveaux indépendants, les citoyens à travers aussi les citoyens, donc à travers les occupations des espaces publics, à travers les parkings et à travers les inhumations par exemple. Voilà, vous savez en tout cas que nous

avons raison en disant que vous avez foutu le bordel dans cette commune, à travers les différents budgets que vous nous que vous avez présentés jusqu'à maintenant. Et nous avons le pire budget. En tout cas, c'est celui que vous présentez cette année-ci. Ayez la décence de l'avouer. Peut-être que les Molenbeekoïses vous pardonneront un jour. Je suis en tout cas de tout cœur avec les familles molenbeekoïses qui souffrent et qui vont encore souffrir à cause de votre politique d'austérité et votre mauvaise gestion, et je peux même dire absence de gestion.

Alors concrètement, je ne vois pas ce que vous avez préparé pour les familles qui n'arrivent pas à boucler leurs mois, leurs fins de mois, et ce que vous avez aussi préparé pour les familles qui n'arrivent pas à payer leurs factures d'énergie? Évidemment, rien. Vous n'avez rien préparé. Nous sommes de facto très inquiets. Il est important de dire que toutes ces nouvelles taxes seront répercutées directement ou indirectement sur la population. Et vous n'avez rien prévu pour remédier à ça. Je vous demande, madame la bourgmestre, d'éviter les dépenses inutiles, d'essayer de limiter les actions judiciaires qui coûtent des montants conséquents. Ayez en tout cas le sens de la bonne gouvernance, et arrêtez de dépenser l'argent des contribuables n'importe comment. Arrêtez de dire également et de mentir en disant que les Molenbeekoïses seront protégés. C'est n'importe quoi. Je souhaite beaucoup, énormément de courage aux familles molenbeekoïses dans leur souffrance et leur misère. Honte, honte, honte à cette majorité PS - MR. Si Monsieur El Khannouss l'a nommé comme un budget de la honte, moi je vais le considérer comme étant une catastrophe financière pour le budget des familles. Ecolo vote bien évidemment contre ce budget. J'ai dit merci madame la bourgmestre.

Mme la Présidente :

Merci, Mr Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie, madame la Présidente. Pardonnez-moi, mes chers collègues, mais moi j'ai dû sortir pour pleurer. Vous, vos larmes, vous les avez retenues. Moi je n'ai pas pu les retenir et j'ai dû aller me cacher. Voyez-vous, je suis extrêmement étonné d'entendre de manière systématique les élans glorieux et les idées glorieuses de cette majorité qui ont pour habitude, de manière générale, de considérer que tout ce qu'ils font, c'est forcément extraordinaire, génial, magnifique. Je vais vous passer pas mal d'autres adjectifs. Cela étant dit, je remercie madame la bourgmestre pour ses éclaircissements concernant les marchés et les 20 %. Mise à part cela, mise à part cette réponse qui est claire, honnête et très précise, j'ai eu quand même énormément de mal à avaler l'explication de l'échevin de l'Économie concernant la prime aux snacks, à l'ouverture des snacks. Donc si j'ai bien compris, la démarche est très simple : n'importe quel commerçant pourrait aller demain dans vos bureaux, admettons, on pourrait parler des boulangeries. N'importe quel boulanger qui a pignon sur rue viendrait dans votre bureau et dirait : oui, je trouve qu'il y a beaucoup de boulangerie. Il faudrait peut-être créer une taxe pour arrêter que je me retrouve avec d'autres concurrents, etc. Honnêtement, honnêtement, si c'est ça, si c'est ça l'explication, si vous me permettez, puisque je ne me suis pas permis de vous couper, j'ai beaucoup trop de respect pour vous. Si c'est ça l'explication, alors là, croyez-moi, moi qui ai travaillé pour le ministre de l'Économie pendant plus de cinq ans, j'aime autant vous dire que cette explication me fait tomber de ma chaise. Honnêtement, mon collègue ici présent a mis en avant une explication qu'il aurait pu tenir à travers une étude que vous auriez pu fournir avec des chiffres clairs, précis, nets, qui nous, qui nous permettrait ici de nous conduire à une conclusion qui consiste à pouvoir apporter une taxe supplémentaire. Et là, probablement qu'on l'aurait entendu, je dis probablement, je ne suis pas certain, mais probablement qu'on l'aurait entendu. À côté de ça, vous avez pataugé d'une certaine manière en avançant des explications qui ne tenaient pas debout. Donc je regrette aujourd'hui de devoir constater qu'en réalité, il n'y a aucune autre raison, aucune autre

raison de l'explication de cette création de taxe, que de renflouer les caisses de la commune. Moi, je n'ai pas de souci avec ça. On a besoin d'une certaine manière d'apports pour pouvoir faire tourner la machine. Mais qu'on vienne avec des explications claires et des solutions viables, et non pas anticoncurrentielles. Parce que là, pour moi, je serais, je serais un des commerçants qui voudrait me lancer dans l'ouverture d'un commerce à Molenbeek, je le dis clairement, je porte plainte. Je mets en avant toute mon arsenal juridique pour pouvoir casser votre taxe. Je vous le dis simplement, je vous le dis clairement.

À côté de ça, je remercie l'échevin de la Mobilité de ses explications. Encore une fois, comme lors de l'explication technique, vous ne répondez pas de manière claire aux questions qu'on vous pose concernant notamment où vous allez chercher 3.700.000 €. En droits constatés, on passe de 1.600.000 à 4.700.000 €. On est bien d'accord. Donc il y a 3.000.000 d'écart en plus. Oui, non, ce sont les chiffres que vous avez donnés, à part si vos chiffres ne sont pas corrects et à ce moment-là. Non mais je vous en prie, vous n'êtes pas mon professeur, je ne suis pas votre élève. Donc moi, je vous le dis, je vous le répète. A partir du moment, où vous ne nous apportez pas des éléments clairs et précis qui pourraient nous justifier, à moins que vous nous dites que votre scancar, votre machine à taxes parce que moi j'appelle ça une machine à taxes, machine à racket. Je le dis clairement, je considère que cette machine ne devrait pas avoir sa place dans une commune comme Molenbeek ou même dans une autre commune. Je ne suis pas pour et en plus c'est une perte d'emploi. À l'époque, on voyait le personnel avec qui on pouvait discuter parce qu'il y a des personnes qui sont à mobilité réduite, qui se retrouvent avec des taxes ...

Mme la Présidente :

Pensez à clôture, vous avez presque fini votre temps.

M. Ben Salah :

Je vous rappelle que vous n'avez pas interrompu votre chef de groupe et vous n'avez pas interrompu les autres conseillers. Je vous en prie, faites preuve de respect vis à vis de tous les conseillers communaux.

Maintenant, soyons clairs aujourd'hui, de manière assez claire, vous avez démontré votre incompetence sur le sujet. Vous n'êtes pas capable de pouvoir justifier les taxes supplémentaires, à part et uniquement pour pouvoir remplir les caisses de la commune dû au fait que vous, vous avez dilapidé les fonds de réserve et tout ce qui était possible pour pouvoir pérenniser un budget, des comptes corrects. Je vous remercie. Vous avez vu, j'ai laissé tomber mes autres remarques.

Mme la Présidente :

Merci. Superbe! Je vous remercie infiniment.

Je donne la parole à madame Goris.

Mme Goris :

Alors je voudrais d'abord remercier pour la parole. Je voudrais d'abord réagir par rapport à ce qui a été dit sur les documents payants. Je suis un peu étonnée de ce que vous avancez, monsieur Van Leeckwyck. Je ne pense pas qu'il y ait un prix minimum imposé par la Région. Je pense que ce qu'il y a, c'est que la Commune paye pour certains documents et pour ne pas les donner à perte aux citoyens, les employés communaux demandent de lever pour ne pas que ce soit une vente à perte. Mais je ne pense pas qu'il y ait un prix minimum imposé par la Région parce que c'est plutôt comme ça.

Merci pour l'une ou l'autre explication. Je n'ai pas entendu grand-chose par rapport aux démissions flagrantes de certains enrôlements de taxes, par exemple sur les voitures etc. Donc peut-être qu'il faut chercher dans ces régions-là, là où on perd beaucoup d'argent. Peut-être quand même voir si on ne peut pas y retrouver un petit peu quelques sous pour augmenter.

Je n'ai pas entendu grand-chose non plus par rapport à l'associatif. C'est vrai que je reviens toujours avec le même sujet, mais je crois qu'on a tout à y gagner, de le soutenir, même de quelques euros. On a toutes tout à y gagner, d'avoir les citoyens et les ASBL locales de notre côté. Je me permets de regretter la prise de parole par rapport aux salaires des échevins. Je pense que beaucoup de gens ont été mis en chômage économique pendant cette période de COVID. Je ne pense pas que ce soit le cas des politiciens et pas spécialement les échevins, mais à tout niveau de politique. Je pense que tout le monde a gardé son salaire et je pense que beaucoup, je ne parle pas spécialement des échevins, mais je pense qu'il y a toute une série de politiciens qui n'ont pas beaucoup travaillé pendant ces mois-là. En tout cas, moins que d'habitude. Et donc là, il y a quand même une certaine injustice au niveau du simple citoyen ou des petites gens qui ont, qui ont perdu. Donc je pense que là, nous devons être humbles. Evidemment nous, avec notre petit jeton de présence qui n'a pas augmenté depuis des années, mais je pense que on doit quand même être respectueux des gens qui ont la vie dure.

Voilà, sinon, comme j'ai commencé tout à l'heure en disant que ce n'était pas simple, je finirai en disant que je reconnais que ce n'est pas simple et que ce n'est jamais un travail facile ni agréable d'arrondir un budget. Mais voilà, soyons créatifs, soyons à l'écoute. Et puis, chaque année apportera son lot de surprises et espérons de bonnes surprises aussi l'année prochaine.

Mme la Présidente :

Merci madame Goris.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Oui écoutez, comme je l'ai dit tout à l'heure, moi, je pense qu'on aurait dû commencer ce conseil communal avec une minute d'applaudissements pour notre personnel communal qui a montré combien il était valeureux, combien il était nécessaire et utile pour la population. Il a montré aussi combien le rôle des communes est déterminant en temps de crise et en temps de difficultés. Ce personnel, que cette majorité n'a pas attendu, n'a pas attendu la crise pour se rendre compte de la nécessité de le valoriser, de le renforcer, de le stabiliser. Puisque vous avez commencé la politique de statutarisation bien avant la crise COVID et on voit bien son utilité aujourd'hui. Je suis un peu étonné parce que ce budget a été difficile à faire. Le travail considérable a été réalisé. Je pense que l'on a tendance à dire que les gens qui n'ont pas été un jour membres du collège ne s'en rendent pas toujours compte. Mais moi, j'ai l'impression que même d'anciens membres du collège ne se rendent pas compte de la difficulté de réaliser un budget aussi difficile. La bourgmestre l'a dit, mais toutes les communes à Bruxelles et bien au-delà, sont quasi en faillites virtuelles aujourd'hui. Et donc, ça démontre la difficulté qu'a été celle de réaliser un budget en équilibre et un budget, faut pas se raconter des histoires, il y a toujours des choix à faire et toujours des choix difficiles à faire, des choix qu'on peut accepter ou pas. Alors entre les « il n'y a qu'à » et entre ceux qui disent oui, mais il ne fallait pas faire ceci, moi j'aurais fait cela. Je rappelle d'abord qu'il y en a certains qui étaient au pouvoir avant et ils n'ont pas fait mieux. Moi, je suis un petit peu surpris qu'ici personne n'a l'honnêteté de constater que ce budget est présenté en équilibre et on n'a pas touché au PRI, on n'a pas touché au cadastre. On n'a pas touché au précompte professionnel,

on n'a pas touché à ces impôts-là. Moi, je suis aussi fier, comme la bourgmestre le disait, dans cette commune qui a toujours été une commune hospitalière, qui a toujours accueilli les grosses difficultés rejetées par les autres communes, je suis fier qu'on augmente le CPAS de près de 4 millions. Je suis fier qu'on continue quand même à le faire. Et je l'ai dit, ce n'est pas que pour les réfugiés, c'est aussi pour la population, pour les jeunes et les moins jeunes qui vivent des difficultés, pour les gens qui vont avoir du mal à payer leurs factures d'énergie. Et puis une commune qui continue à investir massivement. Et ça, je suis choqué, vraiment. Emre Sumlu avait fait la remarque quand on avait présenté le contrat de quartier Etangs Noirs où tout le monde avait parlé que des places de parking alors qu'on ne parlait pas et tu avais raison de le dire, Emre, on ne parlait pas de tous les investissements pour rénover les rues, les places, les écoles, les infrastructures sportives. On ne parle pas de tout ça, comme si ce n'était pas important, ce sont des millions et des millions, c'est de l'énergie aussi. Il faut aller chercher des moyens, il faut se battre, il faut défendre la commune et j'en sais quelque chose. Moi, j'ai porté le projet de rénovation de la piscine de Molenbeek. Ça m'a pris dix ans ce projet. Sinon, sinon, cette piscine n'aurait jamais été inaugurée par d'autres d'ailleurs que moi. Parce que quand on est dans un collège, on ne travaille pas que pour soi-même, on travaille ici pour les futures générations, on travaille aussi pour l'avenir et ça, c'est extrêmement important. Et moi, je suis choqué que personne n'a parlé de ça, que personne ne parle de ça. Nos quartiers, nos rues, nos habitants, ils méritent aussi des endroits propres, agréables, paisibles, des voiries avec des circulations paisibles, agréables, avec plus de sécurité. Et je suis choqué que personne ne parle de ça. Oui, vous avez, vous vous focalisez sur des taxes. Ce sont des décisions qui ont été prises, difficiles, mais c'est pire ailleurs. Désolé, Emre, mais ce n'est pas toi qui l'a dit, mais ton collègue Ecolo, il ne devrait pas la ramener parce que lui qui vient nous parler, mais lui il faisait partie de la majorité qui a augmenté le cadastre de 17 %. Ici le cadastre il ne bouge pas. 17 % d'augmentation entre 2012 et 2018, Ecolo était au pouvoir. Désolé de le dire, Ecolo est au pouvoir à Schaerbeek, là où on ne remplace plus un quart du personnel, 25 %, 150 personnes qu'on ne remplace plus sur les trois ans qui vont arriver. Vous rendez compte ce que c'est? Et ici, on n'arrête pas de parler de la pression sur le personnel. Et vous avez raison, ils sont à bout, les gens, ce sont des héros, nos membres du personnel. Eh bien, dans d'autres communes, on n'a pas cherché à comprendre. On élimine, même à Namur pour prendre une commune qui n'est pas à Bruxelles. Même Namur 25 % de personnel qu'on ne remplace pas et encore, au début c'était 50 %. Puis ils se sont rendus compte qu'ils avaient un petit peu déconné. Eh ben moi je ne comprends pas, je suis effaré. Vous étiez sorti tout à l'heure, mais j'avais dit que je pense que beaucoup de nos conseillers ont besoin d'une formation, une formation pour lire le budget, comprendre ce que c'est, dépenses, recettes, les comptes, parce que finalement, c'est le compte qui va nous montrer ce qu'on a vraiment réalisé. Ici, c'est une empreinte politique, si c'est un acte politique que nous posons. Moi, je suis surpris, parce que si gouverner c'est prévoir, gouverner, c'est aussi prendre ses responsabilités. Et c'est aussi mettre en place un budget qui va continuer à permettre de financer nos services à la population : nettoyer nos rues, nos quartiers, payer notre personnel, gratifier quand c'est possible parce qu'on ne promet pas monts et merveilles dans ce budget, c'est un budget vérité, c'est un budget réel. Et moi, j'ai déjà assisté à 22 présentations de budget. Eh bien, c'est un budget qui raconte, pas des bobards. Pouvez dire ce que vous voulez, un budget honteux, moi, ce sont certaines interventions que j'ai trouvées honteuses. Et je ne vais même pas rentrer par respect parce que je respecte mes amis écologistes. Je ne vais même pas rentrer dans la polémique du traitement du personnel politique. Je préfère ne pas rentrer là-dedans. Mais il y en a certains qui devraient réfléchir et tourner leur langue sept fois dans la bouche avant de parler. Moi, je le dis, ce budget, moi je le voterai et je le voterai sans honte. D'ailleurs, c'est aussi à Namur, le bourgmestre de Namur, je vous invite à aller voir son intervention lors de la présentation de son budget 2022, il a reconnu que son budget est en équilibre parce qu'il est allé chercher 8 millions dans les fonds de réserve. Donc pour lui, ce n'est même pas un autre, c'est normal. Quand on a un fonds de réserve, eh bien on l'utilise aussi pour ça. C'est tout à fait logique, tout à fait normal. Et j'espère qu'un jour, quand cette commune ira mieux financièrement, qu'on permettra de réalimenter des fonds de réserve et peut-être pas pour nous, peut-être pas pour ceux qui sont en place aujourd'hui, mais pour

les autres qui viendront après. Parce que ce qui est important, ce n'est pas nous, ce ne sont pas les échevins, ce n'est pas les conseillers communaux, ce n'est pas la majorité, ce n'est pas l'opposition. C'est ce qu'on fait pour la population. C'est ce qu'on fait pour les hommes et pour les femmes et pour tous ces jeunes qui ont besoin de nous. J'ai dit Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci Mr. Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Milis.

M. Milis :

Merci Madame la présidente. Je vous remercie effectivement parce que je ne l'ai pas fait tout-à-l'heure, Madame Goris, parce que ses interventions n'étaient pas des interventions d'attaque. Elles étaient plutôt des interventions constructives et de reconnaissance pour certaines situations qui sont difficiles. Je voudrais quand même la remercier. Mais voilà, toutes les explications du monde ne pourront pas venir à bout de la mauvaise foi, de la désinformation ou de l'intoxication verbale qu'on doit entendre ici en séance. Or, tromper les citoyens n'a jamais eu d'intérêt que d'un intérêt populiste. Moi je vais terminer sur simplement un mot, merci, merci aux équipes qui ont travaillé sur ce budget. Merci au collègue et merci à Mr l'échevin pour le travail qui a été réalisé. Merci.

Mme la Présidente :

Chers collègues, on a effectivement, bien sûr, tous envie de continuer sur ce sujet qui est très important. Mais à un moment donné, toutes les bonnes choses ont une fin. Et 22 h 20, on a débattu plus de 4 h. Je vous propose qu'on passe au vote comme le règlement l'enjoint et donc je pense que les chefs de groupe vont s'exprimer et ensuite je donnerai la parole à chacun des conseillers pour se distinguer, le cas échéant, du vote de son chef de groupe.

Monsieur El Khannouss, vous avez un problème par rapport à cette manière de faire qui est celle qui est préconisée ?

M. El Khannouss

Et bien évidemment, simplement je souhaiterais que les demandes de questions que j'ai formulées à l'échevin des Finances, soient transmises par mail le plus rapidement possible, si c'est possible. Si ce n'est pas possible, je demande une réponse écrite.

Mme la Présidente :

Je vous propose, à l'issue des travaux qui sont les nôtres aujourd'hui, de reformuler vos questions qui sont restées sans réponse. Parce qu'en fait, il y a beaucoup de choses qui ont été répondues, beaucoup, beaucoup de choses qui ont été répondues dans l'intervalle, dans la section réunie ce soir. Peut-être que celles pour lesquelles vous trouvez qu'il manque des choses, vous les faites en questions écrites. Ce sera plus simple. Alors on va passer donc au vote.

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 24 votes positifs, 9 votes négatifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 24 positieve stemmen, 9 negatieve stemmen, 1 onthouding.

*Mohamed El Bouazzati entre en séance / treedt in zitting.
Ann Gilles-Goris quitte la séance / verlaat de zitting.*

Mme la Présidente :

Alors pour continuer, nous avons trois règlements de l'état civil et cinq règlements-Taxes, ainsi que deux points distincts, un concernant les Affaires juridiques et l'autre le secrétariat communal.

Alors Monsieur El Khannouss, nous vous avez affirmé avec force que les documents n'étaient pas parvenus à temps. Je vais laisser madame Aelbrecht, qui a vérifié à l'intervalle, vous répondre.

Mme la secrétaire f.f. :

Donc voilà, j'ai la réponse du Secrétariat, avec une confirmation du mail que j'ai laissé chez moi. L'envoi électronique a été bien fait le 8 mars à 21 h et je voudrais quand même ajouter à ça que je trouve assez dommage qu'on remette le travail de service Secrétariat en défaut. Parce que voilà, on ne mérite pas ça. On fait notre travail dans les délais et je pense qu'il faut le respecter.

M. El Khannouss :

Voilà, moi, j'ai reçu la version papier.

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, cessez vos enfantillages, s'il vous plait. C'est vraiment insultant pour les services. Tout est parti à temps. Vous êtes connecté comme chacun d'entre nous. Ne dites pas le contraire et ceci est malveillant. Je voudrais vous demander des excuses vis à vis de nos fonctionnaires, s'il vous plait. Allez y, allez y.

M. El Khannouss :

Contrairement à Madame Moureaux, je suis bien éduqué. Madame Marijke ...

Mme la Présidente :

Madame Aelbrecht, si vous permettez, qui est Secrétaire f.f., la plus haute fonction de cette commune.

M. El Khannouss :

Madame Aelbrecht, contrairement à madame Moureaux qui, elle, n'a pas l'habitude de s'excuser quand elle manque de respect, si jamais je vous ai vexée avec ma question, vous et votre service, je m'en excuse. Voilà, c'est bon. Merci.

Mme la Présidente :

Un grand merci pour ces excuses ! Je vous remercie pour ces excuses et je passe la parole, c'est un minimum de respecter les fonctionnaires. C'est un minimum ici.

M. El Khannouss :

Alors vous devriez faire plus souvent.

4. Etat-civil - Règlement communal Général sur les Inhumations et le Cimetière. Burgerlijke Stand - Algemeen gemeentelijk Reglement inzake Begrafenissen en de Begraafplaats.

Mme la Présidente :

Alors Madame Schepmans va présenter les points de l'Etat civil, je propose qu'ils soient présentés ensemble.

Mme l'échevine Schepmans :

Absolument Madame. Parce que en fait, ce sont trois règlements qui se tiennent. Excusez-moi, j'ai des difficultés de voix ce soir, mais je vais vous présenter ces trois règlements. Il s'agit du règlement communal sur les inhumations et le cimetière, le règlement tarif sur les concessions pour sépultures et la disposition des cendres, ainsi que le règlement tarifs sur les transports funèbres, les exhumations, la location des caveaux d'attente et l'occupation du dépôt mortuaire. Et comme je l'ai souligné, ces trois textes sont solidaires et ne pourraient être validés séparément puisque chacun fait référence à l'un ou l'autre articles de l'autre, il faut donc les aborder tous les trois ensemble.

Alors je vous dirais qu'il n'y a pas non plus de grands changements et que ce texte n'avait d'ailleurs pas été adapté depuis des années. Et c'est pour ça que nous avons souhaité le faire à l'occasion de cette année 2022 et également du budget. Alors, le texte du règlement général est désormais adapté aux dispositions de l'ordonnance de 2018 sur les funérailles et sépultures. Les tarifs sont adaptés parce qu'ils n'avaient plus été revus depuis 2003. Donc, je peux vous assurer que s'il y a des augmentations, ces augmentations sont tout à fait raisonnables puisqu'il n'y avait pas eu de modification tarifaire depuis près de 20 ans. Et de nouveaux services sont proposés pour s'adapter justement aux demandes du public telles que les concessions de 30 ans ou la réutilisation de caveaux de trois places.

Alors, de manière plus précise, le règlement prévoit la réutilisation potentielle de la galerie funéraire et nous n'avons pas encore eu de demande sur l'utilisation de cette galerie funéraire qui a été restaurée il y a de ça quatre ou cinq ans. Et nous ne disposons pas aujourd'hui du matériel adapté pour pouvoir procéder au placement de corps dans ladite galerie. Mais si des demandes vont dans ce sens, évidemment, nous achèterons le matériel nécessaire.

En ce qui concerne la réutilisation d'anciens caveaux, dont ceux à trois places en cas de disponibilité et pour autant que la maçonnerie desdits caveaux soit toujours en bon état, alors il y a les concessions de 30 ans qui s'ajoutent maintenant aux concessions de quinze et 50 ans. C'est un nouveau délai intermédiaire qui répond à une demande de plus en plus de personnes, celles-ci estimant qu'une durée de quinze ans est trop courte et qu'une durée de 50 ans finalement, est souvent trop longue au vu de l'âge de la personne qui souhaite prendre la concession.

Au niveau du colombarium et de la demande d'une concession, donc, comme je l'ai dit, de quinze, 30 ou 50 ans, il est possible désormais de demander le placement de deux urnes, quelle que soit la durée demandée. Et donc avant, ce n'était pas possible.

Alors concernant le règlement de taxe, comme je l'ai précisé, il n'avait pas évolué depuis 2003, au contraire de beaucoup d'autres communes. Et donc il s'agit dans la majorité des cas d'une indexation des tarifs de taxes à effets dissuasifs ou de taxes qui sont rendues nécessaires par la création de nouveaux services, comme je l'ai souligné, caveaux ou les galeries funéraires, les concessions d'une durée de 30 ans ou la possibilité généralisée de deux urnes dans les concessions du colombarium.

La possibilité de disperser les cendres de personnes non domiciliées et non décédées à Molenbeek-Saint-Jean est désormais inscrite dans le règlement. C'est une taxe qui s'élève à 150 €. Et justement, nous avons décidé de mettre une taxe parce que d'autres communes avaient déjà pris des dispositions pour cette taxe et donc souvent des sociétés de pompes funèbres, finalement, choisissaient Molenbeek parce que le coût revenait, le coût était moindre.

Alors, il y a également une taxe de 150 € qui a été introduite en cas de programmation le samedi en matinée. Et là, c'est vrai que c'est une taxe qui veut un effet dissuasif parce que les cérémonies le matin monopolisent au moins quatre fossoyeurs, la responsable du cimetière. Et donc, c'est compliqué à gérer en termes d'heures supplémentaires. Et actuellement, cela ne concerne que 15 à 20 cérémonies par an. Et aujourd'hui d'ailleurs, il n'y a plus que huit des 19 communes qui offrent la possibilité de programmer une cérémonie le week-end. Et donc, c'est une possibilité qui est de moins en moins fréquente. Et d'ailleurs, depuis quelques années, les services essayent de programmer les inhumations à d'autres moments, parce que ce n'est pas toujours possible. Mais si véritablement une famille insiste, donc évidemment que l'on procèdera à ces inhumations le samedi.

Alors une participation est également liée à la récupération des frais de dossier. Dans le cas où les familles ne souhaitent pas prendre en charge les frais de funérailles de leurs proches, ce qui malheureusement devient de plus en plus fréquent, et nous considérons alors que nous demandons une participation directe à la succession pour pouvoir rentrer dans les frais administratifs.

Et pour le reste, je précise que les autres variations ne concernent pas un changement de fonds, mais plutôt une clarification des textes. Voilà, je suis désolée encore des difficultés pour moi à m'exprimer ce soir, mais je pense que c'est vraiment trois règlements qui ne posent pas de difficultés.

Mme la Présidente :

Merci. Merci beaucoup pour la présentation très claire. Est ce qu'il y a des conseillers qui souhaitent intervenir sur ces trois règlements?

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 28 votes positifs, 3 votes négatifs, 3 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 28 positieve stemmen, 3 negatieve stemmen, 3 onthoudingen.

5. Etat-Civil - Règlement-tarif sur les concessions pour sépultures et la disposition des cendres.

Burgerlijke Stand - Tariefreglement op de grafconcessies en de asbeschikking.

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 24 votes positifs, 3 votes négatifs, 7 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 24 positieve stemmen, 3 negatieve stemmen, 7 onthoudingen.

**6. Etat -civil - Règlement-Tarif sur les transports funèbres, les exhumations, la location des caveaux d'attente et l'occupation du dépôt mortuaire.
Burgerlijke Stand - Tariefreglement op het lijkenvervoer, de ontgravingen, het huren van wachtkelders en het verblijf in het mortuarium.**

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 24 votes positifs, 3 votes négatifs, 7 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 24 positieve stemmen, 3 negatieve stemmen, 7 onthoudingen.

**7. Taxes communales - Taxe sur les panneaux publicitaires - Modification.
Gemeentebelastingen - Belasting op de reclameborden - Wijziging.**

Mme la Présidente :

Alors j'ai pu lire dans la presse qu'on ne faisait rien sur les panneaux publicitaires. C'était évidemment une critique fautive, puisque voilà le règlement. Et Monsieur l'échevin, allez-y !

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Est-ce que vous avez des questions ?

M. Vancauwenberge :

C'est plus qu'une question. Donc je constate que dans la taxe pour les panneaux qui n'ont pas ou plus de permis, on décuple donc la taxe. Alors on était avec le PTB, intervenu plusieurs fois là- dessus à propos du panneau à la porte de Ninove et j'ai entendu que le collègue écoute bien les conseillers. Donc ici, vous avez écouté, mais pas pas assez, je pense, parce que c'est quand même un peu une situation irréaliste ou presque. Pour le panneau, Porte de Ninove, ça rapporte 20.000 €. Avant, ils payaient un petit peu plus de 800 €. Pour la moitié, c'était un genre d'amende. Maintenant, ils vont payer 8.000 €. Mais évidemment, pourquoi ils démonteraient les panneaux puisque ça rapporte toujours. Donc c'est comme s'il y a un braquage, il faut rendre une partie du butin et le reste on peut le garder. Donc voilà, il y a quand même un problème avec ça.

D'autre part, le tarif qui est appliqué pour les autres panneaux avec permis. Il est parmi les plus bas dans la Région. Donc, et c'est pour ça que je voudrais introduire un amendement qui dit d'une part, on inflige des amendes croissantes pour les panneaux qui n'ont pas de permis pour arriver à un montant où vraiment ça coûte de l'argent. Parce que sinon, ça ne sert à rien, donc ça leur rapporte, ils vont laisser et d'autre part pour calculer le tarif, donc j'ai entendu Monsieur l'échevin des Finances, quand on regarde les tarifs des autres communes, moi je propose de calquer sur le tarif à Berchem qui est de 94,58 par trimestre, le mètre carré alors qu'à Molenbeek, il est de 53,81 € par an. Donc ça fait quand même une fameuse différence. Donc voilà, vous avez dit que c'est un budget difficile, qu'on a besoin d'argent. Mais ici, vous donnez vraiment de beaux cadeaux à des promoteurs et des publicitaires qui, en général, ont beaucoup d'argent.

Mme la Présidente :

En discutant ici, je suis d'accord de retirer le point pour approfondir parce que, comme je vous ai eu l'occasion de le dire lundi, il y a deux taxes qui sont déjà prévues dans le budget, mais qu'on n'a pas eu l'occasion de voter aujourd'hui, parce que justement, pour éviter ce que Monsieur El Khannouss disait n'avoir pas eu les documents, on voulait justement qu'un

document soient complets et traduits. Donc je propose alors qu'on la retire. On revoit en fonction de ce qu'on essaie de nous dire et on remettra tout le lot en semblant. Merci.

Mme la Présidente :

Merci pour votre lecture attentive, monsieur Vancauwenberge. Je pensais que votre panneau, c'était celui de la Gare de l'Ouest, c'est un autre ?

M. Vancauwenberge :

Le panneau sur lequel je suis intervenu, c'était Porte de Ninove. Il est parti maintenant. Mais il y a encore deux panneaux comme ça sur la chaussée de Ninove.

Mme la Présidente :

C'est ce qu'il me semblait. Merci Monsieur Vancauwenberge pour votre attention à l'effet néfaste de la publicité.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Sur la taxe d'occupation temporaire du domaine public, évidemment, il y a une taxe quand il y a des travaux. Mais il y a aussi des gens qui, parfois vident un grenier ou une cave et louent un conteneur, investissent déjà, leur place, doivent maintenant payer plus pour ce container, alors qu'en fait, ils contribuent de cette façon-là à ce qu'il n'y ait pas d'encombrants ou moins d'encombrants dans la rue. Et voilà, je trouve que spécifiquement pour cette fonction-là, c'est quoi votre réflexion au niveau du collège pour ces ménages ou propriétaires ou locataires qui décident de louer un container? Est-ce que c'est un bon signal que nous nous donnons, si nous taxons plus le stationnement de ce container ? A mon avis, je trouve que ce n'est pas une bonne idée.

Mme la Présidente :

Voilà tout à fait. Vous avez tout à fait raison. Ce n'est pas ça, monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Mais je suis aussi dans la réflexion parce que je trouve aussi que cette augmentation pourra aussi inciter les personnes à avoir plus de dépôts clandestins. Parce que vu que les prix seront augmentés avec ces taxes de l'occupation temporaire du domaine public, donc j'ai déjà que nous avons beaucoup de soucis de ces dépôts clandestins et j'ai peur qu'une augmentation de prix, ça incite les gens de ne plus louer parce que c'est de plus en plus cher et que de déposer ça de manière sauvage dans l'espace public.

Mme la Présidente :

Mais c'est tout à fait ça. C'est un point qui a été abordé en collège. Monsieur l'échevin.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

La première personne qui s'est opposé à ceci est évidemment notre échevine de la propreté qui nous a interpellé sur ce fait-là. Mais je suis en train de chercher mon tableau,

mais on n'a pas augmenté très fort. C'est pour ça qu'on a fait une distinction entre le container tout simple et le container nettement plus large, et les containers aussi, qui permettent de faire un petit bureau ou qui servent de mess pour le personnel.

Et là aussi, on a fait un peu de comparaison avec les autres communes. Je peux garder cette taxe telle quelle et si en effet, on voit à l'usage, que ça donne un mauvais signal pour justement débarrasser les matériels et les déchets, on reviendra à une taxe et voir justement de faire cadrer ça dans le projet de propreté de notre collègue de la Propreté.

Mme la Présidente :

Merci à tous. Je vous propose qu'on vote maintenant sur les points avant d'aborder la question de la motion.

*Le point est retiré de l'ordre du jour.
Het punt wordt van de dagorde gehaald.*

8. Taxes communales - Taxe sur l'occupation temporaire du domaine public - Modification.

Gemeentebelastingen - Belasting op de tijdelijke bezetting van het openbaar domein - Wijziging.

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 25 votes positifs, 2 votes négatifs, 7 abstentions.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 25 positieve stemmen, 2 negatieve stemmen, 7 onthoudingen.*

9. Taxes communales - Taxe sur l'affichage public - Modification.

Gemeentebelastingen - Belasting op de openbare aanplakking - Wijziging.

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 27 votes positifs, 2 votes négatifs, 5 abstentions.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 27 positieve stemmen, 2 negatieve stemmen, 5 onthoudingen.*

10. Taxes communales - Taxe sur l'ouverture des snacks - Instauration.

Gemeentebelastingen - Belasting op de opening van snacks - Invoering.

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 24 votes positifs, 9 votes négatifs, 1 abstention.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 24 positieve stemmen, 9 negatieve stemmen, 1 onthouding.*

11. Taxes communales - Taxe sur les emplacements de parking - Modification.

Gemeentebelastingen - Belasting op de parkeerplaatsen - Wijziging.

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 26 votes positifs, 2 votes négatifs, 6 abstentions.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 26 positieve stemmen, 2 negatieve stemmen, 6 onthoudingen.*

12. Affaires juridiques - COVID-19 - Confirmation de l'ordonnance de police concernant la tenue des séances du Conseil communal, des commissions et des conseils consultatifs communaux, du Conseil de police, du conseil de l'action sociale, du bureau permanent et des comités spéciaux du CPAS de Molenbeek-Saint- Jean.

Juridische zaken - COVID-19 - Bevestiging van de politieverordening betreffende het houden van de zittingen van de Gemeenteraad, de commissies en de adviesraden, de politieraad, de Raad voor maatschappelijk Welzijn, het vast bureau en de bijzondere comités van het OCMW van Sint-Jans-Molenbeek.

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 33 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 33 positieve stemmen, 1 onthouding.

13. Secrétariat communal - Motion contre la guerre en Ukraine, déposée par Monsieur De Block, Conseiller communal PTB-PVDA.

Gemeentelijk secretariaat - Motie tegen de oorlog in Oekraïne, ingediend door de heer De Block, gemeenteraadslid PTB-PVDA.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Il y a des autres groupes qui veulent encore amender et on remet donc au conseil prochain.

Mme la Présidente :

Ça très sage. Merci beaucoup.

Je voudrais remercier tout le monde et remercier les conseillers, en particulier tous ceux qui ont pris la parole. Je veux remercier les techniciens de la commune, vaillant s, toujours au poste, qui ont très bien fait ça, malgré la difficulté de la tâche. Les techniciens de la retransmission, merci Zoom Prod, voilà, un petit placement publicitaire. Merci à vous, vous faites ça super bien. Alors je veux remercier les policiers qui sont des policières ce soir mesdames, merci de nous avoir accompagnés. Merci. Et je veux remercier ceux qui étaient là pour le local et pour nous aider dans la l'intendance et la logistique. Merci. Et je veux remercier aussi notre support informatique, madame Andriessens et son équipe pour le soutien qui était indispensable pour que la séance puisse avoir lieu de manière mixte. Merci à tous, bonne fin de nuit à tous.

Le point est reporté.

Het punt wordt verdaagd.

Mme la Présidente :

Je clos la séance publique.